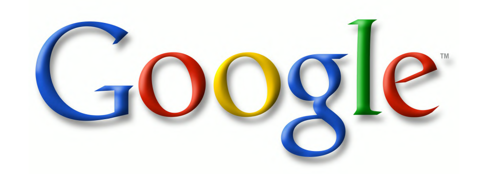
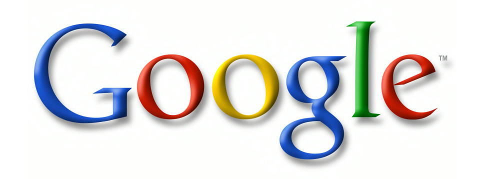




GÉOGRAPHIE

DE LA FRANCE

ET DE SES COLONIES

(COURS MOYEN)



A LA MÊME LIBRAIRIE

COURS DE GÉOGRAPHIE

PAR M. E. LEVASSEUR

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

PETIT COURS, DESTINÉ AUX ÉCOLES PRIMAIRES

Petit résumé de la Géographie, extrait des *Premières notions*, avec 19 fig. ou cartes coloriées formant le 1er atlas de l'enfance. In-12, cart......... » 35

Premières notions sur la Géographie, à l'usage du cours élémentaire des écoles primaires, avec vignettes et cartes coloriées, intercalées dans le texte. 1 vol. in-12, cart.. 1 »

— *Le même*, avec vignettes et cartes en noir. 1 vol. in-12, cart........... » 75

Ouvrage adopté pour toutes les écoles du département de la Seine.

Géographie élémentaire de la France et de ses colonies, avec vignettes intercalées dans le texte. 1 vol. in-12, cart................. » 60

ATLAS CORRESPONDANT, 8 planches contenant 22 cartes et 16 cartons ou coupes, tirées en cinq couleurs. In-4°, cart................................ » 75

Géographie des écoles primaires. 1 vol. in-12, cart.......... 1 »

ATLAS CORRESPONDANT, 31 cartes. In-12, cart........................ 1 50

COURS MOYEN, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Géographie des cinq parties du monde, avec figures intercalées dans le texte. 1 vol. in-12, cart.. 1 25

Géographie de la France et de ses colonies, avec figures intercalées dans le texte. 1 vol. in-12, cart.................................. 1 »

ATLAS CORRESPONDANT, 8 planches contenant 22 cartes et 16 cartons ou coupes, tirées en cinq couleurs. In-4°, cart................................ » 75

Ces deux ouvrages sont réunis sous le titre de :

Manuel de géographie. 1 vol. in-12, cart.......................... 2 »

ATLAS CORRESPONDANT, 40 cartes. In-12, cart........................ 4 »

Petite Géographie illustrée. 1 vol. in-12, cart.................. 1 25

Géographie de la France et de ses colonies, avec vignettes intercalées dans le texte, suivie de 5 cartes coloriées. 1 vol. in-12, cart...... 1 25

Ces deux ouvrages sont adoptés pour toutes les écoles du département de la Seine.

COURS COMPLET

I. La France avec ses colonies. — Géographie et statistique; divisée en onze parties : le climat, le sol, la politique, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les grandes villes, la revue des provinces, les colonies, l'administration, la population. In-12 avec figures, cart................... 2 50

ATLAS CORRESPONDANT, comprenant 27 cartes coloriées. In-12, cart...... 3 »

II. L'Europe (moins la France). — Géographie et statistique; divisée en neuf parties : la géographie physique, les révolutions de l'Europe, les Iles Britanniques, les Pays-Bas, l'Europe centrale, l'Europe méridionale, la Russie, les Etats scandinaves, la comparaison des forces productives. In-12 avec figures, cart.. 4 »

ATLAS CORRESPONDANT, comprenant 34 cartes coloriées. In-12, cart...... 4 »

III. La Terre (moins l'Europe). — Géographie et statistique; divisée en neuf parties : la planète et son atmosphère, l'Océan, les découvertes, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, la nature et l'homme. In-12 avec figures, cart.. 4 »

ATLAS CORRESPONDANT, comprenant 32 cartes coloriées. In-12, cart...... 4 »

Ces trois ouvrages sont réunis sous le titre de :

Géographie physique, politique, économique, etc. 1 très-fort vol. in-12, cart.. 10 »

ATLAS CORRESPONDANT, 93 cartes coloriées. 1 vol. in-12, cart............ 10 »

Géographie physique, extraite des ouvrages précéd. In-12, cart... 2 50

ATLAS CORRESPONDANT. 1 vol. in-12, cart.............................. 2 »

---

600. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

GÉOGRAPHIE

DE

LA FRANCE

ET DE SES COLONIES

(COURS MOYEN)

PAR

E. LEVASSEUR
MEMBRE DE L'INSTITUT

4

SEPTIÈME ÉDITION



PARIS
CH. DELAGRAVE
Éditeur de la Société de géographie
15, RUE SOUFFLOT, 15

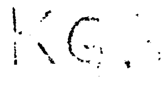
1879

GÉOGRAPHIE

DE LA FRANCE

ET DE SES COLONIES

(COURS MOYEN)



ne formeraient qu'un léger relief [1]. On remarquerait aussi que les chaînes elles-mêmes se présentent rarement comme des murailles escarpées. Les cartes montrent surtout, dans l'arête qu'elles dessinent, la ligne de faîte. Mais de ce faîte, les hauteurs se prolongent en décroissant, souvent à une très-grande distance, par une série d'ondulations qui enveloppent le lit des rivières ou de plateaux dans lesquels sont creusées les vallées.

7. **La ceinture extérieure.** — La ceinture extérieure comprend trois chaînes à l'est (Alpes, Jura, Vosges), un plateau au nord (Ardenne), une chaîne au sud (Pyrénées) de la France.

1° Les ALPES sont de beaucoup la chaîne la plus élevée et la plus importante non-seulement de la France, mais de l'Europe (sans compter le Caucase, situé sur la frontière de l'Asie). La France ne possède qu'une des trois parties de la chaîne des Alpes, les ALPES OCCIDENTALES, et elle n'en possède que la portion située à l'occident de la ligne de partage des eaux : la portion située à l'orient de cette ligne appartient à l'Italie.

Les Alpes occidentales présentent, sur une longueur de 370 kilomètres et sur une largeur de près de 200 kilomètres, un amas énorme de chaînes de montagnes, orientées pour la plupart du sud-ouest au nord-est et séparées par de profondes vallées dans lesquelles coulent les torrents. On voit des neiges perpétuelles et des glaciers sur les plus hauts sommets, des pics, des murailles de rocs sur les crêtes, des pentes gazonnées ou boisées sur les flancs, des cultures dans les vallées. Dans ces montagnes, la nature est sauvage et grandiose.

La ligne de faîte disposée en arc de cercle, qui sépare le bassin du Rhône du bassin du Pô et qui sert sur presque toute sa longueur de frontière entre la France et l'Italie comprend, du sud au nord (suivre sur la figure 2) :

Les ALPES LIGURIENNES qui s'étendent jusqu'au col de Tende et dont la moindre partie appartient à la France ;

Les ALPES MARITIMES qui s'étendent du col de Tende au

1. Voir, sur la carte physique, la coupe idéale des Alpes. A l'échelle de cette carte, le mont Blanc, le plus haut sommet de toute l'Europe, mesurerait 0 mill. 87; le plus haut sommet des Pyrénées, 0 mil. 49;

mont Viso, situé en Italie, et qui renferment la cime de Mercantour, l'Echastraye, le *col de Larche*, l'aiguille de Chambeyron ;

Les ALPES COTTIENNES qui s'étendent du mont Viso au col désigné sous le nom de *Grand mont Cenis*, et qui renferment le col dit *mont Genèvre*, le *mont Thabor*, le col de Fréjus sous lequel passe le long *tunnel* du chemin de fer de France en Italie ;

Les ALPES GRAIES qui s'étendent du *Grand mont Cenis* au col de la Seigne, et qui renferment de très-hauts sommets, presque tous couverts de neiges perpétuelles et de glaciers, la Levanna l'aiguille de la grande Sassière et un col accessible aux voitures, le *Petit Saint-Bernard* ;

Le MONT BLANC qui est le massif *le plus élevé de toute la chaîne des Alpes* (4810 m.) et qui doit son nom à l'énorme quantité de neiges et de glaciers qui recouvrent en grande partie le roc.

A l'ouest de la ligne de faîte, s'étendent des chaînes diversement ramifiées, constituant des massifs montagneux désignés sous le nom des trois provinces dont elles couvrent en grande partie le sol.

Dans les ALPES DE SAVOIE, au nord, sont les *Alpes du Valais*, situées sur la frontière de la France et de la Suisse, les Alpes du Chablais et du Faucigny, le *massif de la Vanoise* qui sépare les deux vallées de la Tarentaise où coule l'Isère et de la Maurienne où coule l'Arc, le *massif de la grande Chartreuse*.

Dans les ALPES DU DAUPHINÉ, plus élevées en général que les précédentes, et, comme elles, couvertes en partie de pâturages et de forêts, sont le *massif des grandes Rousses*, la *chaîne de Belledonne*, le MASSIF DU PELVOUX dont le plus haut sommet dépasse 4000 mètres, le *massif du Dévoluy*, très-aride, le mont *Ventoux*.

Les ALPES DE PROVENCE sont en général plus dénudées que celles du Dauphiné ; le mont Pelat en est le plus haut sommet. Sur le bord de la Méditerranée, sont les *monts des Maures* et l'*Estérel*, beaucoup moins élevés que les Alpes.

On peut rattacher au système des Alpes les montagnes dont

la CORSE est presque entièrement couverte et dont les plus hautes sont le *Cinto* et le *Rotondo*.

2° Le JURA (suivre sur la figure 2) est, à peu près, séparé des Alpes par le Rhône. Il s'étend, dans la direction du sud-ouest au nord-est, jusqu'au Rhin, en formant un plateau calcaire d'environ 60 kilomètres de largeur dans lequel sont creusées de longues et étroites vallées et dont les talus descendent à l'ouest sur la plaine de Saône, à l'est sur la plaine de la Suisse. Dans le talus oriental qui constitue la crête la plus élevée, sont le grand Colombier, le grand Credo, le *Reculet* et le *Crêt de la neige* (1723 m.), le *Col de la Faucille*, la Dôle, le Suchet.

3° Entre le Jura et les Vosges est une étroite plaine, ondulée de collines, qui donne un accès facile, et comme de plain-pied, entre la plaine d'Alsace et la plaine de la Saône : c'est la *trouée de Belfort*.

Au nord de la trouée de Belfort se dressent brusquement les VOSGES (suivre sur la figure 6) qui étendent vers le nord leur crête avec leurs flancs arrondis, parés de forêts ou de gazon. Le *ballon d'Alsace*, le *ballon de Guebwiller* (1426 m.), situé en Alsace, le *Hohneck*, le *Donon*, point où la frontière française se détache des Vosges depuis que la France a perdu l'Alsace (1870-1871). Le principal passage est le *col de Saales* : celui de Saverne, plus important, est situé aujourd'hui au nord de la frontière de France.

A l'ouest de la chaîne des Vosges est une région de terrain élevé, accidenté de collines et coupée de riantes vallées : c'est le *plateau de Lorraine*.

4° L'ARDENNE est un vaste plateau monotone et peu fertile qui n'appartient à la France que par son extrémité sud-ouest : la Meuse, de Givet à Namur en Belgique, traverse ce plateau dans un étroit défilé.

5° La chaîne des PYRÉNÉES hispano-françaises (suivre sur la figure 3) est formée par une masse granitique et calcaire qui a une longueur de 450 kilomètres du *cap de Creus* au *col de Velate* et qui sert de frontière entre la France et l'Espagne. Cette chaîne présente une haute muraille aux sommets aigus, qui s'étend presque en ligne droite de l'est à l'ouest en projec-

tant au nord une suite de contreforts, les uns parallèles, les autres perpendiculaires à la crête principale, qui n'offre dans presque toute son étendue aucun col accessible aux voitures, quoique les sommets soient moins élevés que ceux des Alpes et les neiges beaucoup plus rares. La chaîne se divise en deux parties.

Les PYRÉNÉES ORIENTALES s'étendent du *cap de Creus* jusqu'au *Pont-du-Roi*, défilé par lequel passe la Garonne ; elles renferment les monts Albères, voisins de la mer et limités à l'ouest par le *col du Perthus*, route carrossable, le *Canigou*, le col de la Perche, le pic *Carlitte*, le *Montvallier*.

Aux Pyrénées orientales se rattachent la *chaîne des Corbières* et la chaîne du Plantaurel; au sud se trouve le *val d'Andorre*.

Les PYRÉNÉES OCCIDENTALES s'étendent du *val d'Aran* où la Garonne prend sa source jusqu'au *col de Velate*. Elles renferment le massif de la MALADETTA, c'est-à-dire des monts Maudits, qui sont au sud du val d'Aran et dans lesquels est le *pic de Nethou* (3404 m.), le plus haut sommet des Pyrénées ; plus à l'ouest, les Posets, le mont Perdu et le col de Roncevaux situés en Espagne, le Marboré, le *Vignemale*, le pic d'Anie, situés sur la frontière de France et d'Espagne, le *Pic du midi de Bigorre* et le *Pic du midi d'Ossau*, situés en France.

Aux Pyrénées occidentales se rattachent les *montagnes du pays Basque* qui leur font suite et s'étendent en France au nord de la Bidassoa et le *plateau de Lannemezan* qui se prolonge vers le nord par les *côteaux d'Armagnac*.

8. **Le relief de l'intérieur de la France.** — Les ramifications des Pyrénées orientales se prolongent jusqu'à la dépression, nommée col ou *passage de Naurouse*, par où passe le canal du midi. Au nord de cette dépression commence la chaîne des CÉVENNES qui s'étend sur une longueur de 530 kilomètres, en formant un arc de cercle, jusqu'à une autre *dépression*, celle de *l'étang de Longpendu*, par laquelle passe le canal du Centre. Les Cévennes se divisent en deux parties :

1° Les CÉVENNES MÉRIDIONALES, (suivre sur la fig. 2) qui, s'étendant du *passage de Naurouse* au *mont Lozère*, compren-



nent les côteaux de Saint-Félix, la *montagne Noire*, la montagne de l'Espinous, les *Garrigues*, les *Cévennes* proprement dites et le *mont Lozère* (1702 m.).

Les CÉVENNES SEPTENTRIONALES, du mont Lozère à l'étang de Longpendu, se composent au sud des MONTS DU VIVARAIS qui sont en grande partie volcaniques et renferment le plus haut sommet des Cévennes, le *Mézenc* (2754 m.), le Gerbier-de-Jonc, source de la Loire, le Tanargue, les monts de Coiron, le *Pilat*, des *monts du Lyonnais* au centre des *monts du Beaujolais*, ; au nord avec le massif de Tarare, des *monts du Charollais* où se trouve le mont Saint-Vincent, et des *monts du Mâconnais*, situées en avant à l'est de la ligne de partage des eaux.

Les Cévennes dominent, à l'est, la vallée de la Saône et du Rhône, et au sud, la plaine du Languedoc. A l'ouest et au nord, elles s'appuient sur un vaste massif de hautes terres, le MASSIF CENTRAL, auquel elles servent de talus. Le Massif central se compose, indépendamment des Cévennes, de plateaux et de chaînes (suivre sur les fig. 3 et 4).

La chaîne principale, qui sert en grande partie de séparation entre le bassin de la Garonne et le bassin de la Loire, comprend : la MONTAGNE DE LA MARGERIDE qui se détache des Cévennes au nord du mont Lozère ; le plateau de la *Planèze*; les MONTS D'AUVERGNE qui sont d'anciens volcans éteints et qui se composent du *massif du Cantal* avec le Plomb du Cantal (1858 m.), du *mont Dore* avec le *Puy de Sancy* (1886 m.), le plus haut sommet de la France centrale, des *monts Dôme* avec le *Puy de Dôme* (1465 m.); les MONTS DU LIMOUSIN avec le *Plateau des Mille vaches* et le mont Gargan qui se prolonge, au-delà du Massif central, par les *collines de l'Angoumois* au sud-ouest.

Au sud de cette chaîne principale, sont les *monts d'Aubrac* et de vastes plateaux calcaires, très-peu fertiles, désignés sous le nom de *Causses*. Au nord de la chaîne principale sont les *monts de la Marche*, situés à l'ouest des monts d'Auvergne, les *monts du Velay*, les *monts du Forez* et les monts de la Madeleine qui forment une même chaîne séparée des Cévennes par

la plaine du Forez et des monts d'Auvergne par la plaine dite Limagne.

Au nord-est du Massif central, séparé de lui par une partie de la plaine du Poitou, est le plateau granitique du *Bocage vendéen.*

2° Le MORVAN est un massif boisé, et en partie granitique, en partie porphyrique, situé au nord-est de la Loire, dans lequel se trouvent les *Bois du Roi* (902 m.) et le mont Beuvray.

A l'est et au nord-est du Morvan, sont les hauteurs de l'*Autunois* et de l'*Auxois* qui s'étendent de la dépression de l'étang de Longpendu au plateau de Langres; à l'est de l'Autunois et de l'Auxois, est la COTE D'OR. Le PLATEAU DE LANGRES est, avec l'Autunois l'Auxois et les Cévennes, la continuation de la grande ligne de partage des eaux de la Méditerranée et de l'océan Atlantique. Ce plateau se rattache aux MONTS FAUCILLES qui se relient eux-mêmes au pied méridional des Vosges et au plateau de Lorraine (suivre sur la fig. 2).

A l'ouest du Morvan, entre le bassin de la Loire et celui de la Seine, sont les *collines du Nivernais,* les hauteurs de la Puisaye et le plateau du Gatinais et de la *Beauce* (suivre sur la fig. 5).

3° A l'ouest de la Beauce, les *coteaux du Perche* se développent en arc de cercle et se rattachent par les monts d'Amain aux COLLINES DE NORMANDIE. Celles-ci forment trois lignes de hauteurs boisées dont la plus grande élévation se trouve dans la *forêt de Multonne* (417 m.). Au sud-ouest des collines de Normandie, sont les collines, très-peu élevées, du Maine.

Au delà de la plaine dans laquelle coule la Vilaine, se dressent les *monts de Bretagne,* très-peu élevés (391 m. au point culminant), mais granitiques et sauvages. Ils se terminent par les *monts d'Arrée* et les *montagnes Noires* (suivre sur la fig. 4).

4° Les principales hauteurs situées au nord du bassin de la Seine sont le *pays de Caux*, le *plateau d'Artois et de Picardie* ; à l'est, l'*Argonne.* Les hauteurs du Verdunois et du Toulois, qui séparent la Meuse de la Moselle, sont une dépendance du plateau de Lorraine.

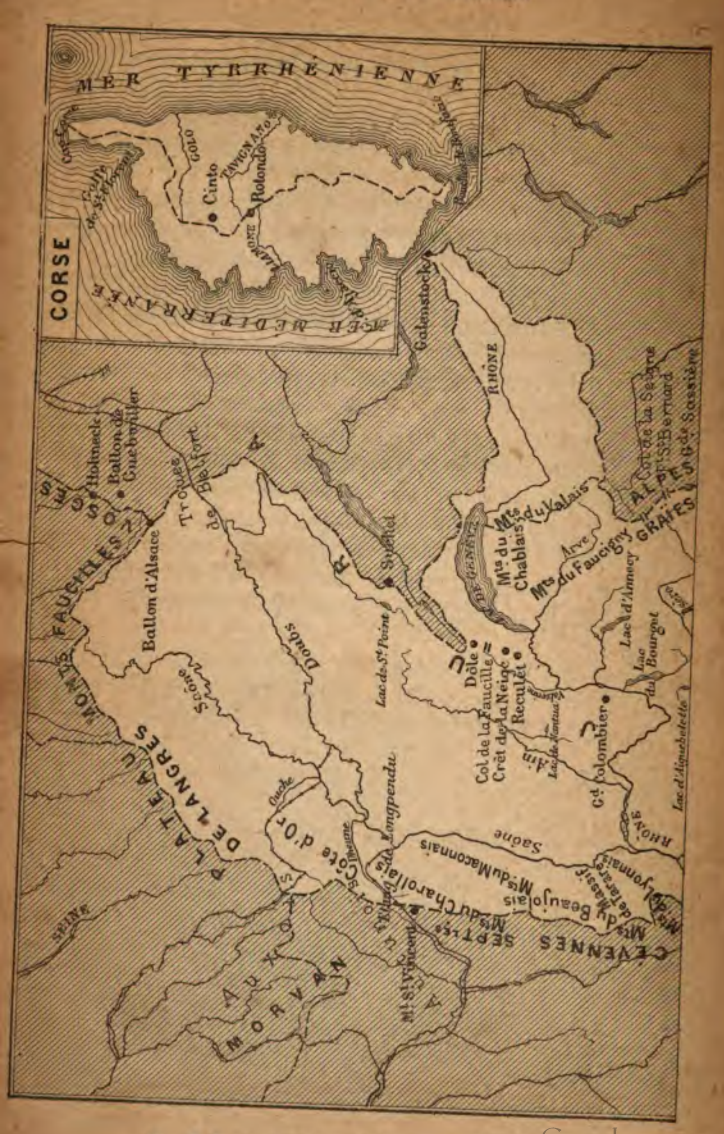
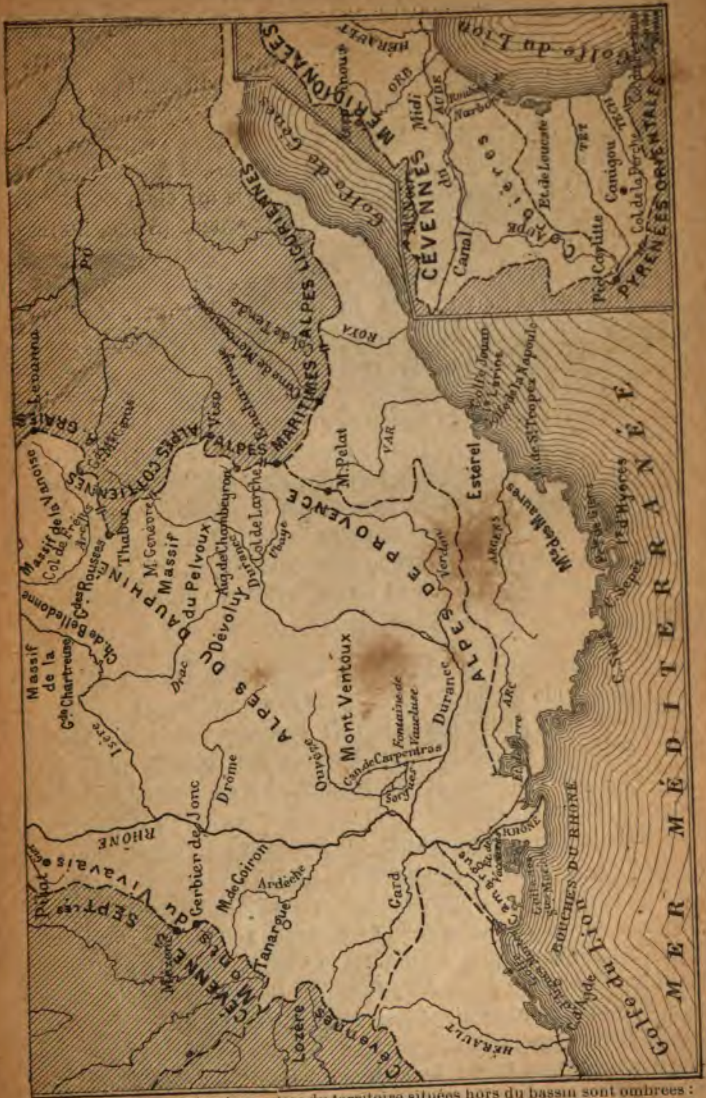


Fig. 2. Bassin du Rhône (partie septentrionale).



Sur toutes les cartes, les parties du territoire situées hors du bassin sont ombrées : une limite - - - - - - - - - - - sépare le bassin principal et les bassins secondaires.

Fig. 2. Bassin du Rhône (partie méridionale).

9. La direction générale des eaux. — Les eaux, dont le cours est déterminé par les pentes du sol, forment en France *sept bassins principaux* et ont *trois directions* distinctes :

1° Dans l'intérieur du grand arc de cercle formé par les Pyrénées, les Cévennes, le plateau de Langres, l'Ardenne et le plateau de l'Artois, elles coulent dans la direction du nord-ouest, vers la Manche et le golfe de Gascogne (Seine, Loire, Garonne) ;

A l'extérieur de ce grand arc, elles coulent :

2° Celles qui sont au nord du Jura, des Faucilles, de l'Ardenne et du plateau de l'Artois, dans la direction du septentrion vers la mer du Nord (Rhin, Meuse, Escaut) ;

3° Celles qui sont au midi des Faucilles et du Jura, vers la Méditerrannée, dans la direction du sud (Rhône).

La France compte près de 140 *cours d'eau navigables,* c'est-à-dire capables de porter des bateaux, ou *flottables*, c'est-à-dire capables de porter des bûches, et, par conséquent, dépendant du domaine de l'État, sans compter les petites rivières, les torrents, les ruisseaux, beaucoup plus nombreux, qui font tourner des roues de moulins et de manufactures ou qui arrosent des prairies.

10. Le bassin du Rhône. — *Le bassin du Rhône*, couvert en grande partie de montagnes très-élevées, est borné, à l'est, par une partie des *Alpes de Provence*, par la ligne de faîte des *Alpes occidentales*, et, hors de France, par une partie des Alpes centrales et des Bernoises ; il est borné, entre la France et la Suisse, par le *Jura* ; il est borné, au nord, par l'extrémité des Vosges et par les *Faucilles* ; à l'ouest, par le *plateau de Langres*, par la ligne de faîte de l'Auxois et de l'Autunois et par les *Cévennes*. La partie supérieure du bassin appartient à la Suisse. La partie française a une superficie de 90,000 kilomètres carrés. On peut le diviser en deux parties : au nord, le bassin de la Saône jusqu'à Lyon ; au sud, le bassin du Rhône proprement dit (suivre sur la fig. 2).

Le RHONE prend sa source à l'extrémité du Valais dans un vaste glacier que borde le sommet neigeux du *Galenstock;* il

coule dans une étroite vallée de la Suisse, le Valais, à l'extrémité de laquelle il forme le LAC DE GENÈVE ; il s'y dépouille du limon blanchâtre dont il était chargé, et sort à *Genève* avec des eaux limpides et azurées. Il contourne ensuite le Jura méridional ; à peine entré en France, près du fort de l'Écluse, il disparaît en partie dans un gouffre, au pied d'une montagne de grès, puis il devient navigable, malgré quelques rapides dangereux. Arrêté à *Lyon* par l'obstacle que lui opposent les Cévennes, il se replie brusquement, et, grossi des eaux de la Saône, il prend, jusqu'à la mer, la direction du sud en longeant les Cévennes. Il arrose *Valence*, *Avignon*, se partage en deux branches principales qui enferment l'*île de la Camargue*, et se jette dans la mer en formant un vaste delta.

Il reçoit en France : 1° sur la rive droite, la Valserine, l'*Ain*, qui coule du nord au sud à travers le Jura ; la SAONE, rivière importante, qui occupe presque toute la partie septentrionale du bassin, arrose *Mâcon*, et se jette dans le Rhône à l'extrémité méridionale de *Lyon*, après avoir reçu le *Doubs*, qui arrose *Besançon*, et l'Ouche qui passe à Dijon ; la Dheune qui alimente le canal du Centre ; le Gier, l'*Ardèche* ; le *Gard* ; 2° sur la rive gauche, l'Arve, qui prend sa source au mont Blanc ; l'ISÈRE, qui arrose *Grenoble* et reçoit l'Arc et le Drac ; la *Drôme* : l'Ouvèze qui reçoit la Sorgues sortie de la belle *fontaine de Vaucluse* ; la *Durance*, rivière trop rapide pour être navigable, embarrassée d'îles, de bancs de sable, et sujette, comme l'Abaye, le Verdon et les autres torrents qui la grossissent, à des débordements terribles.

11. Les bassins secondaires de la Méditerranée. — Les *bassins secondaires* du Rhône ou bassins côtiers de la Méditerranée sont : 1° à l'est du fleuve, l'Arc ; l'*Argens* ; le *Var*, qui a été longtemps la limite de la France ; la Roya, frontière actuelle, qui a sa source et son embouchure en Italie ; 2° à l'ouest du fleuve, l'HÉRAULT ; l'*Orb* ; l'AUDE, qui naît dans les Pyrénées, contourne les Corbières, et arrose *Carcassonne* ; le Têt, la principale rivière du Roussillon, qui passe au pied de *Perpignan* ; le Tech.

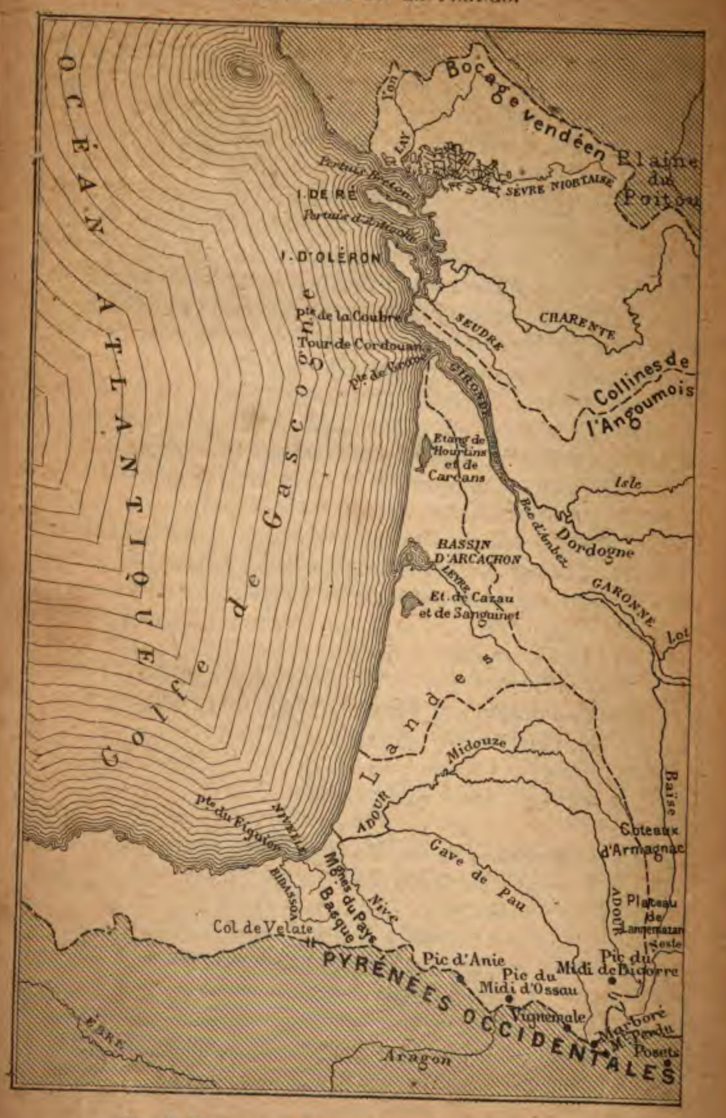


Fig. 3. Bassin de la Garonne (partie occidentale).

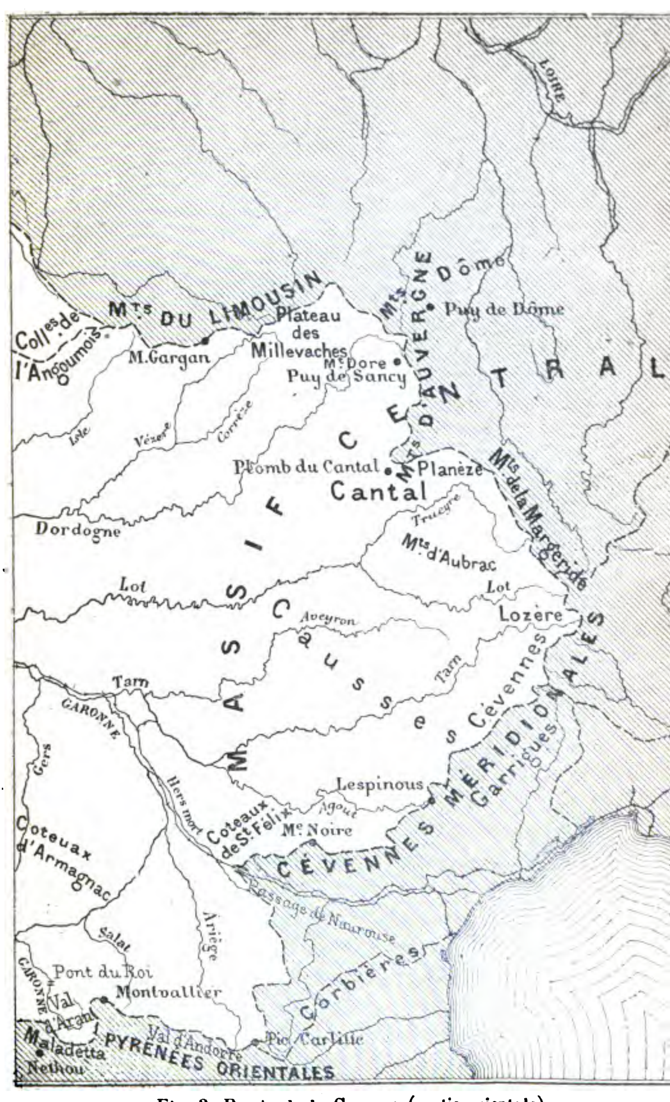


Fig. 3. Bassin de la Garonne (partie orientale).

La Corse n'a que des torrents dont les principaux sont : sur la côte occidentale, le Liamone ; sur la côte orientale, le Tavignano et le Golo.

12. **Le bassin de la Garonne.** — Le bassin de la Garonne est borné : au sud par les *Pyrénées* ; à l'est par les *Cévennes méridionales* ; au nord, par la *Margeride*, par une partie des *Monts d'Auvergne*, par les *monts du Limousin* et les *collines de l'Augoumois* ; à l'ouest, par une partie des *coteaux d'Armagnac* et par la plaine des *Landes*. La superficie est d'environ 81,000 kilomètres carrés (suivre sur la fig. 3).

La GARONNE (580 kilomètres dont 468 sont navigables) prend sa source dans le *val d'Aran*, en Espagne, coule au nord sur la pente des Pyrénées, contourne le plateau de Lannemezan et l'Armagnac en coulant au nord-est, arrose *Toulouse*, se replie ensuite vers le nord-ouest en côtoyant la base du Massif central, arrose *Agen*, *Bordeaux*. Au *bec d'Ambiz* point où la Dordogne réunit ses eaux à celles du fleuve, la Garonne prend le nom de *Gironde* qu'elle garde jusqu'à son embouchure, sur une longueur de 75 kilomètres ; c'est alors moins un fleuve qu'une longue baie.

Elle reçoit : 1° sur la rive droite, le Salat, l'*Ariège* qui arrose *Foix*, l'Hers mort, le TARN qui occupe le sud-est du bassin, coule dans une vallée du Massif central, baigne *Albi*, *Montauban*, et reçoit l'Agout et l'*Aveyron* qui baigne *Rodez* ; le LOT qui coule aussi dans une vallée du Massif central, arrose *Mende* et *Cahors* et reçoit la Trüeyre ; la DORDOGNE qui occupe tout le nord du bassin, prend sa source au mont Dore, reçoit la Vezère (grossie de la *Corrèze*) et l'Isle qui passe à Périgueux, arrose Libourne, et se réunit au bec d'Ambez à la Garonne pour former la Gironde ; 2° sur la rive gauche, la Neste, le *Gers* qui passe à *Auch*, et la Baïse.

Les *bassins secondaires* de la Garonne ou bassins côtiers du golfe de Gascogne sont : 1° au sud du fleuve, la *Leyre* qui arrose les Landes et se jettent dans le bassin d'Arcachon ; l'ADOUR qui a sa source dans les Pyrénées, arrose *Tarbes*, reçoit la Midouze qui se forme à Mont-de-Marsan par la réunion

de deux rivières, le Gave de Pau qui passe au pied de Pau, et la Nive dont le confluent est à Bayonne; la Nivelle; la *Bidassoa* qui coule sur la frontière de la France; 2° au nord du fleuve, la Seudre; la CHARENTE qui prend sa source à l'extrémité des monts du Limousin et arrose *Angoulême* et Rochefort, la *Sèvre Niortaise* qui arrose Niort; le Lay grossi de l'You qui passe à la *Roche-sur-Yon*.

13. **Le bassin de la Loire.** — Le bassin de la Loire est borné, au sud, par le *Bocage vendéen*, par les *monts du Limousin*, par une partie des *monts d'Auvergne*, et par la *Margeride*; à l'est, par les *Cévennes septentrionales*; au nord, par le *Morvan*, les *collines du Nivernais*, le faîte du *Gâtinais* et de la *Beauce*, les *coteaux du Perche* et les *collines de Normandie*. (suivre sur la fig. 4)

La Loire, le plus grand fleuve de France (980 kilomètres dont 512 navigables), prend sa source au mont *Gerbier-de-Jonc*, coule avec rapidité vers le nord, dans une gorgeétroite; passe au pied du Puy, arrose la plaine du Forez; elle se replie vers le nord-ouest lorsqu'elle rencontre les monts du Morvan qui l'arrêtent dans sa course vers le nord, puis arrose *Nevers*, *Orléans*, tourne au sud-ouest en décrivant un grand arc de cercle, baigne *Blois*, se dirige à l'ouest par *Tours* et *Nantes* et se jette dans la mer entre *Saint-Nazaire* et Paimbœuf.

Elle reçoit : 1° sur la rive droite : l'*Arroux* grossi de la Bourbince, la *Nièvre* qui tombe dans la Loire à Nevers; l'Authion, la MAINE, le seul important parmi les affluents de droite, qui arrose *Angers* et qui est formée par la réunion de la *Mayenne* qui passe à *Laval* et de la *Sarthe*, qui passe à *Alençon* et au *Mans* et qui est grossie de l'Huisne et du *Loir*; 2° sur la rive gauche, la Besbre, l'ALLIER qui coule parallèlement à la Loire et arrose *Moulins*, après avoir reçu la Dore et la Sioule; le *Loiret* qui n'a que 12 kilomètres de cours; le CHER grossi de l'Yèvre qui passe à *Bourges* et la Sauldre qui arrose la Sologne; l'INDRE qui passe à *Châteauroux*; la VIENNE qui a sa source au mont Audouze, passe à *Limoges* et reçoit le Clain



Fig. 4. Bassin de la Loire (partie occidentale).

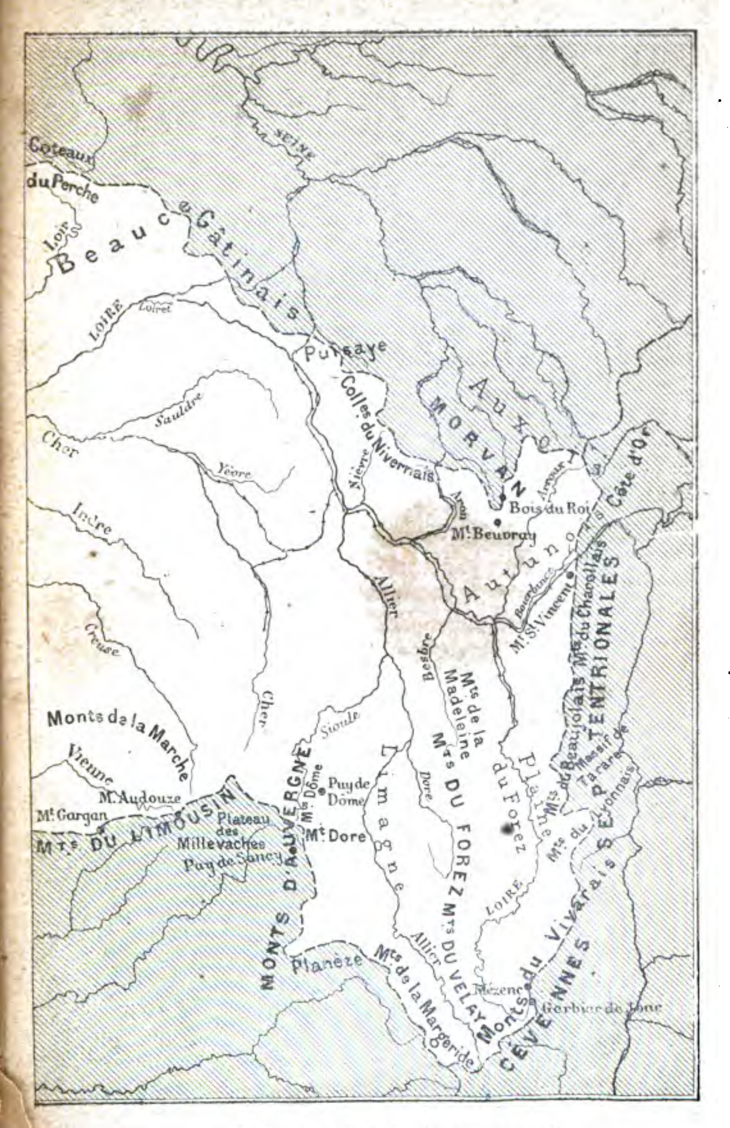


Fig. 4. Bassin de la Loire (partie orientale).

et qui passe à Poitiers, la *Creuse* ; la *Sèvre Nantaise* ; l'Acheneau qui sert de débouché au *lac* de *Grandlieu* resserré entre des montagnes dans sa partie du sud-est, d'où lui viennent ses principaux affluents, il se développe, au nord et au nord-ouest, en belles et riches plaines.

Les *bassins secondaires* de la Loire ou bassins côtiers de l'océan Atlantique sont : 1° au sud du fleuve, la Vie ; 2° au nord et à l'ouest du fleuve, la VILAINE qui prend sa source dans les collines du Maine, devient navigable près de *Rennes* et reçoit l'*Ille* et l'Oust, le Blavet, dans l'estuaire duquel est le port militaire de Lorient ; l'Aulne, qui se jette au fond de la rade de Brest.

14. **Le bassin de la Seine.** — La ceinture du bassin de la Seine est formée par le *plateau de Caux* et les collines du Vermandois et du Noyonnais, qui bordent l'Oise, l'*Ardenne*, l'*Argonne* et le plateau occidental de la Meuse, par le *plateau de Langres*, le *Morvan*, les *collines du Nivernais*, la Beauce les *coteaux du Perche* et les *collines du Lieuvin*. Sa superficie est d'environ 78,000 kilomètres carrés et présente l'aspect d'une vaste plaine ondulée où les montagnes n'apparaissent que vers la limite orientale (dans le Morvan) et que çà et là traversent des rangées de collines (suivre sur la fig.).

La SEINE prend sa source dans un vallon de la commune de Saint-Germain-la-Feuille, près de Chanceaux, à 471 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce n'est d'abord qu'un petit cours d'eau descendant d'un cours rapide vers le nord-ouest jusqu'au delà de *Troyes* ; sa vitesse se ralentit ensuite. Le fleuve devient navigable à Marcilly, et, arrêté par une longue rangée de collines, il se recourbe à l'ouest; puis, près de Moret, il reprend la direction nord-ouest qu'il conserve jusqu'à son embouchure, malgré les nombreux replis de son cours sinueux. *Melun*, *Paris*, *Rouen* sont les chef-lieux de département qu'il arrose. Après un cours de 776 kilomètres, dont 560 sont navigables, il se jette dans la Manche, entre le *Havre* et Honfleur, par un estuaire large de 10 kilomètres. La marée se fait sentir jusqu'à Pont-de-l'Arche, au delà de Rouen ;

c'est ce qui a permis à cette dernière ville d'être le principal port de la Seine lorsque les chemins de fers n'existaient pas et que le commerce employait des bâtiments d'un tonnage moindre qu'aujourd'hui.

Elle reçoit : 1° sur sa rive droite, l'AUBE qui prend sa source au plateau de Langres ; la petite rivière d'Yères ; la MARNE qui prend sa source près de l'Aube, et qui, grossie de la Saulx qui a reçu l'Ornain, de l'Ourcq, du grand et du petit Morin, se jette dans la Seine à Charenton, après avoir baigné *Chaumont*, *Chalons*; l'OISE dont la source est en Belgique, au pied du massif de l'Ardenne, et qui reçoit l'*Aisne*, grossie de la Vesle, et le Thérain, qui passe à Beauvais, avant de se joindre à la Seine à Conflans-Sainte-Honorine ; l'Epte qui fut longtemps la frontière des ducs de Normandie et des rois de France, l'Andelle ; 2° sur sa rive gauche, l'YONNE qui a sa source dans le Morvan, arrose *Auxerre*, et qui, accrue de l'Armançon, et de plusieurs torrents du Morvan, se jette à Montereau-fault-Yonne dans la Seine ; le Loing, dont le confluent est près de Moret ; l'EURE qui, grossie de l'Iton, rivière passant à *Évreux*, se termine Pont-de-l'Arche ; la Rille qui se jette dans l'estuaire de la Seine.

Les *bassins secondaires* de la Seine ou bassins côtiers de la Manche sont 1° à l'ouest du fleuve, la Touques, la Dives, l'*Orne* qui passe à *Caen*, la Vire qui baigne *Saint-Lo*; la Sée et la Sélune qui se jettent au fond de la baie du Mont-Saint-Michel; la *Rance* qui baigne Saint-Malo ; 2° au nord du fleuve, l'Arques qui se jette dans la mer à Dieppe, la Bresle, la *Somme* qui arrose *Amiens*, l'Authie.

15. **Le bassin de l'Escaut.** — Le bassin de l'Escaut présente une plaine peu ondulée et bornée par le *plateau d'Artois* au sud. Le fleuve prend sa source en France, puis se dirige à travers la Belgique vers la mer du Nord, où il se jette par deux larges estuaires, après avoir arrosé Anvers. Grâce à de nombreuses écluses, il est navigable depuis Cambrai, sur une longueur de 312 kilomètres, dont 62 seulement sur le territoire français.

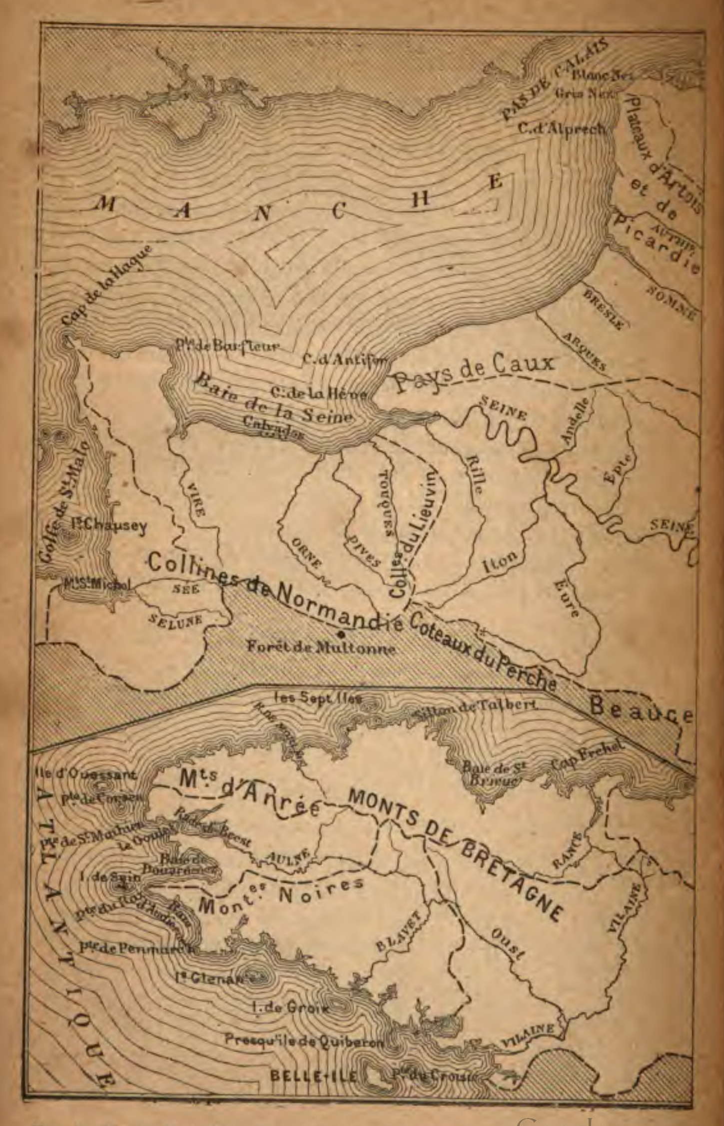


Fig. 5. Bassin de la Seine (partie occidentale) et cours d'eau de la Bretagne.



Fig. 5. Bassin de la Seine (partie orientale) et bassin de l'Escaut.

Ses affluents, en France, sont: la *Scarpe* et la *Lys*, grossie de la Deule qui arrose *Lille*.

L'*Yser* qui se jette dans la mer du Nord, est le principal fleuve secondaire du bassin de l'Escaut.

16. **Le bassin de la Meuse.** — *Le bassin de la Meuse* est borné en France par le *plateau de Langres*, par le *Verdunois* et le *Toulois*, par l'extrémité occidentale de l'*Ardenne*, et par l'Argonne.

La MEUSE, qui prend sa source à l'extrémité du *plateau de Langres*, près des monts Faucilles, coule vers le nord-ouest, arrose *Mézières* dans une étroite vallée, très-encaissée entre deux plateaux, et va, à travers la Belgique et les Pays-Bas, se jeter dans la mer du Nord, en confondant ses eaux avec celles du Rhin et de l'Escaut dans le labyrinthe des îles de Zélande.

Ses affluents, en France, sont: 1° sur la rive droite, le Chiers et la Semoy ; 2° sur la rive gauche, le Bar et la *Sambre*, dont le confluent est à Namur, hors de France.

17. **Le bassin du Rhin.** — *Le bassin du Rhin* est borné (en France) par les *monts Faucilles*, et par les hauteurs du Verdunois et du Toulois.

Le RHIN est un grand fleuve dont le cours a environ 1,300 kilomètres, et qui est navigable, sans interruption, depuis les environs de Bâle, sur une longueur de 862 kilomètres.

Ses eaux, resserrées jusqu'à Bâle dans une étroite vallée, s'étendent dans la plaine d'Alsace formée de leurs alluvions et enveloppent un nombre considérable d'îles, puis passent dans un long et étroit défilé avant de déboucher près de Cologne dans une grande plaine. Parvenu dans les Pays-Bas, il se divise en plusieurs branches et mêle ses eaux à celles de la Meuse pour se jeter dans la mer du Nord. Ses principaux affluents en Allemagne sont le Neckar, le Main, et en Alsace l'Ill.

Le seul affluent important du Rhin qui, depuis le traité de 1871, arrose la France, est la MOSELLE; cette rivière prend sa source au *ballon d'Alsace*, arrose *Épinal*, *Metz*, reçoit la

Fig. 6. Bassins de la Meuse et de Moselle.

Meurthe qui passe à *Nancy*, la Sarre qui aujourd'hui ne coule plus en France, et se jette dans le Rhin à Koblenz.

18. **Les lacs et les étangs.** — La France renferme peu de lacs, lesquels sont presque tous situés dans les régions montagneuses. Elle est riveraine du LAC DE GENÈVE; elle possède, dans les Alpes, le *lac d'Annecy*, le LAC DU BOURGET, le lac d'Aiguebelette, etc.; dans le Jura, le lac de Nantua, le *lac de saint-Point*; dans les Vosges, le *lac de Gérardmer*, etc.; en plaine, le *lac de Grandlieu*, près de Nantes.

Les étangs, au contraire, sont nombreux et se trouvent principalement dans les plaines basses, dans les *Dombes*, dans le delta du Rhône où est l'*étang de Vaccarès*, dans la *Sologne occidentale*, dans les *Landes*, où l'on trouve près de la mer, les étangs de Cazau et de Sanguinet, d'Hourtins et de Carcans, etc., dans le Forez.

19. **La disposition générale des frontières.** — Des six côtés de l'hexagone que figure la France, trois sont des frontières de mer, et trois sont des frontières de terre.

Le développement total des frontières est de plus de 4,600 kil., dont 2,710 kil. maritimes. Ce partage explique comment la France, baignée par les deux grandes mers d'Europe (Océan et Méditerranée) et rattachée par ses frontières orientale et septentrionale au centre de l'Europe, est une puissance à la fois continentale et maritime.

20. **La côte de la Manche.** — La côte de la mer du Nord est basse, marécageuse sur certains points, bordée de *dunes* formées par les sables que les vents amoncellent. On y trouve les ports de *Dunkerque*, acheté par Louis XIV, que Vauban fortifia et dont les Anglais se montrèrent souvent jaloux; *Calais*, que les Anglais ont possédé pendant deux siècles (de 1347 à 1558); *Boulogne*, grand port de commerce; le *Blanc-Nez* et le GRIS-NEZ, deux caps qui ne laissent entre la France et l'Angleterre qu'un détroit de 34 kil. de largeur, le PAS DE CALAIS. Du Gris-Nez on voit distinctement les côtes

d'ANGLETERRE ; de toutes parts de nombreuses voiles apparaissent dans ce passage, un des plus fréquentés du monde, et, la nuit, le pilote qui y navigue a toujours en vue les nombreux phares des deux côtes. On trouve ensuite le cap d'Alprech et Saint-Valery à l'embouchure de la Somme.

Sur la rive gauche de la Somme, le terrain, relevé par le plateau du pays de Caux, forme bientôt une côte escarpée, qui atteint, sur certains points, plus de 100 mètres. La mer en sape la base, et le flot y roule de plage en plage les galets. On remarque *Dieppe*, Fécamp, le cap d'Antifer, le CAP DE LA HÈVE où s'ouvre la vaste embouchure ou *estuaire de la Seine*, et où sont, sur les deux rives du fleuve, les deux ports du HAVRE et de *Honfleur*.

Du cap de la Hève à la pointe de Barfleur, le rivage présente un enfoncement qu'on appelle la BAIE DE LA SEINE. Au fond, est la rivière de l'Orne que les navires d'un faible tirant d'eau remontent jusqu'à *Caen* ; puis un banc de roches basses qui s'étendent en mer, parallèlement à une côte sablonneuse : au seizième siècle, un des vaisseaux de la flotte que le roi d'Espagne II envoyait contre l'Angleterre, *le Salvador*, se brisa contre un de ces rochers qui prit par corruption, le nom *Calvados*. Le sable de la plage, la beauté des prairies voisines et la proximité de Paris en font fréquenter les villages, tels que *Trouville*, Villers, Cabourg, par de nombreux baigneurs durant la saison d'été; on y trouve aussi le petit port d'Isigny.

Le COTENTIN, forme une presqu'île avancée qui sépare la baie de la Seine du golfe de Saint-Malo et qui projette, à son extrémité, la *pointe de Barfleur* à l'est, le CAP DE LA HAGUE à l'ouest; entre les deux, une anse peu profonde où est situé CHERBOURG, le port militaire de la Manche. Dans cette région, les côtes, plus découpées, présentent, au lieu de dunes et de falaises, des roches granitiques qui défient l'effort des flots. A l'ouest, est le GOLFE DE SAINT-MALO. On y trouve le port de *Granville*, les îles *Anglo-Normandes* qui appartiennent à l'Angleterre et dont Jersey et Guernesey sont les plus importantes, les *îles Chausey*, îles françaises, derrière lesquelles commence la *baie du mont Saint-Michel*. Le mont qui lui donne son nom

est un rocher isolé au milieu d'une vaste plage de sable. Dans cet enfoncement, la marée monte à une hauteur de 15 mètres; sur la plage unie, le flot se précipite en grondant avec une vitesse qui dépasse celle d'un cheval au galop, et, deux fois par jour, fait du mont Saint-Michel une île.

En suivant vers l'ouest la côte de la presqu'île de BRETAGNE, on trouve l'embouchure de la Rance avec le port de *Saint-Malo*, le *cap Frehel*, la *baie de Saint-Brieuc*, le *sillon de Talbert*, les Sept-Iles, la rivière et le port de *Morlaix*; dans ces parages tout semés de rochers, la mer est dangereuse. On arrive ainsi à l'extrémité du Finistère, à l'endroit où la côte tourne vers le midi et conduit à la pointe de Corsen.

21. **La côte de l'Océan Atlantique.** — En face de la *pointe de Corsen*, est l'ILE D'OUESSANT, célèbre par une de nos batailles navales; puis, au sud, la POINTE DE SAINT-MATHIEU, qui est plus connue que la précédente. La côte rentre brusquement vers l'est, et un étroit passage, le goulet, donne entrée dans la vaste *rade de Brest*, parfaitement abritée, et découpée en deux anses; toutes les flottes de l'Europe pourraient s'y donner rendez-vous; sur le flanc septentrional de cette rade, est située une des principales défenses maritimes de la France, BREST qui surveille l'Océan. Au midi, se trouvent la *baie*, beaucoup moins sûre, *de Douarnenez*, la *pointe du Raz*, l'île de Sein, ancien séjour des prophétesses druidiques, la *baie d'Audierne* et la *pointe de Penmarc'h*. A cette extrémité du continent, au milieu des rochers sans cesse battus des vents et des flots, la mer est mauvaise, et les naufrages sont fréquents; il a fallu multiplier les phares pour guider les pilotes.

Sur la côte méridionale de la presqu'île, la roche apparaît encore, mais les côtes sont plus basses, et la mer y a découpé des baies profondes : l'*estuaire du Blavet*, le *Morbihan* (mer petite, en bas-breton), tout parsemé d'îles basses et de bancs de sable, l'*estuaire de la Vilaine*. On remarque encore, sur ce rivage accidenté, la longue et étroite *presqu'île de Quiberon*, où les émigrés furent vaincus par Hoche (1795), de petits ports de pêche, le grand port militaire de LORIENT; en mer, les îles

Glenan, l'île de *Groix*, BELLE-ILE, etc. ; puis on atteint la *pointe du Croisic*. Entre la pointe du Croisic et la *pointe de Saint-Gildas* est l'embouchure de la Loire, qui, comme la Seine, a un port intérieur, NANTES, avec deux ports à l'embouchure : sur la rive gauche, le port ancien, *Paimbœuf*, sur la rive droite, le nouveau port florissant, *Saint-Nazaire*. Là se termine la presqu'île bretonne.

Depuis l'ILE DE NOIRMOUTIER, la côte est basse, unie et même marécageuse.

Elle se couvre de sables dans le marais vendéen où l'on trouve la ville des *Sables d'Olonne*, de nombreux marais salants, le pertuis Breton qui sépare ce rivage de l'ILE DE RÉ, laquelle est séparée à son tour de l'ILE D'OLÉRON par le *pertuis d'Antioche*. *La Rochelle*, célèbre par le siége qu'en fit Richelieu en 1628, est le principal port de commerce de cette région, et ROCHEFORT en est le port militaire.

Au midi de la *pointe de la Coubre*, commence l'estuaire de la Gironde, au milieu duquel est *la tour de Cordouan*, avec son phare, et que ferme, au midi, *la pointe de Grave*. La Gironde, large et profonde comme un bras de mer, est navigable pour les gros bâtiments qui peuvent remonter la Garonne jusqu'à BORDEAUX, la Dordogne jusqu'à *Libourne*.

Quand on a franchi l'embouchure du fleuve et l'extrémité du Médoc, on trouve des *dunes*, qui, à travers les terres incultes et basses des Landes, faisaient de rapides progrès jusqu'au jour où les plantations de pins les ont arrêtées. Derrière la ligne qu'elles forment, les eaux croupissent en étangs ; le BASSIN D'ARCACHON, en se frayant un passage jusqu'à la mer, est devenu une véritable baie, semée d'îles.

Au midi de l'embouchure de l'Adour, dont *Bayonne* est le port, la côte est plus élevée. Là sont *Biarritz*, bain de mer fréquenté, et *Saint-Jean-de-Luz*. Puis, les montagnes bordent l'embouchure de la *Bidassoa*, limite de la France et de l'Espagne. Sur la rive espagnole de la *Bidassoa*, s'allonge dans la mer LA POINTE DU FIGUIER.

Toute cette côte, depuis l'île de Ré, est baignée par le GOLFE DE GASCOGNE, fameux par ses tempêtes.

22. **La côte de la Méditerranée.** — Au pied des Pyrénées, la côte est d'abord élevée et rocheuse. Bientôt elle s'abaisse, ne présente plus que des sables, des salines et des étangs dont les principaux sont l'étang de *Leucate*, le grand étang de *Thau* à l'entrée duquel est le port de *Cette* creusé au pied d'une colline au débouché du canal du Midi, l'étang de *Maguelone*, etc., puis les bouches et le delta du RHONE, avec l'*île de la Camargue*, l'*étang de Vaccarès*, et de nombreux marais. C'est la côte du GOLFE DU LION où se trouvent le cap d'Agde, le *golfe d'Aigues-Mortes* et le golfe des Saintes-Maries.

A l'est du Rhône, la côte change d'aspect et devient toute montueuse. Au delà de l'*étang de Berre* est MARSEILLE ; plus à l'est, la presqu'île du CAP SICIÉ, avec le *cap Sepét* qui abrite une double rade profonde : c'est là que se trouve le port militaire de TOULON. Au delà, la *presqu'île de Giens* et les ILES D'HYÈRES. La côte, qui, toujours rocheuse, se replie au nord-est vers le GOLFE DE GÊNES, dessine le petit *golfe de Saint-Tropez*, le *golfe de la Napoule* avec le délicieux paysage de *Cannes*; les *îles Lérins*; le golfe de Jouan; Antibes et son phare, l'embouchure du Var; la ville de *Nice*, Menton; une splendide végétation d'oliviers, de citronniers et de palmiers, et, derrière, le panorama des Alpes.

La marée, si forte dans les golfes de l'Océan, s'élève à peine de 50 centimètres dans les anses de la Méditerranée.

A 170 kilomètres de la côte de France, l'ILE DE CORSE est séparée en deux versants par une double chaîne de montagnes qui forme au nord la longue presqu'île du *cap Corse*. On y trouve le *golfe de Saint-Florent*, le *golfe d'Ajaccio*. Au sud, un détroit, dit BOUCHES DE BONIFACIO, la sépare de la Sardaigne. *Ajaccio* en est le principal port.

23. **La frontière des Pyrénées.** — La frontière méridionale de la France commence dans le lit même de la *Bidassoa*, suit la crête des *monts du pays Basque* et rejoint ensuite les PYRÉNÉES.

Les Pyrénées séparent la France de l'ESPAGNE et du VAL D'ANDORRE, petite république comptant environ 18,000 habi-

tants et restant, depuis le temps de Charlemagne, indépendante entre la France et l'Espagne sous la protection desquelles elle est placée.

De nombreux cols ou « ports » s'ouvrent dans la crête de cette muraille escarpée ; mais, dans toute la partie centrale, ils sont d'un accès difficicile et ne sont guère praticables que pour les muletiers ou les contrebandiers. De chemins de fer et de grandes routes carrossables, il n'y en a qu'aux deux extrémités de la chaîne, où les montagnes s'abaissent, du côté de *Bayonne* ou de *Perpignan.* Aussi ces deux extrémités sont-elles les points vulnérables, et, par conséquent, les points fortifiés de notre frontière du sud. A l'une et à l'autre, nos armées se sont battues durant les diverses guerres que nous avons eues avec l'Espagne, sous Louis XIV comme sous la République.

24. **La frontière de l'est.** — La frontière commence entre la ville de Menton et l'embouchure de la Roya; elle gagne une crête voisine du *col de Tende,* route qui conduit de Nice à Coni en Italie, rejoint ensuite la crête principale des ALPES et la suit jusqu'au nord du mont Blanc. On y trouve de nombreux cols, quelques-uns seulement d'un accès facile, comme le *mont Genèvre* et le *mont Cenis,* lequel était la grande route de communication de la France avec l'ITALIE conduisant de Chambéry à Turin, avant la construction du chemin de fer et le percement du tunnel, situé plus à l'ouest sous le Fréjus; ce *tunnel* de 12 kil. 1/4 de longueur, relie les chemins de fer de France à ceux d'Italie; plus au nord, le *col* dit *petit Saint-Bernard.*

A l'extrémité septentrionale du *mont Blanc,* la frontière suit le contrefort désigné sous le nom d'*Alpes du Valais,* qui nous sépare de la SUISSE, et atteint la rive méridionale du LAC DE GENÈVE. Sur une longueur de 60 kilomètres, la France possède cette rive. La frontière enveloppe ensuite le *canton de Genève,* en traversant le *Rhône.*

Elle se dirige de là vers le JURA dont elle suit la crête et que traversent diverses routes conduisant en Suisse, entre autres

celle du col de la Faucille et celle de Pontarlier suivie par un chemin de fer; elle longe le *Doubs*, le franchit deux fois, descend dans la *trouée de Belfort*, gagne la ligne de faite des Vosges, et la suit jusqu'au *mont Donon*. Jusqu'en 1870, les deux revers des Vosges étaient français, et le Rhin servait de frontière; la guerre de 1870-71 nous a enlevé presque toute l'Alsace.

Grenoble, *Besançon*, *Belfort*, sont les principales villes fortifiées qui défendent cette frontière.

25. **La frontière du nord.** — La frontière du nord a besoin d'être plus défendue encore, parce qu'elle ne présenterait à une invasion ennemie ni le rempart d'un grand fleuve, ni celui d'une chaîne de montagnes, et qu'elle est tout ouverte à l'orient depuis que nous avons perdu une partie de la Lorraine et Metz. Elle quitte les Vosges dont les deux versants, au nord du mont Donon, appartiennent aujourd'hui à l'Empire Allemand; elle suit à peu près le cours de la *Seille*, qu'elle traverse ainsi que la *Moselle*, laissant au nord-est toute la partie de la Lorraine que le traité de 1871 nous a enlevée; elle rejoint, un peu à l'est de *Longwy*, l'ancienne frontière, passe entre la *Semoy* et le *Chiers*, atteint la *Meuse* qu'elle traverse au-dessous de Givet, et dont elle remonte ensuite, vers le sud, le cours durant l'espace d'environ 25 kilomètres, franchit l'*Oise* qui n'est encore qu'un ruisseau; puis, dans une vaste plaine, elle serpente entre la France et la BELGIQUE, en traversant la *Sambre*, l'*Escaut* à son confluent avec la Scarpe, en longeant la *Lys*, et en aboutissant à la côte de la mer du Nord, à 12 kilomètres au nord-ouest de *Dunkerque*.

Dix ou douze routes et cinq voies ferrées la traversent.

Verdun, *Longwy*, *Sedan*, *Mézières*, *Givet*, *Rocroy*, *Condé*, *Valenciennes*, *Cambrai*, *Douai*, *Arras*, *Lille*, *Dunkerque*, forment les principales défenses de cette frontière qui a, pour ainsi dire, comme arrière-garde, les fortifications de Paris.

QUESTIONNAIRE. — Quel est la forme générale de la France? — Quelle est son étendue? — Quelle est la superficie de son territoire? — Quels sont les États européens plus grands que la France? — Entre quels degrés de longitude et de latitude est-elle située? — Quelle est

la température moyenne ? — Quelles causes influent sur cette température? — Combien compte-t-on de climats en France ? — Quel est le caractère distinctif de chaque climat ? — Où sont situés les terrains granitiques ? — les terrains crétacés? — Faire connaître la direction générale des pentes et des chaînes de montagnes ? — Qu'est-ce que le Jura ? — Décrire les Alpes. — Où est situé le mont Blanc ? — Décrire les Pyrénées. — Faire connaître les principales subdivisions des Cévennes. — Où est le passage de Naurouse ? — Où est située la Côte-d'Or ? — Décrire les Vosges. — Qu'est-ce que l'Argonne ? — L'Ardenne ? — Nommer la suite des hauteurs qui s'étendent du Morvan à l'extrémité de la Bretagne. — Nommer les principales montagnes de l'Auvergne. — Qu'est-ce que le Massif central? — Quels fleuves sépare-t-il ? — Quelles sont les directions générales des eaux et des fleuves de France ? — Décrire le cours de la Seine. — Nommer ses affluents et les principales villes qu'ils arrosent. — Décrire la ceinture du bassin de la Seine. — Quels sont les cours d'eau qu'on rattache au bassin de la Seine ? — Décrire le cours de la Loire ? — Pourquoi la Loire coule-t-elle d'abord au nord, ensuite à l'ouest ? — Quels sont les cours d'eau qu'on rattache au bassin de la Loire? — Décrire le bassin de la Garonne. — Pourquoi la Garonne change-t-elle de direction vers l'endroit où est bâti Toulouse ? — Nommer les affluents de la Garonne et les principales villes qu'ils arrosent. — Faire connaître le cours de l'Escaut et ses affluents. — Faire connaître le cours de la Meuse et ses affluents. — Décrire la cours du Rhône, le bassin du Rhône. — Nommer ses affluents. — Les principales rivières qu'on rattache au bassin du Rhône. — Nommer les lacs de France. — Quelles sont les provinces où les étangs sont le plus nombreux ? — Quel est le développement des frontières de la France ? — Décrire la côte de la Manche. — Où est le cap de la Hève ? — Nommer les principaux ports de la côte de Bretagne. — Nommer les îles situées entre la pointe de Saint-Mathieu et la pointe de Grave. — Où est le bassin d'Arcachon ? — Décrire la côte située à l'est du Rhône. — Quelles sont les principales défenses militaires de la frontière des Pyrénées ?— Pourquoi sont-elles situées aux deux extrémités? — Décrire la frontière des Alpes. — Quels sont les États qui bornent la France à l'orient ? — Décrire la frontière du Nord. — Quelles sont les principales forteresses de l'est ? — les principales forteresses du nord ? — Décrire la frontière du nord ? — Par quels cours d'eau et quelles montagnes passerait-on pour aller en ligne directe de la pointe de Saint-Mathieu à Menton ? — du confluent de la Meurthe à Bayonne ? — de Dunkerque à Perpignan ? — etc.

Exercices. — Tracer, à l'aide d'une carte muette, les chaînes de montagnes de la France, — le bassin de la Loire avec sa ceinture et ses affluents, — le bassin du Rhône etc. — Tracer la côte de la Méditerranée. — Tracer le bassin de la Seine avec ses affluents, les villes qu'ils arrosent, les ports et caps de la côte.

DEUXIÈME PARTIE.

LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

(Voir la carte politique.)

26. **La Gaule.** — Dans l'antiquité, on désignait sous le nom de GAULE tout le pays compris entre les deux mers, les Pyrénées, les Alpes, le Rhin, et on appliquait même ce nom à la partie septentrionale de l'Italie (Gaule Cisalpine). Les Romains, déjà maîtres de la Cisalpine, franchirent les Alpes, d'abord pour défendre l'antique ville grecque de *Marseille*, leur alliée, bientôt pour étendre leur domination ; ils conquirent, environ 120 ans avant l'ère chrétienne, la vallée du Rhône où ils fondèrent *Aix* et *Narbonne*, et dont ils firent une *province* romaine (de là le nom de Provence qu'a conservé la partie sud-est).

Le reste de la Gaule, demeuré indépendant et divisé en trois parties : *Belgique* au nord, *Celtique* au centre, *Aquitaine* au sud, du nom des différentes peuplades qui l'habitaient, fut conquis par Jules César, vainqueur de Vercingétorix (52 ans avant J.-C.), après le siége d'*Alésia*. Le pays resta quatre siècles et demi sous la domination des Romains, qui le divisèrent en provinces et qui y introduisirent leurs lois, leur langue, leurs mœurs.

27. **Les invasions germaniques.** — Au cinquième siècle de l'ère chrétienne, des barbares germains envahirent la Gaule, la pillèrent, et y fondèrent des royaumes, les *Wisigoths* dans l'Aquitaine, les *Burgondes* (d'où Bourgogne) dans la vallée de la Saône et du Rhône, les *Francs* (d'où France) au nord. Ces derniers, sous les règnes de Clovis et de ses fils, conquirent les deux autres royaumes et devinrent maîtres non-seulement de toute la Gaule, mais d'une grande partie de la Germanie.

Après de longues dissensions entre les Francs de l'Est ou d'*Ostrasie*, et les Francs de l'Ouest ou de *Neustrie*, les Carlovingiens repoussèrent victorieusement les Arabes qui avaient envahi l'Aquitaine (victoire de Charles Martel à Poitiers, en 732) et ré-

tablirent l'unité de l'Empire franc qu'ils étendirent même, avec Charlemagne, sur toute la Germanie, convertie au christianisme, et sur l'Italie; le vainqueur prit le titre d'empereur d'Occident (800), parce qu'il possédait en effet la plus grande partie des contrées qui avaient composé autrefois l'Empire romain d'Occident.

Mais cet Empire, trop vaste pour durer, se disloqua après la mort de son fondateur, et le traité de Verdun (843) consacra la séparation en trois royaumes. Celui de l'ouest fut la FRANCE, qui eut pour frontière orientale l'*Escaut*, la *Meuse*, les *Cévennes* et le *Rhône*.

Trois peuples ont donc contribué à former la nation française : les GAULOIS, les ROMAINS et les GERMAINS. Ils ont tous trois apporté des éléments distincts qui se retrouvent dans nos mœurs, dans notre langue, dans notre esprit et tous les trois sont, à des titres divers, nos ancêtres.

28. **La formation du territoire français.** — Durant les siècles pendant lesquels la féodalité fut puissante, la France fut morcelée. Les premiers Capétiens ne possédaient en propre que l'*Ile-de-France* et l'*Orléanais*; ce fut le noyau du domaine royal. D'autres provinces s'y ajoutèrent successivement:

La *Normandie*, la *Touraine*, le *Poitou*, conquis par Philippe-Auguste sur le roi d'Angleterre; l'*Aunis*, la *Saintonge*, l'*Angoumois*, le *Bas-Languedoc*, conquis par Louis VIII sur les Anglais ou à la suite de la croisade contre les Albigeois; les *comtés de Blois* et de *Chartres*, le *comté de Toulouse*, la *Champagne*, *Lyon*, acquis par héritage, par mariage ou par force, sous saint Louis, Philippe III et Philippe IV.

Après la guerre désastreuse de Cent ans, la *Guyenne*, qui avait été prise aux Anglais, et le *Dauphiné*, qui fut rattaché au domaine par Charles VII; la *Picardie*, le *Maine* et l'*Anjou*, la *Bourgogne*, la *Provence*, réunis par Louis XI; la *Bretagne*, par Charles VIII et ses successeurs; le *Bourbonnais*, la *Marche*, l'*Auvergne*, le *Forez*, par François Ier; *Calais*, reconquis sur les Anglais; *Metz*, *Toul* et *Verdun*, conquis sur l'Allemagne, par Henri II.

A la suite des guerres civiles de religion qui ensanglantèrent le pays durant trente-cinq ans, le *Béarn*, le *Bugey*, la *Bresse* et

pays de Gex apportés au domaine ou conquis par Henri IV; *rtois*, l'*Alsace*, le *Roussillon*, la *Flandre française*, le *Cam-sis* et la *Franche-Comté*, par Richelieu et Louis XIV; la *raine* et la *Corse*, par Louis XV.

Le *Comtat-Venaissin*, *Montbéliard*, *Mulhouse*, acquis par la publique française dont les conquêtes, beaucoup plus éten-es, furent perdues en 1814, ainsi que celles de l'Empire, à chute de Napoléon I; la *Savoie* et le *comté de Nice*, acquis Napoléon III, la guerre de 1870-71 engagée par ce prince itre Prusse, a fait perdre à la France *Metz*, le *nord de la raine* et presque toute l'*Alsace*.

9. **Les provinces et les départements.** — Avant 39, la France comprenait TRENTE-DEUX PROVINCES OU GRANDS UVERNEMENTS, sans compter la Corse. L'Assemblée consti-inte, en 1790, la divisa en *départements*, subdivisés en dis-cts, cantons et municipalités. Le Consulat remplaça les districts les *arrondissements*, qui sont subdivisés en *cantons*; les itons sont subdivisés en *communes*. (Voir les cartons de la te politique.)

Les départements n'ont pas été tous tracés sur les provinces, leurs limites ne concordent qu'imparfaitement avec les iites de ces dernières, comme on s'en rend compte en exa-nant la carte politique. Les noms des départements ont tirés presque tous de la géographie physique, cours d'eau, ntagnes, etc., laquelle sert, par conséquent, quand on la nnaît bien, à trouver aisément la position relative de nos ndes divisions politiques : ainsi, les départements de Seine-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure sont évidem-nt dans le bassin de la Seine.

On classe dans chaque province les départements dont cette ovince a formé la totalité ou la majeure partie du territoire.

La France comprend TRENTE-CINQ PROVINCES, 32 anciennes s grands gouvernements moins l'Alsace dont nous ne conser-ns qu'une minime partie, plus la Corse), et 3 modernes (Com--Venaissin, Savoie, comté de Nice), qui forment QUATRE-NGT-SIX DÉPARTEMENTS et le *territoire de Belfort* subdivisés 362 ARRONDISSEMENTS.

Nº D'ORDRE des PROVINCES.	86 PROVINCES.	NOMBRE de départements par province.	Nº D'ORDRE des départements.	86 DÉPARTEMENTS. ET 1 TERRITOIRE.	86 PRÉFECTURES. BELFORT.	NOMBRE de sous-préfectures par département.	275 SOUS-PRÉFECTURES 1.
				1° Au nord et au nord-ouest.			
I.	FLANDRE	1	1	NORD	*Lille*	6	Dunkerque, Hazebrouck, Douai, Valenciennes, Cambrai, Avesnes.
II.	ARTOIS	1	2	PAS-DE-CALAIS	*Arras*	5	Boulogne, Saint-Omer, Béthune, Saint-Pol, Montreuil.
III.	PICARDIE	1	3	SOMME	*Amiens*	4	Abbeville, Doullens, Péronne, Montdidier.
IV.	NORMANDIE	5	4	SEINE-INFÉRIEURE	*Rouen*	4	Le Havre, Yvetot, Dieppe, Neufchâtel.
			5	EURE	*Evreux*	4	Bernay, Pont-Audemer, Louviers, Les Andelys.
			6	CALVADOS	*Caen*	5	Vire, Bayeux, Falaise, Pont-l'Évêque, Lisieux.
			7	ORNE	*Alençon*	3	Domfront, Argentan, Mortagne.
			8	MANCHE	*Saint-Lô*	5	Cherbourg, Valognes, Coutances, Avranches, Mortain.
V.	BRETAGNE	5	9	ILLE-ET-VILAINE	*Rennes*	5	Saint-Malo, Fougères, Vitré, Redon, Montfort.
			10	CÔTES-DU-NORD	*Saint-Brieuc*	4	Lannion, Guingamp, Loudéac, Dinan.
			11	FINISTÈRE	*Quimper*	4	Brest, Morlaix, Châteaulin, Quimperlé.
			12	MORBIHAN	*Vannes*	3	Lorient, Pontivy, Ploërmel.
			13	LOIRE-INFÉRIEURE	*Nantes*	4	Saint-Nazaire, Châteaubriant, Ancenis, Paimbœuf.
VI.	ANJOU	1	14	MAINE-ET-LOIRE	*Angers*	4	Segré, Baugé, Saumur, Cholet.
VII.	MAINE	2	15	MAYENNE	*Laval*	2	Mayenne, Château-Gontier.
			16	SARTHE	*Le Mans*	3	Mamers, Saint-Calais, La Flèche.

VIII.	ILE-DE-FRANCE	5	17	SEINE-ET-OISE	*Versailles*	5	Mantes, Pontoise, Corbeil, Étampes, Rambouillet.
			18	SEINE	*Paris*	2	Saint-Denis, Sceaux.
			19	SEINE-ET-MARNE	*Melun*	4	Meaux, Coulommiers, Provins, Fontainebleau.
			20	OISE	*Beauvais*	3	Compiègne, Clermont, Senlis.
			21	AISNE	*Laon*	4	Saint-Quentin, Vervins, Soissons, Château-Thierry.

2° Au nord-est.

IX.	CHAMPAGNE	4	22	ARDENNES	*Mézières*	4	Rocroi, Sedan, Vouziers, Rethel.
			23	MARNE	*Châlons*	4	Reims, Sainte-Menehould, Vitry-le-François, Epernay.
			24	AUBE	*Troyes*	4	Nogent-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Bar-sur Aube, Bar-sur-Seine.
			25	HAUTE-MARNE	*Chaumont*	2	Vassy, Langres.
X.	LORRAINE	3	26	MEUSE	*Bar-le-Duc*	3	Montmédy, Verdun, Commercy.
			27	MEURTHE-ET-MOSELLE	*Nancy*	3	Briey, Toul, Lunéville.
			28	VOSGES	*Epinal*	4	Neufchâteau, Mirecourt, Saint-Dié, Remiremont.

Presque tout l'ancien département de la Moselle, une partie de celui de la Meurthe et un canton des Vosges ont été perdus par la guerre de 1870-1871.

XI. De l'ALSACE, perdue par le traité de 1871, il ne nous reste plus en ce moment que le TERRITOIRE DE BELFORT.

XII.	FRANCHE-COMTÉ	3	29	HAUTE-SAÔNE	*Vesoul*	2	Lure, Gray.
			30	DOUBS	*Besançon*	3	Montbéliard, Baume-les-Dames, Pontarlier.
			31	JURA	*Lons-le-Saunier*	3	Dôle, Poligny, Saint-Claude.
XIII.	BOURGOGNE	4	32	AIN	*Bourg*	4	Gex, Nantua, Belley, Trévoux.
			33	SAÔNE-ET-LOIRE	*Mâcon*	4	Autun, Châlon-sur-Saône, Louhans, Charolles.
			34	CÔTE-D'OR	*Dijon*	3	Châtillon-sur-Seine, Semur, Beaune.
			35	YONNE	*Auxerre*	4	Sens, Joigny, Tonnerre, Avallon.

1 Il y a en tout 362 arrondissements, dont 86 ont les préfectures pour chef-lieu.—Les sous-préfectures sont indiquées sur la carte par leurs initiales.

Nº D'ORDRE des PROVINCES.	36 PROVINCES.	NOMBRE de départements par province.	Nº D'ORDRE des départements.	86 DÉPARTEMENTS. ET 1 TERRITOIRE.	86 PRÉFECTURES. BELFORT.	NOMBRE de sous-préfectures par département.	275 SOUS-PRÉFECTURES.
				3° Au sud-est.			
XIV.	LYONNAIS	2	36	LOIRE	*Saint-Étienne*	2	Roanne, Montbrison.
			37	RHÔNE	*Lyon*	1	Villefranche.
XV.	DAUPHINÉ	3	38	ISÈRE	*Grenoble*	3	La Tour-du-Pin, Vienne, Saint-Marcellin.
			39	DRÔME	*Valence*	3	Die, Montélimar, Nyons.
			40	HAUTES-ALPES	*Gap*	2	Briançon, Embrun.
XVI.	SAVOIE	2	41	SAVOIE	*Chambéry*	3	Albertville, Moutiers, Saint-Jean de Maurienne.
			42	HAUTE-SAVOIE	*Annecy*	3	Thonon, Bonneville, Saint-Julien.
XVII.	COMTAT-VENAISSIN	1	43	VAUCLUSE	*Avignon*	3	Orange, Carpentras, Apt.
XVIII.	PROVENCE	3	44	BOUCHES-DU-RHÔNE	*Marseille*	2	Arles, Aix.
			45	VAR	*Draguignan*	2	Brignoles, Toulon.
			46	BASSES-ALPES	*Digne*	4	Barcelonette, Castellane, Forcalquier, Sisteron.
XIX.	COMTÉ DE NICE	1	47	ALPES-MARITIMES	*Nice*	2	Puget-Théniers, Grasse.
XX.	CORSE	1	48	CORSE	*Ajaccio*	4	Bastia, Calvi, Corte, Sartène.
XXI.	LANGUEDOC	8	49	HAUTE-LOIRE	*Le Puy*	2	Brioude, Yssingeaux.
			50	ARDÈCHE	*Privas*	2	Tournon, Largentière.
			51	LOZÈRE	*Mende*	2	Marvejols, Florac.
			52	GARD	*Nîmes*	3	Le Vigan, Alais, Uzès.
			53	HÉRAULT	*Montpellier*	3	Saint-Pons, Lodève, Béziers.
			54	AUDE	*Carcassonne*	3	Castelnaudary, Limoux, Narbonne.
			55	TARN	*Albi*	3	Gaillac, Lavaur, Castres.
			56	HAUTE-GARONNE	*Toulouse*	3	Muret, Villefranche, Saint-Gaudens.
XXII.	ROUSSILLON	1	57	PYRÉNÉES-ORIENTALES	*Perpignan*	2	Prades, Céret.
XXIII.	COMTÉ DE FOIX	1	58	ARIÈGE	*Foix*	2	Pamiers, Saint-Girons.

4° Au sud-ouest.

			59	HAUTES-PYRÉNÉES	*Tarbes*	2	Argelès, Bagnères.
			60	GERS	*Auch*	4	Condom, Lectoure, Lombez, Mirande.
			61	TARN-ET-GARONNE	*Montauban*	2	Moissac, Castel-Sarrasin.
			62	AVEYRON	*Rodez*	4	Espalion, Millau, Saint-Affrique, Villefranche.
XXIV.	GUYENNE et GASCOGNE	9	63	LOT	*Cahors*	2	Gourdon, Figeac.
			64	DORDOGNE	*Périgueux*	4	Nontron, Ribérac, Sarlat, Bergerac.
			65	LOT-ET-GARONNE	*Agen*	3	Marmande, Villeneuve-d'Agen, Nérac.
			66	GIRONDE	*Bordeaux*	5	Lesparre, Blaye, Libourne, La Réole, Bazas.
			67	LANDES	*Mont-de-Marsan*	2	Dax, Saint-Sever.
XXV.	BÉARN	1	68	BASSES-PYRÉNÉES	*Pau*	4	Bayonne, Orthez, Oloron, Mauléon.
XXVI.	ANGOUMOIS	1	69	CHARENTE	*Angoulême*	4	Ruffec, Confolens, Cognac, Barbezieux.
XXVII.	AUNIS et SAINTONGE	1	70	CHARENTE-INFÉRIEURE	*La Rochelle*	5	Marennes, Rochefort, Saint-Jean d'Angély, Saintes, Jonzac.
			71	VENDÉE	*La Roche-sur-Yon*	2	Les Sables-d'Olonne, Fontenay-le-Comte.
XXVIII.	POITOU	3	72	DEUX-SÈVRES	*Niort*	3	Bressuire, Parthenay, Melle.
			73	VIENNE	*Poitiers*	4	Loudun, Châtellerault, Montmorillon, Civray.

5° Au centre.

XXIX.	TOURAINE	1	74	INDRE-ET-LOIRE	*Tours*	2	Loches, Chinon.
			75	LOIR-ET-CHER	*Blois*	2	Vendôme, Romorantin.
XXX.	ORLÉANAIS	3	76	EURE-ET-LOIR	*Chartres*	3	Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun.
			77	LOIRET	*Orléans*	3	Pithiviers, Montargis, Gien.
XXXI.	BERRI	2	78	CHER	*Bourges*	2	Sancerre, Saint-Amand.
			79	INDRE	*Châteauroux*	3	Issoudun, La Châtre, Le Blanc.
XXXII.	MARCHE	1	80	CREUSE	*Guéret*	3	Boussac, Aubusson, Bourganeuf.
XXXIII.	LIMOUSIN	2	81	HAUTE-VIENNE	*Limoges*	3	Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix.
			82	CORRÈZE	*Tulle*	2	Ussel, Brive.
XXXIV.	AUVERGNE	2	83	CANTAL	*Aurillac*	3	Mauriac, Murat, Saint-Flour.
			84	PUY-DE-DÔME	*Clermont-Ferrand*	4	Riom, Thiers, Ambert, Issoire.
XXXV.	BOURBONNAIS	1	85	ALLIER	*Moulins*	3	Montluçon, Gannat, La Palisse.
XXXVI.	NIVERNAIS	1	86	NIÈVRE	*Nevers*	3	Cosne, Clamecy, Château-Chinon.

Questionnaire. — Comment nommait-on autrefois les habitants de notre pays ? — Quelles étaient les limites de la Gaule ? — Quels sont les peuples qui l'ont successivement conquise ? — Énumérer les provinces réunies au domaine de la couronne sous les premiers Capétiens, — sous les Valois, — sous les Bourbons, — depuis 1789. — Combien compte-t-on de provinces ? — Nommer les anciennes et nouvelles provinces de la partie Nord-Ouest, — de la partie Nord-Est, etc. Quelle est l'ancienne capitale de la Champagne ? — de la Normandie ? etc. — Dans quel département est l'ancienne capitale de la Bourgogne ? — de la Provence ? etc. — Quand la France a-t-elle été divisée en départements ? — Combien y a-t-il de départements ? — d'arrondissements ? — de sous-préfectures ? — Nommer les départements formés par la Normandie, avec leurs chefs-lieux, — par la Champagne, par le Languedoc, — par la Provence, etc. — Dans quelle province est le département du Puy-de-Dôme ? — de la Meurthe ? etc. — Quel est le chef-lieu du Morbihan ? — de la Côte d'Or ? etc. — Nommer les sous-préfectures du département de la Seine, — de Seine-et-Oise, — de l'Aveyron, etc. — Dans quel département et quelle province est Cahors ? — Lyon ? — Montbrison ? — Valenciennes ? — Aix ? etc. — Quels sont les départements qu'arrose la Seine ? — le Rhône ? etc. — Nommer par ordre quels sont les départements qui portent le nom de la Seine ? — de la Loire ? etc. — A quel climat appartient le département de la Gironde ? — de l'Eure ? etc. — Dans quels départements sont les monts d'Auvergne ? — les Cévennes ? etc. — Nommer les départements qui sont dans le bassin de la Loire ? — du Rhin ? — Quels sont les départements situés sur la rive gauche du Rhône ? etc.

Exercices. — Placer, à l'aide d'une carte muette, le nom des provinces et de leurs anciennes capitales. — Tracer les départements formés par l'Ile-de-France, avec leurs chefs-lieux et leurs sous-préfectures, — par la Champagne, — par la Bourgogne, etc. — Tracer les départements du bassin de la Garonne, etc.

TROISIÈME PARTIE.

LA GÉOGRAPHIE AGRICOLE.

(Voir les cartes économiques.)

30. **Les zones de culture.** — L'AGRICULTURE, ou culture de la terre, est l'art de faire produire au sol, directement ou indirectement, les substances dont les unes servent de nourriture à l'homme et dont les autres constituent la majeure partie des matières premières de l'industrie. La production du sol est directe, quand le produit est un végétal sorti du sein même de la terre; indirecte, quand le produit est un animal, nourri avec les végétaux de la terre.

Sur cette culture, le climat et la nature du sol exercent une influence considérable; le cultivateur ne saurait prétendre, sans se ruiner, faire pousser toute espèce de plante dans toute espèce de terrain.

C'est principalement d'après le climat qu'ont été tracées les grandes zones de culture qui coupent obliquement, du Sud-Ouest au Nord-Est, le territoire français, à savoir :

1° La ZONE DE L'OLIVIER, qui comprend toute la partie sud-est de la France, voisine de la Méditerranée, et dont la portion la plus chaude (Provence) est propice à la culture de l'oranger,

2° La ZONE DU MAÏS, qui comprend toute la partie méridionale de la France, située au sud du Massif central, et la partie orientale, et qui renferme la *zone* secondaire *du mûrier*, située au sud et à l'est des Cévennes;

3° La ZONE DE LA VIGNE, qui comprend toute la partie de la France située au sud de la Loire et au sud-est de l'Oise, moins le Massif central où l'altitude ne permet généralement pas cette culture;

4° La ZONE DU POMMIER, qui comprend surtout la partie nord-ouest du territoire, celle où la vigne ne mûrit pas.

La ligne septentrionale de chaque zone marque la limite d'une culture qui, au nord de cette ligne, n'est plus pratiquée

que par exception, dans les jardins. Mais la zone ne trace pas la limite méridionale : c'est ainsi que, dans le Languedoc, on voit pousser le maïs à côté des vignes et des oliviers. Les *céréales*, autres que le maïs, *n'ont pas de zone proprement dite ;* elles poussent sur tout le territoire français, à l'exception de certains rivages de l'Océan et des sommets des montagnes.

31. **L'élévation du sol.** — La culture n'est pas la même sur les montagnes, sur les pentes et dans les vallées. Sous ce rapport, on distingue :

1° La RÉGION DES MONTAGNES, qui est la région des Pyrénées, des Alpes, du Jura et des Vosges, dans laquelle dominent les forêts et les pâturages ;

2° La RÉGION DES PLATEAUX, qui comprend le Massif central, la Bretagne, les Cévennes, les Ardennes, et dans laquelle les céréales, principalement le seigle et le sarrasin, sont cultivées à côté des bois et des pâturages ;

3° La RÉGION DES PLAINES, laquelle, formée par les vallées moyennes et inférieures de nos grands fleuves, occupe à peu près la moitié de la France, et se compose surtout de terres labourables et de prairies.

Dans une même région, d'ailleurs, on rencontre des terrains de qualités très-diverses ; les meilleurs sont ceux dans lesquels se trouvent mêlés en proportion convenable le sable, l'argile et le calcaire.

32. **Les régions agricoles.** — Sous le rapport des divers modes de culture, la France peut être divisée en NEUF RÉGIONS AGRICOLES, à savoir :

1° La RÉGION DU NORD-OUEST, qui comprend le pays entre Seine et Loire, et qui est la plus riche de la France en pâturages et en bœufs ;

2° La RÉGION DU NORD, qui comprend le pays entre la Seine et la frontière de Belgique, et qui est la plus productive en céréales et en plantes industrielles de tout genre;

3° La RÉGION DU NORD-EST, qui comprend la Champagne, la Lorraine, et qui est très-boisée à l'est ;

4° La RÉGION DE L'EST, qui comprend toute la vallée de la Saône, la chaîne du Jura, le cours supérieur du Rhône, et qui, présentant des aspects divers, est surtout célèbre par les vins de la Bourgogne et par les pâturages du Jura ;

5° La RÉGION DU SUD-EST, qui comprend toute la vallée inférieure du Rhône, plus la Corse, et qui a pour caractères distinctifs, dans le voisinage du Rhône, le mûrier, nourriture du ver à soie, et la vigne ; dans le voisinage de la Méditerranée, l'olivier, l'oranger, le citronnier et même le palmier ;

6° La RÉGION DU SUD, qui comprend le rivage de la Méditerranée à l'Ouest du Rhône, et qui possède des châtaigneraies et des pâturages sur les hauteurs du Massif central, des vignes, des oliviers, du maïs dans les plaines ;

7° La RÉGION DU SUD-OUEST, qui comprend la vallée de la Garonne, et dans laquelle domine la culture du maïs et de la vigne ;

8° La RÉGION DE L'OUEST, entre la Garonne et la Loire, qui, ayant des aspects divers, montre ici les vignes de la Charente, là les pâturages du Poitou, plus loin la riche plaine de la Touraine, surnommée le Jardin de la France ;

9° La RÉGION DU CENTRE, qui comprend la plus grande partie du Massif central, région plus froide que les autres régions placées au midi de la Loire, et où abondent les pâturages et les troupeaux.

Les anciennes provinces de France (voir § 29) et les petits pays qui en étaient les subdivisions naturelles ont, pour la plupart, un caractère agricole particulier : tels sont le *Boulonnais* en Picardie ; le *pays de Caux*, le *Vexin*, la vallée d'Auge, le *Cotentin* en Normandie ; le *Perche* dépendant du Maine ; l'*Ardenne*, la *Brie* et la *Champagne pouilleuse* en Champagne ; l'*Argonne* en Lorraine ; le *Charollais*, le *Mâconnais*, la *Bresse*, les *Dombes* en Bourgogne ; le *Beaujolais* et le *Forez* dépendant du Lyonnais ; le *Graisivaudan* dans le Dauphiné ; la Maurienne et la Tarentaise en Savoie ; le *Velay*, le *Vivarais*, dans le Languedoc ; l'*Armagnac*, les *Landes* en Gascogne ; le *Bordelais*, le Médoc, le *Périgord*, le *Quercy*, le *Rouergue* en Guyenne ; le *Bocage vendéen* dans le Poitou ; la *Beauce*, la *Sologne* et le *Gatinais* dans l'Orléanais ; le *Morvan* dans le Nivernais ;

la *Limagne* en Auvergne. C'est pourquoi les noms de ces pays se perpétuent dans le souvenir des habitants de la campagne.

33. **L'exploitation.** — La culture des terres labourables est un art particulier qui a pour objet de faire rendre à chaque terrain la plus grande somme de produits possible, et qui emploie des moyens variables selon la nature du sol, argileux, sablonneux, calcaire, ou humifère, selon que l'argile, le sable, le calcaire ou l'humus s'y trouvent en plus grande quantité. On n'atteindrait pas le but si l'on semait toujours la même graine ; car on épuiserait promptement la terre, et on serait de plus obligé de la laisser souvent en friche, l'ensemencement ne coïncidant pas avec la récolte. Il est donc indispensable de marier des cultures diverses. Ces combinaisons s'appellent *assolement*, et varient selon la qualité de la terre, la nature des débouchés et la richesse du cultivateur.

Fig. 2. Charrue en fer. Longueur : 2m,50.

Pour la culture, on emploie un très-grand nombre d'instruments qui varient, comme les outils d'un ouvrier de fabrique, selon le genre de façon que l'on veut donner à la terre, et qui, comme les autres outils, se perfectionnent et tendent à devenir plus automati-

ques, à mesure que l'agriculture devient plus riche et plus savante. Le plus important de tous est la charrue (voir fig. 7), avec laquelle on donne au sol sa première façon [1]. Le labour consiste à retourner la terre ; il a pour objet de détruire les mauvaises herbes et de mettre les mottes de terre en contact avec l'air, l'eau et la lumière avant qu'on ne procède aux semailles.

34. **Les céréales.** — Les CÉRÉALES sont le principal produit des terres de labour. On comprend sous ce nom diverses graminées : le *blé*, l'*orge*, l'*avoine*, le *maïs*, le *millet*; il faut y ajouter le *sarrasin* qui n'est pas une graminée, et le *riz*, qui est une graminée, mais qui ne vient pas dans les terres de labour. Le *riz* et le *millet* ne sont presque pas cultivés en France.

La plus importante de toutes, le blé, est une graminée qui, sur une tige mince ou paille, de 1 à 2 mètres, porte un épi composé de nombreux grains dont les enveloppes constituent le son ; le grain, réduit en farine, forme, à l'état de pain, le fond de la nourriture des Français. Le blé comprend deux genres : *froment* et *épeautre*. Le *méteil* en un mélange de froment et de seigle.

35. **Le froment.** — Le FROMENT (voir fig. 8) est la reine des céréales ; il se divise lui-même en un grand nombre d'espèces qui constituent, les unes, les blés tendres (ce sont les espèces les plus nombreuses), et les autres, les blés durs (en France, cultivés seulement dans quelques terrains du Midi), ou bien considérées d'après l'époque de la culture, les blés d'automne, qui se sèment généralement en octobre ou en novembre, et les blés de prin-

Fig. 8. Épi de froment. H. : $0^{m},12$.

1. Les deux organes principaux (voir la figure) sont le coutre qui tranche la terre et le soc qui la soulève et renverse de manière à former le sillon.

temps ou trémois qui se sèment en mars; on les distingue aussi en blés barbus et en blés sans barbe.

La culture du froment est en progrès. On y consacre un plus grand nombre d'hectares qu'autrefois, et chaque hectares rend en moyenne un plus grand nombre d'hectolitres : ainsi quatre millions et demi d'hectares étaient ensemencés en 1815 et rendaient environ 40 millions d'hectolitres, soit neuf hectolitres par hectare : aujourd'hui *près de sept millions d'hectares ensemencés rendent, dans une bonne année moyenne, plus de cent millions d'hectolitres*, près de quinzé hectolitres par hectare.

La partie de la France la plus fertile en froment est la *région du Nord*, de la frontière de Flandre jusqu'à la Beauce, puis la contrée *de la Basse-Loire*, le Graisivaudan etc. Les contrées les moins bien partagées sont celles de la Champagne pouilleuse et du Massif central.

36. L'épeautre. — L'ÉPEAUTRE ne diffère guère du froment que parce que la balle adhérente au grain ne s'en sépare pas au battage et doit être enlevée par une opération particulière: c'est pourquoi on l'appelle blé vêtu. Il n'est cultivé en France qu'en petite quantité, dans certaines régions montagneuses, comme les Cévennes et les Vosges.

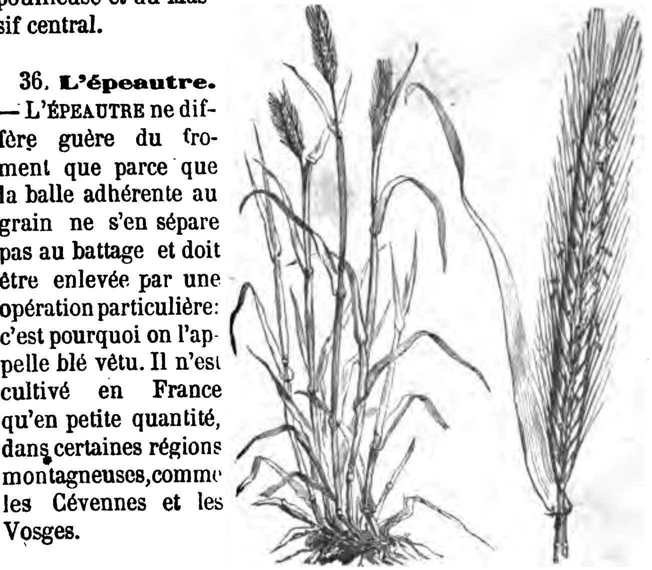


Fig. 9.
Pied de seigle. H.: 1m,60. Épi de seigle. H.: 0m,14.

37. Le seigle. — Le SEIGLE (voir fig. 9)

est le blé des terres froides, légères et des contrées pauvres ; c'est pourquoi sa culture recule devant le froment, à mesure que la richesse augmente; on le cultive beaucoup sur le *Massif central* et dans la *Bretagne*. Cependant il entre dans l'assolement des régions les plus fertiles.

Il occupe environ 2 millions d'hectares et rend en moyenne près de 25 millions d'hectolitres[1].

38. **L'orge.** — L'ORGE (voir fig. 10), qui comprend diverses espèces, est une graminée plus courte en paille, plus petite en

Fig. 10. Épi d'orge. H. : 0m,16. **Fig. 11. Épi d'avoine. H. : 0m,25.**

épi et plus longue en barbes que le blé. Elle vient dans les mêmes terres que le froment ; elle se sème au printemps[2] et

1. Ces chiffres et les suivants ne sont que des évaluations approximatives.
2. Excepté l'escourgeon, orge d'hiver.



est employée en grande partie pour la nourriture des animaux. Elle occupe environ un million d'hectares, rendant presque 20 millions d'hectolitres.

39. **L'avoine.** — L'AVOINE (voir fig. 11), qui a longtemps servi à nourrir les hommes et qui les nourrit encore dans certaines contrées, n'est plus guère consommée en France, aujourd'hui, que par les animaux et surtout par les chevaux ; c'est cependant de l'avoine qu'on tire le gruau. Elle craint la sècheresse ; partant, elle est cultivée surtout dans la *partie Nord-Ouest*. La production est environ de plus de 70 millions d'hectolitres sur une surface de moins de 3 millions d'hectares.

40. **Le maïs.** — Le MAÏS diffère beaucoup, comme aspect, des précédentes céréales. C'est une forte tige surmontée, à l'époque de la fructification, d'une hampe portant le bouquet des fleurs mâles, et garnie de larges feuilles épanouies, aux aisselles desquelles poussent les épis dont les grains très-nombreux et très serrés sont symétriquement disposés sur un torus charnu (voir fig. 12). Il est particulièrement cultivé dans toute la *partie Sud-Ouest* et dans une partie de la *région de*



Fig. 12.
Pied de maïs. H. : 2m. Épi de maïs. H. : 0m,20.

l'Est (Bourgogne et Franche-Comté); il sert à la nourriture des hommes qui en font des pains non levés ou de la bouillie connue sous le nom de gaude, et à la nourriture des volailles et surtout des bestiaux auxquels il fournit un excellent fourrage. La surface ensemencée est de 700,000 hectares; elle produit plus de 10 millions d'hectolitres.

41. **Le sarrasin.** — Le SARRASIN, que l'on nomme dans certaines parties de la France *blé noir*, se présente avec un aspect particulier : tige herbacée et rameuse, portant des feuilles triangulaires, de l'aisselle desquelles partent des faisceaux de petites fleurs roses et blanches, puis de graines noires (voir fig. 13). Il exige très-peu de main-d'œuvre et il est généralement cultivé dans les terrains les plus pauvres, en *Bretagne*, dans les terres sablonneuses du *Midi*, sur le *Massif central*, dans le *Morvan*, sur les terres pauvres de *Picardie* et dans les sables de *Flandre*. Dans les contrées riches, on le réserve exclusivement aux animaux; dans les contrées pauvres, on en fait un pain de mauvaise qualité ou des galettes. La production est d'environ 10 millions d'hectolitres sur plus de 700,000 hectares.



Fig. 13. Tige de sarrasin. H. : 0m,15.

42. **La pomme de terre.** — Après les céréales, le premier produit de l'agriculture à mentionner est la POMME DE TERRE qui les remplace souvent et que l'on nomme à juste titre « le pain tout fait » des pauvres,

C'est un tubercule (voir fig. 14) originaire d'Amérique qui, longtemps dédaigné en France (excepté dans l'Est), doit surtout aux efforts de Parmentier d'avoir été enfin apprécié en France au commencement du dix-neuvième siècle. La culture de la pomme de terre occupe aujourd'hui environ 500,000 hectares, et la récolte, très-variable d'une année à l'autre, atteint en moyenne plus de 110 millions d'hectolitres; elle est cultivée dans tous les départements, principalement dans la *région du Nord-Est*.



Fig. 14.
Touffes de pommes de terre. H. : 0m,35

43. **Les légumes.** — Les LÉGUMES sont, au point de vue de la vente, de deux genres très-distincts : 1° les *légumes secs*, haricots, lentilles, etc., qui seuls ont été longtemps l'objet d'un commerce important et lointain ; 2° les *légumes frais* : les uns, comme les turneps, sont destinés aux bestiaux ; les autres, choux, carottes, salades, asperges, artichauts, etc., devant être consommés peu de temps après la récolte, étaient, pour la plupart, produits dans le voisinage du marché et ont donné naissance à la culture maraîchère *près des grandes villes*. Aujourd'hui, les chemins de fer permettent de cultiver ces derniers au loin : les primeurs du *Midi* et les légumes des maraîchers de *Bretagne* approvisionnent Paris. Aussi ce genre de culture a-t-il, par cette raison et par l'accroissement du nombre des consommateurs, pris depuis quelques années une très-notable extension.

44. **La betterave.** — Les PLANTES INDUSTRIELLES sont le ..et d'une culture perfectionnée : c'est pourquoi elles se ..contrent surtout dans nos départements du NORD.

En première ligne, vient la BETTERAVE (voir fig. 15) qui, comme la pomme de terre, n'est entrée que depuis le commencement de notre siècle dans les habitudes de l'agriculture. Elle est destinée, soit à la nourriture du bétail, et, à ce titre, on la cultive un peu partout, soit à la fabrication du sucre, et, à ce titre, on la cultive en très-grande quantité dans les cinq départements du *Nord*, de l'*Aisne*, du *Pas-de-Calais*, de la *Somme* et de l'*Oise*; elle occupe plus de 300,000 hectares. Excellente culture qui permet, à l'aide des résidus et des feuilles, de nourrir un nombreux bétail et par conséquent d'avoir un fumier abondant qui féconde les terres à blé.

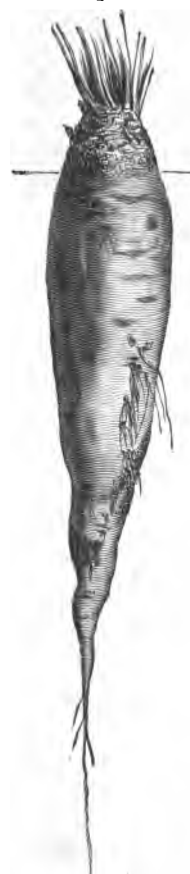


Fig. 15.
Betterave. H. : 0m,40.

45. Les plantes textiles. — En seconde ligne, viennent les PLANTES TEXTILES, qui, en France, sont le chanvre et le lin.

Le *chanvre* est une plante d'une hauteur de 2 mètres environ, qui se sème au printemps et se récolte trois ou quatre mois après ; il vient dans les terrains riches, mais il craint l'excès de sécheresse et d'humidité ; la partie *Nord-Ouest* (*Flandre*, *Picardie*, *Normandie*, *Maine*, *Anjou et Bretagne*) est celle où il est le plus cultivé. Il donne deux produits, la graine ou chènevis, et la tige dont les fibres fournissent la filasse. Ce dernier produit, que l'on obtient par diverses manutentions, rouissage, billage ou broyage, et peignage, est de beaucoup le plus important ; il fournit à la filature et à la corderie, en moyenne, 70 millions de kilogrammes.

Le *lin* n'a guère que 60 centimètres de hauteur ; il donne la graine de lin dont on use en médecine ou avec laquelle on fait de l'huile, et une filasse plus fine que celle du chanvre, et qu'on soumet aux mêmes préparations. La *région du Nord,* le *Haut-Languedoc* et la *Gascogne* sont les parties où il est le plus cultivé ; sa production totale équivaut à peu près à la moitié de celle du chanvre en poids, et aux deux tiers en valeur.

46. **Les graines oléagineuses.** — En troisième lieu parmi les plantes industrielles, sont les GRAINES OLÉAGINEUSES (indépendamment du chanvre et du lin). Cette culture occupe environ 250,000 hectares qui rendent plus de 3 millions 1/2 d'hectolitres, sans compter le fourrage. Elle est surtout pratiquée dans les *départements du Nord,* et comprend :

Le *colza,* sorte de chou monté dont le fruit renferme de petites graines noires ou rougeâtres (voir fig. 16) ;

La *navette,* assez semblable au colza, et donnant, comme lui, de l'huile à brûler ;

L'*œillette,* ou pavot noir (voir fig. 17), qui donne une bonne huile à manger.



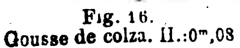


Fig. 16.
Gousse de colza. H. : $0^m,08$

Fig. 17.
Tête d'œillette. H. : $0^m,12$.

47. **Les plantes tinctoriales.** — En quatrième lieu, sont les PLANTES TINCTORIALES, la garance, le safran, la gaude, le pastel, que l'on cultive principalement dans les départements de *Vaucluse* et de la *Seine-Inférieure.*

48. **Le tabac.** — En cinquième lieu, est le TABAC (voir fig. 18); il peut réussir en France sous tous les climats; mais l'administration des tabacs, qui seule achète la récolte, n'en a autorisé la culture que dans une *quinzaine de départements.*



Fig. 18. Pieds de tabac. H. : 2ᵐ.

49. **Les prairies naturelles.** — Les PRAIRIES sont indispensables à l'agriculture, non-seulement parce qu'elles nourrissent les bestiaux dont l'homme se nourrit à son tour, mais parce qu'elles procurent, par ces mêmes animaux, le fumier, qui rend fertiles les terres de labour.

Les *prairies naturelles* sont des terres cultivées en herbe, qui donnent le *foin* le plus estimé. Elles ne réussissent bien que sous les climats humides et dans les terrains bien arrosés, et par conséquent dans les *vallées*, en *Bretagne*, en *Normandie,* sur le *littoral de l'Océan,* sur le *Massif central,* dans la *vallée de la Loire*, dans le *Morvan*, dans la *vallée de la Saône.*

Les *pâturages* sont des prairies naturelles situées généralement sur les pentes de montagnes, dans les clairières des bois, et qui, n'étant pas arrosées, donnent une herbe

qu'on ne fauche pas et que les bestiaux pâturent sur place. On en trouve beaucoup sur les régions montagneuses des *Alpes*, des *Pyrénées*, des *Cévennes*, de l'*Auvergne* et dans les *Landes*. Les pâturages sont beaucoup moins productifs que les prairies. Prairies, pâturages et landes occupent une superficie d'environ 12 millions d'hectares.

Les *prairies artificielles* sont des terres de labour que l'on ensemence pour une ou plusieurs années en *trèfle*, en *luzerne*, en *sainfoin*, etc., et qui donnent, comme récolte, du fourrage. Les prairies artificielles, en permettant de nourrir, sur un même espace, beaucoup plus de bétail, rendent d'immenses services à l'agriculture. On compte environ 3 millions 1/2 d'hectares de prairies artificielles, situées surtout dans le *bassin de la Seine*, dans le département du *Puy-de-Dôme*, etc.



Fig. 19. Branche de vigne, avec grappe de raisin. H. : 0m,30

50. **Les cultures arborescentes.** — Les *cultures herbacées* que nous venons d'énumérer, et qui, pour la plupart, sont annuelles, c'est-à-dire sont semées ou plantées et récoltées dans le cours d'une année, occupent la majeure partie de nos terres; l'autre partie, encore très-importante (environ 13 millions 1/2 d'hectares) appartient aux *cultures arborescentes*, qu'on divise en trois grandes catégories :

1° Vignes ;
2° Autres arbres à fruits ;
3° Bois et forêts.

51. **Les vignes.** — La VIGNE (voir fig. 19) est une des richesses caractéristiques du sol français, elle y occupe plus de 2 millions 1/2 d'hectares, répartis entre 77 départements, et produit des vins d'une saveur toute particulière qui sont recherchés dans le monde entier. Elle donne une récolte moyenne de plus de 60 millions d'hectolitres.

Les principaux groupes de production sont :

La BOURGOGNE, qui se divise elle-même en HAUTE-BOURGOGNE (départements de la *Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône*), où sont les crus les plus estimés, tels que ceux de *Chambertin, Beaune, Volnay* (Côte-d'Or), etc., puis, au second rang, les vins de *Mâcon* et du *Beaujolais*, et en BASSE-BOURGOGNE (départements de l'*Yonne* et de l'*Aube*), produisant des vins qui ont moins de réputation que ceux de la Haute-Bourgogne, mais dont plusieurs sont cependant très-recherchés, entre autres, les vins blancs de *Chablis* (Yonne).

L'EST, groupe d'importance secondaire, ou plus exactement réunion des groupes du *Jura* et de la *Lorraine*.

La CHAMPAGNE (département de la *Marne*, entre *Reims* et *Epernay*), qui donne, à l'aide de certains procédés de fabrication, des vins mousseux renommés dans le monde entier.

La GUYENNE, qui donne les vins désignés sous le nom général de vin de BORDEAUX. C'est un groupe très-important qui comprend, entre autres crus fort estimés, ceux du *Médoc* et ceux des *Graves*, ou terre de gravier. A ce groupe principal se rattachent les groupes secondaires de la *Dordogne*, du *Quercy*, de l'*Albigeois*, des *Pyrénées*, de l'*Armagnac* dont les vins sont pour la plupart convertis en eaux-de-vie, du *Béarn* et des *Landes*.

La CHARENTE (deux départements, *Charente* et *Charente-Inférieure*), qui rend plus de 5 millions d'hectolitres de vin, destinés, pour la plus grande partie, à être distillés et vendus

sous le nom d'*eaux-de-vie de Cognac* (Charente). La plus estimée s'appelle, du nom du cru, fine Champagne.

Le MIDI, dont la production s'est considérablement accrue (surtout celle de l'*Hérault*), depuis que la maladie de la vigne a fait renchérir le produit et que les chemins de fer lui ont ouvert des débouchés, et qui comprend lui-même quatre groupes, dont les deux premiers sont très-productifs : le *Roussillon*, le *Languedoc*, la *Provence* et la *Corse*. *Pézenas* (Hérault), *Cette* (Hérault), sont les principaux marchés.

Au nord d'Avignon, sur une série de coteaux que bordent le RHÔNE, sont les *vins de la côte du Rhône*, parmi lesquels on peut ranger les crus célèbres de l'*Ermitage*, à Tain (Drôme).

Le CENTRE, dont les vins sont achetés pour les coupages et pour la consommation journalière, produit les *vins d'Auvergne*, les *vins du Cher* (départements du Cher et du Loir-et-Cher), les *vins d'Orléans*, employés en partie pour la fabrication du *vinaigre*, les *vins d'Anjou*, les *vins de Touraine*, vins ordinaires. Il faut joindre à cette liste les *environs de Paris*, et principalement Argenteuil, qui donnent en grande quantité des vins de qualité très-secondaire.

Il faut y joindre aussi le *raisin de table*, que produisent en grande quantité le *Midi* et les *environs de Paris*, surtout Thomery, près de *Fontainebleau*.



Fig. 20.
Tige de houblon. H. : 0m,35.

52. **Le cidre.** — Dans la région du Nord-Ouest et dans une grande partie de celles du Nord et du Centre, la vigne ne vient pas, et la boisson ordinaire des habitants est le CIDRE, que l'on extrait de la pomme, et que produisent principalement la *Normandie*, la *Bretagne*, la *Picardie*, l'*Artois*, le *Poitou* et quelques *provinces du Centre*.

53. **La bière.** — Dans les *régions du Nord* et du *Nord-Est*, où le pommier vient mal et la vigne plus mal encore, la boisson ordinaire est la BIÈRE que l'on fabrique avec de l'eau d'orge fermentée, du houblon et des matières sucrantes ; aussi le *houblon* (voir fig 20) est-il cultivé dans les régions du Nord-Ouest, du Nord et du Nord-Est, surtout dans la *Flandre* et dans les plaines situées au pied des Vosges.

Les grandes villes, telles que *Paris* et *Lyon*, étant des centres très-importants de consommation, sont aussi des centres de fabrication de la bière.

54. **Les autres arbres à fruits.** — Indépendamment du raisin et des pommes, on cultive, soit dans les jardins, soit dans les champs, un très-grand nombre de fruits, qui servent soit de nourriture pour l'homme, soit de matière première pour l'industrie.



Fig. 21. Branche de noyer avec noix. H.: 0m,16.

Il faut distinguer parmi ceux qui servent de nourriture: 1° les *fruits frais* de toute espèce des *environs de Paris* (Montreuil, Fontenay, etc.), *pommes* et *poires* de la *Normandie*, de l'*Anjou*, de la *Limagne*, *abricots d'Auvergne*, *pêches* du *Midi* *cerises* du *littoral de la Manche* : 2° les *fruits secs*,

pommes tapées de ***Châtellerault*** et de ***Saumur***, ***prunes d'Agen*** et de ***Provence***, ***figues marseillaises***, ***amandes*** de ***Provence*** et de ***Languedoc***.

Parmi les arbres à fruits qui servent à l'industrie aussi bien qu'à la nourriture, et que l'on cultive moins dans les jardins que dans les vergers, sont :

1° Le *noyer* (voir fig. 21), qui fournit un bois d'ébénisterie, et dont les fruits sont comestibles, avant maturité, comme cernaux, à maturité, comme noix fraîches ou sèches, et servent à fabriquer de l'huile : on en trouve partout; mais la plus grande quantité pousse dans le *Centre* et dans l'*Est*.

2° L'*olivier* (voir fig. 22), dont le fruit est servi sur les tables et fournit la meilleure huile comestible : on ne le trouve que



Fig. 22.
Branche d'olivier. H. : 0m,35.

Fig. 23.
Branche de châtaignier. H. : 0m,20.

dans les régions du *Sud* et du *Sud-Est*; en *Provence*, sont les principaux centres du commerce de cette huile.

3° Le *châtaignier* (voir fig. 23), qui peuple des forêts entières, et qui, se plaisant dans les terrains granitiques ou argilo-sableux, est très-répandu dans la *Corse*, le *Limousin*, les *Cévennes*, le *Cantal;* son bois léger est recherché pour faire des douves de tonneau et des échalas de vigne; ses fruits, cuits en galette ou en bouillie, forment une portion notable de la nourriture dans les pays pauvres où il pousse; les plus beaux fruits, châtaignes ou marrons (surtout les marrons dits de Lyon et venant du *Vivarais*), sont consommés dans les villes.

4° Le *mûrier* blanc (voir fig. 24), que l'on cultive en grande quantité dans la *vallée du Rhône*, pour sa feuille, nourriture du ver à soie.



Fig. 24. Branche de mûrier. H. : 0m,40.

55. **Les bois et forêts.** — C'est ordinairement dans les terrains ingrats, non susceptibles d'être appropriés en terres de labour ou en prairies, qu'on trouve les BOIS ET FORÊTS. Les bois et forêts sont de vastes espaces cultivés en arbres que l'on élague et qu'à maturité on abat pour faire des bois de construction, des planches, du bois à brûler, de la potasse, de la résine, du charbon. On obtient le charbon en carbonisant, c'est-à-dire en brûlant incomplétement, et pour ainsi dire à l'étouffée, des bûches disposées en meules.

Les principaux genres d'arbres qui peuplent nos forêts sont divisés:

Fig. 25. Branche de chêne. H. : 0m, 18. Fig. 26. Feuille d'orme. H. : 0m,03

En BOIS DURS, comprenant le *chêne* (voir fig. 25), qui pousse dans toutes les parties tempérées de notre climat et



Fig. 27.
Branche de peuplier. H. : 0m,50.



Fig. 28.
Branche de bouleau. H. : 0m,50

dans les terres suffisamment compactes et profondes ; l'*orme* champêtre (voir fig. 26), qu'on voit souvent ombrager nos routes et qui fournit, ainsi que le *frêne* et le *charme*, un excellent bois ; le *hêtre* ou fayard, qui est, avec le chêne, le roi de nos forêts ;

En BOIS BLANCS, comprenant l'*aune*, le *peuplier* (voir fig. 27), le *tremble* et le *saule*, qui aiment les lieux frais, le *bouleau* (voir fig. 28), à la blanche écorce, et aux feuilles ténues et tremblotantes, plante rustique qui vient volontiers dans tous les terrains, même les plus maigres et les plus froids, etc. ;

En BOIS RÉSINEUX, ou arbres verts, ainsi nommés parce que leurs feuilles, étroites et allongées en forme d'aiguilles, ne tombant qu'au bout de plusieurs années, leur conservent une verdure perpétuelle : le *sapin* (voir fig. 29), le *mélèze*, plus



Fig. 29. Branche de sapin. H. : 0m,50 Fig. 30. Branche de pin. H. : 0m,50.

rare en France, le *pin* (voir fig. 30), que l'on rencontre surtout dans nos régions montagneuses et dans les Landes.

Les massifs forestiers, qui comprennent 8 millions 1/2 d'hectares, sont inégalement répartis sur la surface de notre sol. On les trouve :

1° Dans les *régions du Nord-Est et de l'Est*, c'est-à-

dire la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Nivernais, sol généralement montagneux (Vosges, Argonne, Faucilles, plateau de Langres, Morvan, Jura) et pauvre, qui forme comme un vaste demi-cercle d'où partent les affluents de la Seine; ce demi-cercle se continue par les forêts plus clair-semées du Cher, du Loiret, de la Sarthe et de l'Orne, et compte, entre autres grandes forêts, celles de *Chaux*, dans le Jura; d'*Orléans* (37,000 hectares), la plus grande de France, dans le Loiret; de *Perseigne*, près d'Alençon;

2° Dans le bassin de la Seine, où sont plusieurs grandes forêts isolées, réservées dans des terres sablonneuses, *Compiègne*, *Saint-Germain*, *Sénart*, *Fontainebleau* (17,000 hectares), etc.;

3° Dans les *Alpes*, où sont les forêts de la Grande Chartreuse, de Saint-Tropez, de l'Esterel, etc.;

4° Dans les *Pyrénées*;

5° Dans les *Landes*, celui des départements de France qui compte le plus d'hectares boisés, à cause des plantations de pins maritimes par lesquelles on a utilisé son sol rebelle à la culture.

56. **Le bétail.** — Le bétail fait la richesse de la terre; mais le bétail ne peut être abondant lui-même qu'autant que la terre est riche en fourrages, et le nombre de têtes possédées par chaque région est presque toujours en rapport avec l'étendue de ses prairies naturelles ou artificielles.

Sous le nom de GROS BÉTAIL, on comprend, d'une part, les chevaux, dont on porte le nombre à près de 3 millions; les ânes et les mulets, au nombre de plus de sept cent mille pour les deux espèces; d'autre part, les taureaux, bœufs; vaches et génisses, au nombre de près de 12 millions; et, sous le nom de PETIT BÉTAIL, les moutons au nombre d'environ 26 millions, les chèvres au nombre de plus d'un million et demi, et les porcs au nombre de plus de 5 millions 1/2.

57. **Le cheval.** — Le CHEVAL est de tous les animaux domestiques celui dont l'entretien est le plus dispendieux; mais



il fournit le meilleur fumier et il a une valeur très-grande, soit par les services qu'il rend au cultivateur, soit par le prix auquel il est vendu sur le marché.

Avant le développement des prairies artificielles, on n'élevait guère de chevaux que dans les régions de prairies naturelles, et les chevaux de chaque région avaient des caractères distinctifs très-accusés, il n'en est plus de même au-

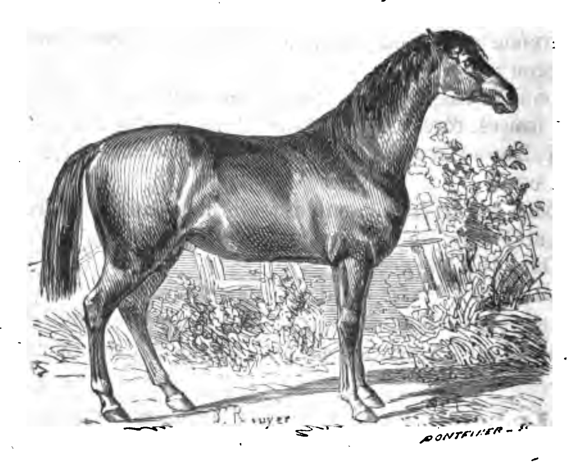


Fig. 31. Cheval percheron. H. : 1m,72.

jourd'hui, particulièrement pour le cheval de selle; cependant, surtout pour les gros chevaux de trait, on reconnait encore diverses races :

1° La *race flamande*, race de trait qui a la taille haute les formes épaisses et à qui on reproche une certaine mollesse.

2° La *race boulonnaise*, race de trait, bien supérieure à la précédente, presque aussi grande, fortement charpentée, courte de jambes, et cependant très-propre au trot ; aussi s'est-elle répandue avec quelques variétés jusque dans la Picardie et le pays de Caux.

3° La *race normande*, race de selle et d'attelage, notablement améliorée par le mélange avec les chevaux de race anglaise ;

c'est dans la *vallée d'Auge* ou vallée de la Dives, qu'on élève les plus beaux chevaux de selle.

4° La *race bretonne*, petite et énergique.

5° La *race percheronne* (fig. 31), de moyenne grandeur, à l'encolure forte, à la robe ordinairement d'un gris pommelé, à la croupe large, aux muscles vigoureux et bien dessinés; c'est la race la mieux faite pour traîner avec vitesse de très-lourds fardeaux, double avantage qui fait rechercher à un très-haut prix les chevaux percherons. Aussi est-elle répandue non-seulement dans le *Perche*, mais dans le *Maine*, le *pays Chartrain* et la *Beauce*.

Après les RÉGIONS DU NORD ET DU NORD-OUEST, qui élèvent et possèdent le plus grand nombre de chevaux en France, il faut citer, au sud de la Loire :

La *race poitevine*, dans le Poitou ;

Les petits et vigoureux chevaux des Landes et des Pyrénées ;

A l'est, la *race comtoise*, dans la Franche-Comté.

58. **L'âne et le mulet.** — L'*âne* est le cheval du pauvre, bête de somme éminemment rustique et sobre. Indépendamment de l'espèce commune qu'on trouve dans tous les départements, surtout dans les départements du Midi, il y a deux races particulières : celle de *Gascogne*, très-répandue dans toute la vallée de la Garonne, et celle du *Poitou*, province qui fournit les mulets les plus estimés.

59. **Le bœuf.** — On compte en France environ quatre fois plus d'individus de l'ESPÈCE BOVINE que de l'espèce chevaline. C'est que l'espèce bovine, indépendamment du fumier qu'elle donne comme le cheval, a deux fins. Elle est, ainsi que le cheval, un instrument de travail comme bête de trait, et elle sert, par son lait et par sa viande, à l'alimentation de l'homme; avec le mouton et le porc, elle constitue le fond de notre alimentation animale, comme les céréales sont le fond de notre alimentation végétale. Selon que l'espèce est plus apte à l'une ou à l'autre de ces fins, on la désigne sous le nom de *race de trait*, de *race laitière*, ou de *race de boucherie*.

Les races laitières et de boucherie qui se sont beaucoup améliorées depuis un demi-siècle, sont élevées principalement dans les RÉGIONS DU NORD-OUEST ET DU NORD, où le marché



Fig. 32. Bœufs dans un herbage de la Normandie.

de Paris sollicite cette production, où la culture, riche en céréales et en prairies, permet l'élevage et l'engraissement, où enfin l'abondance des chevaux n'exige pas le travail du bœuf.

On trouve dans ces régions la *race flamande*, race laitière, à la taille élevée, la belle *race normande* (voir fig. 32) qui donne à la fois beaucoup de viande et beaucoup de lait et qu'on élève surtout dans le pays d'Auge, dans le Bessin et dans le Cotentin, la petite *race bretonne*, bonne laitière, la *race mancelle*.

Les races de trait se trouvent principalement dans les RÉGIONS DU NORD-OUEST, DU CENTRE ET DU SUD, où le cheval est rare comme l'avoine, où le sol montagneux et sec présente plus de pâturages que de prairies, où la terre, tantôt



Fig. 33. Moutons au parc.

durcie par le soleil, dans le midi, tantôt pierreuse et inégale, dans le Centre, s'accommode mieux du travail du bœuf. Là sont la belle *race comtoise*, la belle et forte race du *Charollais*, la race rustique de *Salers* sur le Massif central, la vigoureuse *race gasconne* dans le midi, etc.

En général, les jeunes sujets, bouvillons et génisses, naissent en plus grande quantité dans les *pâturages des montagnes* (Cantal, Cévennes, Limousin, Gatine, Bretagne, Jura, Vosges), et dans les *herbages de l'Ouest*; là ils sont achetés, selon les races, soit pour le travail dans le midi, soit pour

l'engraissement immédiat dans les herbages et dans les fermes de l'Ouest.

60. **Le mouton.** — Le MOUTON (voir fig. 33) est un animal précieux qui fournit sa viande à la boucherie et sa laine à l'industrie. Le lait des brebis est en partie employé, comme celui des vaches, à faire des fromages. Les moutons sont divisés comme les chevaux et les bœufs, en diverses races: la plus belle est celle du *mérinos*, originaire d'Espagne, remarquable par la longueur et la finesse de sa laine ; on la trouve aujourd'hui plus ou moins mélangée dans la Beauce et dans les départements voisins de Paris. C'est dans la RÉGION DU NORD (*race flamande*, etc.), dans la RÉGION DU CENTRE (*race du Larsac* dans l'Aveyron, *race solognote*, etc.), dans la CHAMPAGNE et dans les ALPES (moutons transhumants de la Crau), que les moutons sont le plus nombreux.

En général, les agneaux naissent en majorité sur les terres pauvres et montagneuses ; ils sont vendus et engraissés dans les herbages riches ou dans les grandes fermes, puis consommés, partie sur place, partie dans les villes. Ils donnent lieu, ainsi que le gros bétail, à de très-nombreuses transactions, sur les marchés et les foires.

Paris est de beaucoup le centre le plus important pour la consommation de toute espèce de viande. En faisant abstraction de cette ville, on peut dire, d'une manière générale, qu'au nord de la Loire et du Rhône, on consomme plus de bœuf, et qu'au sud, on consomme plus de mouton.

61. **Les autres animaux domestiques.** — Parmi les autres animaux domestiques, on range la CHÈVRE, animal qui se plaît dans les montagnes, et que, par conséquent, on trouve surtout dans la RÉGION DU SUD-EST (Alpes, Corse) ; le PORC, qui, vivant en grande partie des déchets des matières végétales et animales, se trouve partout, dans les grandes comme dans les petites fermes ; la VOLAILLE, que l'on trouve aussi un peu partout, particulièrement dans le

Maine et dans la Bresse ; les lapins, etc. ; les ABEILLES, qui donnent la cire et le miel, et qu'on trouve surtout dans la *Savoie*, dans la *Bretagne*, dans le *Midi* (Narbonne) et dans le *Gatinais* (Montargis) ; le VER A SOIE, chenille qui donne la soie et que l'on élève dans le BASSIN DU RHONE.

62. **Le territoire agricole.** — En somme, si l'on envisage l'ensemble des 53 millions d'hectares du territoire français, on trouve :

1° LA MOITIÉ DU TERRITOIRE OU 26 MILLIONS 1/2 ENVIRON D'HECTARES EN TERRES DE LABOUR, dont 3/5 donnent des céréales, dont 1/5 est en jachères, et 1/5 en prairies artificielles, en plantes industrielles ou fourragères ;

2° PLUS DE 1/5 DU TERRITOIRE OU 11 MILLIONS ENVIRON D'HECTARES EN PRAIRIES NATURELLES, EN PATURAGES ET LANDES ;

3° 1/20 ENVIRON OU 2 MILLIONS 1/2 D'HECTARES EN VIGNES ;

4° 1/5 OU 11 MILLIONS ENVIRON EN ARBRES FRUITIERS, BOIS ET FORÊTS ;

5° Le reste, en routes, maisons, etc.

QUESTIONNAIRE. — Qu'entend-on par zone de culture ? — Quelles sont en France les zones de culture ? — Dire la limite septentrionale de la zone du maïs ? — de la zone de l'olivier ? — De quelles provinces se compose la région des plateaux ? — Quel est le caractère agricole de la région des plaines ? — Enumérer les neuf régions agricoles de France. — Quel est le caractère de la région du Nord-Est ? — du Sud ? — du Centre ? etc. — Quels sont les principaux pays de la Normandie, — du Languedoc ? etc. — Dans quelle province est la Sologne ? — Qu'entend-on par assolement ? — Quelles sont les plantes comprises sous la dénomination de céréales ? — Qu'est-ce que le froment ? — Où le cultive-t-on le plus ? — Quel est le progrès de cette culture depuis cinquante ans ? — Où cultive-t-on le plus le seigle ? — Quel est le nombre d'hectares cultivés en seigle ? — Le nombre d'hectolitres de maïs récolté ? — d'hectolitres d'orge ? — Décrivez le maïs et ses usages ? — Où cultive-t-on le sarrasin ? — la pomme de terre ? — les légumes ? — Quelles sont les principales plantes industrielles ? — Où cultive-t-on la betterave et quelle est son importance ? — A quoi servent le chanvre et le lin ? — Où les cultive-t-on le plus ? — Quelles sont les principales graines oléagineuses de France ? — Où les cultive-

t-on? — Où poussent les plantes tinctoriales? — Distinguer les prairies naturelles, les pâturages et les prairies artificielles ? — Où trouve-t-on le plus de prairies naturelles ? — Distinguer les cultures herbacées et les cultures arborescentes ? — Quels sont les grands groupes de production des vins ? — Où est Chablis? — Volney ? — l'Armagnac ? — le Médoc ? etc. — Que fait-on avec les vins de la Charente ? — Où fait-on surtout du vinaigre ? — Quelle est la région du cidre ? — Avec quoi fabrique-t-on et où fabrique-t-on la bière ? — Quels sont les principaux endroits où l'on cultive les fruits ? — Quelle est la culture arborescente particulière à la campagne d'Agen ? — Où trouve-t-on le plus de noyers ? — d'oliviers ? — de châtaigniers ? — Que fait-on avec le bois des forêts ? — Nommer les principaux genres d'arbres ? — les principales forêts de France ? — Quelle nature de terrain occupent-elles ? — Distinguer le gros et le petit bétail ? — Combien compte-t-on de moutons en France? — Enumérer les principales races de chevaux. — Dans quelles régions sont-ils le plus nombreux ? — Pourquoi chevaux et bœufs sont-ils en très grand nombre dans la partie nord-ouest du territoire ? — D'où viennent les mulets les plus estimés ? — Pourquoi la France nourrit-elle plus de bœufs que de chevaux ? — Quelles sont les principales races de bœufs ? — Comment se fait le commerce des bœufs ? — le commerce de moutons ? — Où élève-t-on le plus d'abeilles ? — Pourquoi élève-t-on les vers à soie dans la vallée du Rhône ? — Dire comment est réparti le territoire agricole de la France. — Nommer les principales chaînes de montagnes formant la ceinture extérieure de la France et dire leurs principales cultures et les espèces d'animaux qu'on y élève. — Dire le caractère géologique du massif central, ses cultures et les espèces d'animaux qu'on y élève ? — Quels sont les produits agricoles de la Normandie ? — de la Champagne ? — de la Provence ? etc. — Faire connaître les principales cultures des pays situés sur les bords de la Loire ? — de la Seine ? etc. — Quel bétail trouve-t-on dans le département de la Manche ? — du Cantal ? etc.

Exercices. — Tracer, à l'aide d'une carte muette, la région des plateaux, — la région des montagnes, — les neuf régions agricoles, — Indiquer, à l'aide d'une carte muette, les contrées où l'on cultive le plus chacune des céréales, où l'on cultive chacune des plantes industrielles. — Faire la carte des vignobles, — des principales forêts, — des races de chevaux, — des animaux domestiques. — Marquer les lieux et les produits importants pour l'agriculture dans la région du Nord, — dans le Languedoc, dans la Normandie, etc.

QUATRIÈME PARTIE.

LA GÉOGRAPHIE INDUSTRIELLE.

(Voir les cartes économiques.)

63. **Le travail industriel.** — C'est du sein de la terre que l'homme tire, par son travail, toutes les substances qu'il consomme pour sa nourriture et qu'il emploie dans ses diverses industries ; il les obtient, quelques-unes par la chasse, une certaine quantité par la pêche, la plus grande partie par l'agriculture ; il se procure le reste par les INDUSTRIES EXTRACTIVES, c'est-à-dire par l'exploitation des carrières et des mines.

Quand il possède les substances et qu'il ne les consomme pas directement, comme les fruits et la viande qu'il mange, comme le bois, la houille avec lesquels il se chauffe, il les met en œuvre, par les INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES, soit pour fabriquer ses outils et ses instruments de production, soit pour produire les objets destinés à satisfaire ses besoins, besoin de nourriture, besoin de vêtement, besoin de logement, besoin de transport, besoin d'instruction et de récréation. Les travaux nécessaires à la satisfaction de ces besoins forment autant de groupes industriels, et l'ensemble de ces groupes, avec les industries extractives, constitue l'INDUSTRIE proprement dite.

64. **Les richesses extractives.** — C'est dans les entrailles de la terre que les industries extractives vont chercher les matériaux que d'autres industries leur demandent. Elles ne les trouvent pas dans tous les lieux ; et aux lieux où elles les rencontrent, elles ne peuvent pas toujours les tirer avec la même facilité et par les mêmes moyens. Car *ces matériaux*, qui constituent une partie du sol même, *sont en étroite relation avec la constitution géologique du pays* ; ils ne peuvent se trouver que là où se trouvent les couches de terrains qui les renferment, et ils sont,

tantôt à la surface, tantôt profondément enfouis, selon que les couches elles-mêmes sont récentes ou anciennes, et ont été ou n'ont pas été bouleversées par les soulèvements du sol.

On distingue : les *carrières* d'où l'on extrait les matériaux de construction, les substances terreuses de toute espèce, et qui sont exploitées le plus souvent à ciel ouvert, quelquefois en galeries souterraines, mais situées à peu de profondeur; les *mines* d'où l'on extrait les *métaux*, principalement le *fer* et la *houille*, et dont les minerais, disposés soit en amas, soit en couches, soit en filons, sont ordinairement enfouis à de grandes profondeurs, parce qu'ils se trouvent, la plupart du temps, dans les terrains d'une formation très-ancienne. Aussi l'exploitation des mines exige-t-elle de grands travaux d'art, le creusement de puits par lesquels on descend directement jusqu'au gîte, le percement de nombreuses galeries souterraines qu'on est le plus souvent obligé d'étayer et par lesquelles les ouvriers, munis de leur lampe, exploitent, avec la poudre et la pioche, le minerai, en suivant, sur un ou plusieurs étages de hauteur, la direction des couches (voir fig. 34).

65. **Les carrières.** — Les matériaux de construction extraits des carrières sont de nature diverse. Les principaux sont :

1° Le GRANIT, roche très-dure, ordinairement grisâtre ; il se trouve dans les terrains primitifs, dont il constitue la majeure partie. On l'exploite par conséquent surtout dans le *Cotentin*, dans les îles Chausey qui approvisionnent en partie Paris, sur différents points de la *Bretagne* dont les côtes sont hérissées de roches granitiques, dans la Vendée et le *Limousin* ; dans les *Vosges* qui fournissent de beaux granits de couleurs variées, et dans l'*Auvergne* dont les *basaltes*, pierres volcaniques, sont renommées.

2° L'ARDOISE, schiste argileux, c'est-à-dire argile disposée en feuillets plus ou moins minces, de couleur grise ou noire, généralement très-dure, qui se trouve au pied des terrains

granitiques et qu'on exploite principalement près d'ANGERS et dans les *Ardennes*.

3° Les MARBRES. La plus grande partie du sol français se compose de carbonates de chaux ou *calcaires*, débris de coquillages antédiluviens déposés en assises gigantesques durant les diverses périodes secondaire et tertiaire de la formation géologique.

Le MARBRE est un calcaire très-compacte, diversement



Fig. 34. Galerie de mine. H. : 2m,80.

coloré, veiné ou moucheté, à cause de la présence du fer ou des débris de coquillages conservant encore leur forme primitive. La France est riche en carrières de marbre dans ses terrains de formation secondaire, principalement dans le *Nord* et les *Ardennes*, dans la *Sarthe*, dans plusieurs départements situés sur le *flanc du Massif central*, dans les PYRÉNÉES où sont nos plus beaux marbres, dans les *Alpes*, la *Corse* et les *Vosges*.

La pierre lithographique, qui est un genre particulier de calcaire compacte, vient surtout, en France, du *Vigan* (Gard), de *Saint-Péray* (Ardèche).

4° La PIERRE DE TAILLE, qui est aussi un calcaire, mais moins compacte, constituant, dans les terrains secondaire et tertiaire, des couches immenses. Les pierres qu'on en tire, quoique ayant à peu près la même composition chimique, ont une valeur très-différente aux yeux de l'architecte, suivant la finesse du grain, la pureté du carbonate de chaux, la porosité, etc. On les divise en pierre dure, qui ne peut être coupée qu'avec la scie à grès, et en pierre tendre qu'on débite avec la scie à dents, ou en pierre sèche, exempte d'humidité, et en pierre gélive, qui, contenant de l'eau dans ses fissures ou dans ses pores, est exposée de se dilater et à éclater, quand le froid, en congelant l'eau, en augmente le volume.

Les fragments de pierre de taille, débités en morceaux de petite dimension, prennent le nom de *moellons* et sont employés en plus grande quantité encore que la pierre de taille.

La pierre de taille est particulièrement abondante en France, et elle n'a pas peu contribué à la création et à l'embellissement de plusieurs de nos grandes villes. On y compte environ dix mille carrières ; ce nombre, et surtout l'activité de l'exploitation, dépendent moins encore de l'existence du calcaire même, lequel est très-commun, que des débouchés ; là où l'on n'a pas le voisinage d'une ville importante ou la facilité de communications économiques, on ne peut guère tirer parti d'une marchandise si encombrante. C'est pourquoi l'extraction de la pierre de taille s'est beaucoup accrue depuis l'époque des chemins de fer. Presque toutes les grandes villes ont dans leur voisinage des carrières qui ont servi à la construction des maisons et des édifices.

La ville de Paris elle-même est bâtie sur des lits épais de calcaire appartenant à la formation tertiaire, qu'on exploite depuis un temps immémorial et qui, dans tous les siècles,

ont servi à en construire les maisons. La partie ancienne et abandonnée est aujourd'hui désignée sous le nom de Catacombes ; mais, dans les ENVIRONS DE PARIS, il y a encore un très-grand nombre de carrières en pleine activité, entre autres, dans le département de la Seine, celles de Nanterre, de Colombes, de Vanves, de Châtillon, de Bagneux donnant une belle pierre de liais, d'Arcueil, d'Ivry, sur la rive droite du fleuve; celles d'Alfort, de Charenton, de Saint-Maur, de Saint-Mandé, de Saint-Denis sur la rive gauche ; dans le département de Seine-et-Oise, celles de *Conflans-Sainte-Honorine*, de Neauphle-le-Château, etc. ; celles de *Vernon*, dans le département de l'Eure ; dans le département de Seine-et-Marne, celle de *Château-Landon*, d'où l'on tire les plus belles pierres de taille, etc.; dans le département de l'Oise, celles de *Saint-Leu*, de *Creil*, de Verberie, etc.

Les Ardennes, la Normandie, la BOURGOGNE dont la pierre est très-estimée, la *Lorraine*, le *Jura*, les *Alpes*, etc., ont beaucoup de carrières de pierre de taille.

5° La *craie*, qui forme aussi des couches d'une grande épaisseur en France, dans le bassin de la Seine particulièrement, est d'une formation et d'une composition analogues à celles de la pierre de taille ; mais elle est beaucoup plus tendre, et en général d'un beau blanc. Aussi l'emploie-t-on très-rarement dans la construction, fréquemment dans les arts. On l'exploite près de *Rouen*, à *Meudon* (Seine-et-Oise), à *Troyes*, etc.

6° La MEULIÈRE, silex le plus souvent rougeâtre, souvent mêlé de coquilles et formant une pierre très-dure.

Sans coquilles, elle sert à fabriquer des meules à moudre (de là vient son nom). La FERTÉ-SOUS-JOUARRE (Seine-et-Marne) possède à cet égard une réputation plus qu'européenne ; *Lonjumeau* (Seine-et-Oise), *Saint-Fargeau* (Yonne), *Lésigny* (Vienne), rivale de la Ferté-sous-Jouarre, dans le Centre, *Bergerac* (Dordogne) qui approvisionne presque tous les moulins de la vallée de la Garonne, et *Châlon-sur-Saône* (Saône-et-Loire) dont les meules sont très-propres à la mouture du maïs, viennent au second rang.

Mêlée de coquillages, la meulière est recherchée pour certains genres de construction, tels que voûtes, caves, fortifications, etc. ; elle est exploitée près de Paris, à *Meudon*, etc.

7° Le GRÈS, qui est du quartz en grains très-fins, quelquefois à l'état de poussière, quelquefois à l'état de pierre dure, et qui abonde dans les environs de FONTAINEBLEAU. Paris est en partie pavé avec les grès de Fontainebleau.

Le *sable* est employé soit au jardinage, soit à la maçonnerie et à la confection des mortiers, soit à la verrerie et à la poterie. Les *environs de Paris* (Châtillon, Ivry, Saint-Maur, Nogent) en fournissent beaucoup pour les premiers emplois; *Creil* (Oise), *Fontenay-aux-Roses* (Seine), *Nevers* pour le dernier.

8° Le PLATRE, que l'on emploie pour lier entre elles les pierres d'une construction et pour faire les revêtements intérieurs et extérieurs. Les ENVIRONS DE PARIS (Montmartre autrefois, aujourd'hui Argenteuil, Sannois, Villetaneuse, Vaujours, Noisy, Montreuil, Clamart, etc.) fournissent le meilleur plâtre connu. On en tire beaucoup aussi de Seine-et-Marne et de Saône-et-Loire. Il est à remarquer que Paris possède sous ses pieds trois des matériaux les plus employés dans le bâtiment : la pierre de taille et le silex, situés principalement sur la rive gauche du fleuve, et le plâtre sur la rive droite.

9° La CHAUX, autre lien des constructions, plus solide que le plâtre, quand on l'a délayée dans l'eau et mélangée avec du sable ou des cailloux. On en prépare beaucoup à *Bougival* (Seine), à *La Roche* (Yonne), à *Vichy* (Allier), etc., et on en fait des ciments renommés à *Boulogne* (Pas-de-Calais), à *Vassy* (Yonne), à *Pouilly* (Côte-d'Or), au *Teil* (Ardèche), etc.

10° L'ARGILE, formée par la décomposition du feldspath contenu dans les roches granitiques, occupe dans la constitution de la croûte terrestre une place à peu près aussi importante que le calcaire et le silex. Elle n'est pas moins utile à l'industrie qu'à l'agriculture ; elle lui fournit l'argile commune ou *terre glaise*, répandue presque partout, qui sert à faire des briques, des tuiles et des poteries grossières,

qu'on fait dans un grand nombre de lieux, particulièrement dans le *Nord*, l'*argile plastique*, qui sert à fabriquer la faïence, et qu'on trouve à *Forges* (Seine-Inférieure), à *Dreux* (Eure-et-Loir), à *Montereau* (Yonne), etc ; le *kaolin*, qui seul est propre à la fabrication de la porcelaine, et que l'on exploite à SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne), etc.

66. **Le sel et les eaux thermales.** — Aux industries extractives se rattachent :

1° L'exploitation du SEL, que l'on tire, soit des mines, sous le nom de sel gemme, soit des bords de la mer, sous le nom de sel marin. L'origine est toujours la même, le sel gemme ayant été, durant les temps antédiluviens, déposé par la mer dans les fonds où il se trouve.

Le sel gemme de France vient principalement des salines de la LORRAINE (*Saint-Nicolas* dans la Meurthe, etc.) ; le sel marin provient des MARAIS SALANTS DE L'OCÉAN, qui s'étendent de l'embouchure de la Loire à l'embouchure de la Gironde, et des SALINS DE LA MÉDITERRANÉE, qui s'étendent sur toute la côte du Languedoc et sur la partie occidentale de la côté de Provence.

2° Les EAUX MINÉRALES ET THERMALES, qui sont aussi des richesses fournies par le sol, et qu'on emploie comme médicaments, sous forme de boisson ou de bain, à domicile ou sur place. De là l'importance qu'ont, en été, certaines villes d'eaux où la médecine et la mode amènent de nombreux baigneurs.

Elles se trouvent le plus souvent près des terrains granitiques ou volcaniques, où sont les substances minérales dont elles se chargent, et, par conséquent, dans nos régions montagneuses où elles forment quatre grands groupes :

Le groupe des VOSGES, avec *Plombières* (Vosges), dont le site pittoresque a contribué, presque autant que les eaux chaudes et alcalines, à faire la fortune ; *Luxeuil* (Haute-Saône) *Bourbonne-les-Bains* (Haute-Marne) ;

Le groupe du *Jura* et des ALPES, avec *Salins* (Jura), *Aix-les-Bains* (Savoie), *Uriage* (Isère), non moins célèbre par les belles montagnes du Dauphiné que par ses eaux ;

Le groupe du CENTRE, dont les sources sont disposées autour du massif volcanique de l'Auvergne, avec *Bourbon-l'Archambault* (Allier), *Vichy* (Allier), situé au bord de l'Allier, le plus important des établissements thermaux de France, *Saint-Galmier* (Loire), le *Mont-Dore* (Puy-de-Dôme) ;

Le groupe des PYRÉNÉES, dont les eaux sont presque toutes sulfureuses, avec *Bagnères-de-Luchon* (Haute-Garonne), *Barèges* (Hautes-Pyrénées), celle de toutes les eaux de France qui produit sur la peau l'action la plus énergique, *Bagnères-de-Bigorre* (Hautes-Pyrénées), *Cauterets* (Hautes-Pyrénées), les *Eaux-Bonnes* (Basses-Pyrénées).

En dehors de ces quatre groupes, on peut signaler encore plusieurs sources jouissant d'une certaine renommée : *Enghien* (Seine-et-Oise), *Forges* (Seine-Inférieure), *Bagnoles* (Orne).

Enfin la mer est un immense réservoir d'eau minérale, et les BAINS DE MER, situés sur presque toutes les plages (Artois, Normandie, Bretagne, Landes, Béarn, Languedoc, Provence), peuvent être rangés à côté des villes d'eau.

67. **Les métaux.** — La France, riche en carrières et en eaux minérales, est, par contre, très-pauvre en MÉTAUX (le fer excepté) ; elle est obligée de faire venir de l'étranger la plus grande partie de ceux qu'elle consomme. Elle tire cependant.

Une assez grande quantité de PLOMB des mines de *Pontgibaud* (Puy-de-Dôme) et de *Vialas* (Lozère) ;

Une certaine quantité de *manganèse* de la mine de *Romanèche* (Saône-et-Loire) ;

Beaucoup de *pyrites de fer* pour la fabrication de l'acide sulfurique, des départements du *Gard* et de l'Ardèche.

La France fond, lamine, prépare les métaux, cuivre, plomb, étain, zinc, qu'elle tire de l'étranger pour la somme d'environ 100 millions par an. Les principales usines où ce travail s'exécute sont celles du *Havre* (Seine-Inférieure), de *Deville*, près de Rouen, de *Laigle* (Orne), de *Romilly* (Eure), de *Mon-*

tataire (Oise), de *Saint-Denis* (Seine), d'*Imphy* (Nièvre), de *Marseille.*

L'or et l'argent, dont l'importation est beaucoup plus considérable, sont presque toujours expédiés directement sur *Paris.*

68. **La houille.** — La France n'est riche qu'en mines de houille et en mines de fer. Quoiqu'elle ne soit pas à cet égard le pays de l'Europe le mieux doté, elle produit environ 17 *millions de tonnes de houille* et près de 1 *million de tonnes de fonte.* C'est dix fois plus qu'elle ne produisait il y a un demi-siècle : progrès très-important ; car la houille et le fer sont aujourd'hui les deux substances les plus utiles à l'industrie, puisque l'une fait marcher les machines à vapeur et que l'autre sert à fabriquer les machines et les outils.

Les mines de houille ou HOUILLÈRES sont généralement situées au pied des terrains de transition ; elles se composent de débris de végétaux, faciles parfois à distinguer, qui se sont accumulés autrefois au bas de ces terrains et que les dépôts de térrains successivement superposés ont comprimés et durcis.

Elles sont au nombre d'environ 600 concessions, disposées en quatre grands groupes :

1° Le GROUPE DU NORD. Sur le flanc septentrional du plateau des Ardennes, s'étend une longue bande de terrains houillers formant un des plus riches gisements connus sur le globe. La France n'en possède que l'extrémité occidentale, désignée sous le nom de BASSIN DE VALENCIENNES : ce bassin fournit à lui seul à peu près le quart de notre production nationale ; *Anzin* en est la plus importante concession.

2° Le GROUPE DE L'EST qui, avant les événements de 1871, avait une grande importance due principalement au bassin de la Moselle, et qui aujourd'hui est réduit à quelques petits bassins. Le principal est celui de *Ronchamp* (Haute-Saône), dont la houille alimente, concurremment avec celle de la Sarre, les fabriques de Mulhouse.

3° Le GROUPE DU CENTRE, qui s'étend au pied des roches du

Morvan et autour des terrains granitiques du Massif central ; sur ce vaste espace, les mines de houille sont nombreuses et plusieurs sont très-riches, entre autres celles d'*Épinac* (Saône-et-Loire), de *Blanzy* (Nièvre), de *Commentry* (Allier), de *Brassac* (Saône-et-Loire) ; le grand BASSIN DE LA LOIRE (département de la Loire), fournissant le quart de notre production et s'étendant sous *Rive-de-Gier*, *Saint-Étienne*, etc.; l'important *bassin d'Alais* (Gard), celui de *Carmaux*, d'*Aubin*, etc.

4° Le GROUPE DE L'OUEST, le moins riche des quatre, placé au pied des granits de la Vendée et du Maine, et près des terrains de transition du Cotentin, renfermant le *bassin de la Basse-Loire*, le *bassin du Maine*.

En dehors de ces quatre groupes, on trouve de la houille dans les Alpes, du *lignite*, c'est-à-dire des débris de végétaux moins complétement transformés par le temps, en *Provence*, etc.; et de la *tourbe*, terre noirâtre formée de végétaux en décomposition et exploitée en général dans des marais, en *Picardie*, etc.

69. **Le fer.** — Comme la plupart des métaux, le FER se trouve dans la terre, d'une part, mêlé à des substances terreuses dont on le débarrasse par des moyens mécaniques, broyages et lavages, d'autre part, combiné avec diverses substances, le plus souvent avec l'oxygène et l'acide carbonique, et constituant le *minerai* proprement dit, d'où l'on tire le fer par l'action du feu.

La France possède beaucoup de minerai de fer, qu'on trouve soit en filons, comme dans les *Vosges* et surtout dans les *Pyrénées*, soit en couches comme au *Creusot*, en *Franche-Comté*, dans l'*Isère*, l'*Ardèche*, l'*Aveyron*; soit à l'état de minerai d'alluvion, ce qui est le cas le plus ordinaire, comme dans les *Ardennes*, la *Champagne*, la *Bourgogne*, le *Berry*, le *Poitou*, le *Périgord*, les *Landes*.

Le minerai, bien lavé, a divers aspects, le plus souvent celui de petites billes pulvérulentes d'un jaune foncé ou d'un rouge-brun : ce n'est pas encore du fer. Pour obtenir le

métal, il faut soumettre le minerai pendant longtemps à une chaleur intense. On le jette, mêlé par lits successifs avec la houille, dans un vaste fourneau, nommé haut-fourneau (voir fig. 35), ayant une hauteur d'environ 15 mètres et

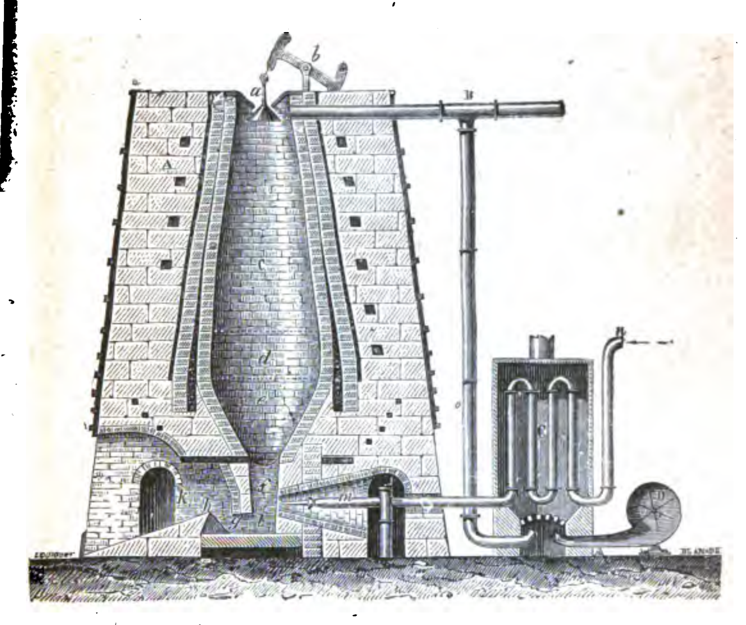


Fig. 35. Coupe d'un haut-fourneau. H.: 15^{m}

toujours rempli de matières incandescentes qui brûlent le jour et la nuit [1]. On obtient ainsi de la *fonte* ou fer allié à une petite partie de charbon (3 pour 0/0 en moyenne).

En soumettant de nouveau la fonte à l'action du feu dans des fours à puddler (voir fig. 36) où la flamme brûle le carbone, on obtient le FER pur du commerce.

1. Voir pour l'explication plus détaillée de la figure *la France et ses Colonies*.

En alliant, toujours par l'action du feu, le fer à une petite quantité de charbon, on obtient l'*acier*, qui est beaucoup plus résistant que le fer et la fonte, et qui peut lui-même acquérir par la trempe une dureté beaucoup plus grande.

Ces divers travaux, qui constituent l'industrie des maîtres de forges, sont exercés dans les lieux où se trouvent la houille et le minerai ; les forges sont, par conséquent, à peu près groupées comme les mines et se rencontrent en très-grand nombre dans les départements qui exploitent le plus de minerais, ou qui se procurent le plus facilement la houille. C'est pourquoi les régions qui possèdent le plus de hauts-fourneaux et d'usines à fer sont :



Fig. 36. Coupe d'un four à puddler. H.: 1m,50.

Le NORD, avec les usines de *Lille, Anzin, Denain, Maubeuge*;

Les grands établissements de la MOSELLE dont nous ne conservons plus, depuis 1871, qu'un petit nombre.

La *Champagne* et la *Bourgogne*, et principalement le département de la HAUTE-MARNE, avec les établissements de Sommevoire, de Val-d'Osne, etc.;

La FRANCHE-COMTÉ ;

La *Nièvre*, avec les établissements de *Fourchambault*, etc.;

Le département de *Saône-et-Loire*, avec l'établissement du CREUSOT, le plus important des établissements métallurgiques de France, dont les dix-sept hauts-fourneaux, alignés les uns à côté des autres, présentent la nuit l'aspect d'une immense fournaise;

L'*Allier* avec *Commentry*, etc.;

La *Loire* avec les usines de RIVE-DE-GIER, de *Saint-Étienne*, etc.;

L'*Isère*, où l'on fait beaucoup d'acier ;

L'*Ardèche*, le Gard, avec les importantes forges de *Bességes*, etc.

Les *Pyrénées,* dont le minerai rend de très-bons fers et aciers, mais en petite quantité ;

Le *Périgord,* et, près de là, *Decazeville* (Aveyron) ;

Le *Berry,* dont les fers sont renommés, et viennent, en majeure partie, du département du CHER.

70. **Les industries préparatoires.** — Nous avons énuméré les industries extractives de la France, c'est-à-dire celles qui fournissent des matériaux extraits du sol. Pour transformer ces matériaux et ceux de l'agriculture en objets propres à satisfaire nos besoins, il faut des outils, des agents chimiques ; il y a des industries qui travaillent exclusivement à fabriquer ces outils et ces agents ; on les nomme *industries préparatoires,* et on les distingue en *industries mécaniques,* fournissant à l'homme ses machines, ses outils, ses armes et ustensiles divers, et en *industries chimiques,* fournissant les acides, les réactifs de tout genre, les alcools, les matières premières préparées.

71. **Les machines et outils.** — La plus importante des machines est la *machine à vapeur,* qui donne le mouvement dans tous les grands ateliers, et qu'on fabrique dans presque tous les grands centres industriels : *Paris, Rouen, le Havre* (Seine-Inf.), *Lille, Saint-Quentin* (Aisne), *Lyon, Marseille, Nantes,* etc.

La vapeur étant devenue l'âme de la grande industrie, on peut se servir du nombre et de la puissance des machines dans une contrée, comme de la houille et du fer, pour mesurer son énergie manufacturière. La France ne comptait, *en* 1820, que 65 *machines à vapeur ;* en 1840, que 2,660 ; elle en compte *aujourd'hui près de* 30,000. Les deux départements qui en possèdent le plus sont : le dép. du *Nord* et celui de la *Seine.* Si aux machines fixes on joint les locomobiles, les machines destinées au transport, locomotives et bateaux à vapeur, on trouve un total de 40,000 machines, ayant une force nominale de plus d'un million de chevaux-vapeur, c'est-à-dire produisant à peu près le travail que produiraient 7 millions de chevaux

de trait ou 21 *millions de manœuvres*. C'est autant de peine qui est épargnée aux hommes et dont, en quelque sorte, la nature fait les frais.

Les *machines agricoles* sont fabriquées à *Paris* et dans les pays de riche culture, à *Liancourt* (Oise), à *Nancy*, à *Meaux* (Seine-et-Marne), à *Orléans*, à *Bourges*, etc.

Les *machines de filature et de tissage*, dans les régions où l'industrie des tissus est très-développée, à *Paris*, à *Rouen*, à *Saint-Quentin* (Aisne), à *Lille*, à *Elbeuf* (Seine-Inf.), à *Louviers* (Eure), à *Sedan* (Ardennes), à *Lyon*.

Les *machines-outils*, machines à percer, à tarauder, à raboter, tours, etc., sont fabriquées à *Paris*, à *Saint-Denis* (Seine), à *Rive-de-Gier* (Loire), partout où l'industrie du fer est très-répandue; la *chaudronnerie* et la *quincaillerie* à *Paris*, à *Saint-Étienne*, à *Charleville* (Ardennes), à *Laigle* (Orne), dans le département de la *Somme*.

Les *armes*, qui sont de véritables outils destinés soit à défendre l'homme contre une agression étrangère, soit à lui procurer sa subsistance par la chasse, se fabriquent à *Châtellerault* (Vienne), à *Saint-Étienne*, à *Paris*, à *Charleville* (Ardennes).

72. **Les produits chimiques.** — Comme les fabriques de machines et d'outils, les fabriques de produits chimiques s'établissent soit aux lieux où elles trouvent leurs matières premières, soit aux lieux où elles trouvent à vendre leurs produits :

Les *distilleries d'alcool* dans l'*Hérault*, l'*Armagnac* et les *Charentes* où le vin fournit la matière première ; dans le *Nord* où la betterave fournit aussi la matière première;

Les *produits chimiques*, à *Paris*, qui, entre autres fabriques, comprend, depuis 1860, dans son enceinte, celle de Javel, et, près de Paris, à Ivry, Vaugirard, Clichy, Aubervilliers, *Saint-Ouen*, Saint-Denis, Argenteuil, Nanterre ; à *Lille*, à *Saint Gobain* (Aisne), à *Rouen*, à *Lyon*, à *Marseille*, à *Bordeaux*, etc.;

Les *huiles* et *graisses*, dans la PROVENCE, renommée pour son huile d'olive, dans la *Dordogne* où l'on fait de l'huile de

noix, dans la *région du Nord* qui fournit de l'huile d'œillette, de l'huile de lin, de l'huile de colza ;

Les *bougies*, à PARIS, et dans sa banlieue (*Ivry*, Clichy, Gentilly, Aubervilliers, *Saint-Denis*), à *Lyon*, à *Montpellier*, à *Marseille*, à *Lille*, etc. ;

Le *savon*, en *Provence*, et surtout à *Marseille*, à *Nantes*, au *Havre* (Seine-Inf.), à *Amiens*, à *Rouen*, etc., et à *Paris*, avec sa banlieue (Neuilly, Saint-Ouen), etc. ;

La préparation des *peaux et cuirs*, dans les lieux où l'on consomme la viande, où l'on élève les bestiaux et où l'on importe les peaux, à *Givet* (Ardennes), à *Paris*, à *Strasbourg*, à *Annonay* (Ardèche), à *Grenoble* qui donne des peaux pour la ganterie, à *Milhau* (Aveyron).

Le *caoutchouc* est travaillé surtout à *Paris* ;

La *colle*, en *Flandre*, à *Givet* (Ardennes), à *Paris*.

73. **Les métiers de bouche.** — Le premier des besoins que l'homme ait à satisfaire, avons-nous dit, est le besoin de se nourrir ; beaucoup d'industries, de concert avec l'agriculture, y travaillent.

La *cuisine* elle-même constitue, en dehors de la vie de famille, une industrie exercée par les aubergistes, les maîtres d'hôtel, les restaurateurs, les cafetiers, partout où des voyageurs stationnent, et surtout dans les grandes villes, comme Lyon, Marseille, Bordeaux et *Paris*, renommé à ce titre dans l'Europe entière.

La MEUNERIE et la BOULANGERIE sont exercées, la première partout où poussent les céréales, avec les moulins à vent sur les plateaux et dans les plaines du Nord avec les moulins à eau ou à vapeur dans les vallées, la seconde partout où vit une agglomération d'hommes assez considérable pour assurer à un boulanger un travail régulier. Parmi les villes où la meunerie est pratiquée en grand, on peut citer *Corbeil* (Seine-et-Oise), au confluent de l'Essonne et de la Seine, entre la Beauce et la Brie, *Gray* (Haute-Saône), sur la Saône, *Poitiers*, et nos grands ports, où sont convertis en farines les grains venus de l'étranger : *Marseille, le Havre* (Seine-Inf.).

Les *pâtes alimentaires*, vermicelle, semoule, macaroni, sont fabriquées à *Paris*, à *Marseille*, à *Lyon*, à *Clermont-Ferrand*, etc.

Les conserves de viande, de poisson ou de légumes se font surtout en *Bretagne* pour les sardines (*Port-Louis*, *Belle-Isle*, etc.); *Nérac* (Lot-et-Garonne), à *Toulouse* pour les foies gras; à *Troyes*, à *Lyon*, à *Arles* (Bouches-du-Rhône), à *Bayonne* (Basses-Pyrénées) pour la charcuterie; à *Paris* pour les conserves de tout genre, à *Nantes* et dans plusieurs des grands ports pour les viandes et légumes.

Les FROMAGES se fabriquent dans les régions où il y a beaucoup de vaches, de brebis ou de chèvres. On peut citer, entre autres, le fromage de *Maroilles* (Nord), le fromage de *Brie*, le *Camembert* (Calvados), le plus célèbre des fromages de la Normandie; les *fromageries du Jura* fabriquant des fromages analogues à ceux de la Suisse et très-connus sous le nom de gruyère ; le fromage de chèvre du *Mont-d'Or*, le gros fromage du *Cantal* le fromage de *Roquefort* (Aveyron), fait avec le lait de brebis.

Le SUCRE, qui était autrefois un produit tout colonial tiré de la canne à sucre, et qu'on tire aujourd'hui en grande quantité de la betterave, provient surtout de nos départements du NORD (*Nord*, *Aisne*, *Pas-de-Calais*, *Somme* et *Oise*).

La *confiserie* et la *pâtisserie* sont, en général, l'industrie des grandes villes : *Paris* en première ligne, quelques villes comme *Marseille*, *Rouen*, *Verdun* (Meuse), *Reims* (Marne), ont de la réputation pour quelque article particulier ; le *chocolat* se fabrique à *Paris*, à *Bayonne* (Basses-Pyr.); les *Vosges* donnent le kirsch ou eau-de-vie de cerises; la *Grande-Chartreuse* (Isère), une liqueur particulière; la plupart des liqueurs fabriquées viennent d'ailleurs de *Paris*.

74. **La fabrication des étoffes.** — Les étoffes servent à la confection de presque tous les vêtements et d'un grand nombre d'objets d'ameublement. Leur fabrication sert à satisfaire le second besoin que nous avons cité, le besoin de vêtement ; elle constitue une des plus importantes branches de

l'industrie humaine, et comprend elle-même un grand nombre d'industries distinctes.

Les matières premières employées à cette fabrication sont : 1° des FIBRES TEXTILES VÉGÉTALES, à savoir : le COTON, duvet végétal exotique, que le commerce apporte en France et avec lequel on fait les cotonnades, etc., le CHANVRE et le LIN avec lesquels on fait la toile ; 2° la LAINE des moutons, avec laquelle on fait le drap et les lainages, la SOIE, avec laquelle on fait les soieries, et les POILS, poils de chèvre et autres, que l'on mêle

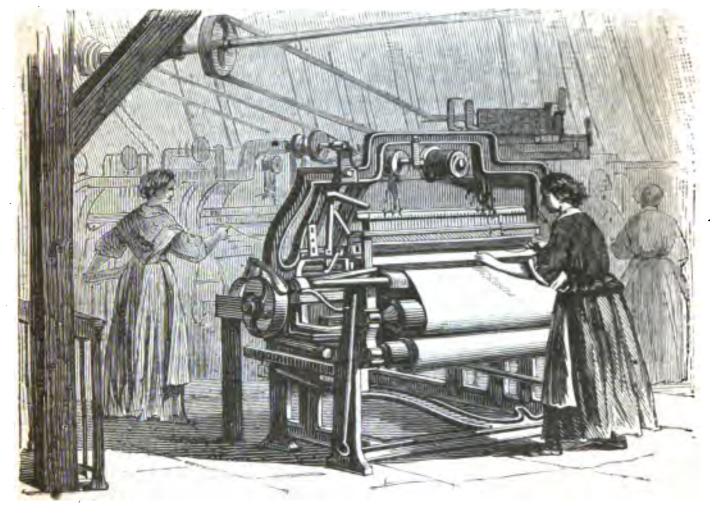


Fig. 37. Ouvrières tissant de la toile.

souvent avec d'autres textiles et dont on fait en général des étoffes de fantaisie.

En assemblant, en étirant et en tordant ensemble plusieurs fibres textiles, on obtient du FIL : opération qui se fait quelquefois encore, dans les campagnes, par la main des paysannes, aujourd'hui dans les filatures, par des procédés mécaniques.

Entre des fils rangés parallèlement les uns aux autres, de manière à former ce qu'on nomme une chaîne et montés sur un métier (voir fig. 37), une ouvrière passe un fil trans-

versal, tantôt au dessus, tantôt au dessous d'une partie des fils de chaîne, et, par cet entrecroisement, produit un tissu ou étoffe.

Les principaux tissus sont :

1° Les COTONNADES, qui comprennent une très-grande variété de tissus, tissus blancs, tissus teints et tissus imprimés et dont les fabriques forment quatre grands groupes :

Le groupe de l'EST, dont le principal marché français, avant 1871, était Mulhouse, renommée pour l'excellence de ses tissus imprimés; il ne nous reste de ce côté que les fabriques de la *Lorraine* et de *Troyes*;

Le groupe de NORMANDIE, dont le marché principal est ROUEN, avec sa banlieue (Darnetal, etc.), et où il faut citer encore *Evreux, Falaise* (Calvados), *Flers* (Orne) ;

Le groupe du NORD dont le marché le plus important est SAINT-QUENTIN (Aisne), et où il faut citer *Amiens* et *Lille ;*

Le groupe du *Lyonnais*, dont le centre est à TARARE, connue par ses belles mousselines brodées, et où il faut citer encore *Roanne* (Loire) et *Vichy* (Allier).

Entre ces quatre grands groupes est situé PARIS, le grand marché de France, où sont expédiés la plupart des produits de l'industrie cotonnière comme de toute l'industrie des tissus. Paris, dans ses murs ou dans les communes de sa banlieue (Clichy, Puteaux, etc.), tisse, et surtout blanchit, apprête, teint, imprime les étoffes qui lui sont envoyées en écru.

2° Les TOILES et tissus divers de chanvre, de lin ou de jute, dont les fabriques forment trois grands groupes situés dans la RÉGION DU NORD-OUEST :

Le groupe de la FLANDRE, dont le centre est à LILLE, et où il faut citer encore, dans le voisinage de Lille, *Armentières* (Nord), *Dunkerque* (Nord), *Valenciennes* (Nord), *Cambrai* (Nord) ; plus loin, *Abbeville* (Somme), AMIENS, centre très-important, *Saint-Quentin* (Aisne);

Le groupe de la NORMANDIE et du MAINE, dont le plus important marché est aujourd'hui LE MANS, et où il faut citer encore *Laval* (Mayenne), *Fresnay* (Sarthe), *Lisieux* (Calvados),

Vimoutiers (Orne), *Vire* (Calvados), *Bernay* (Eure), et, plus loin, *Angers* et *Cholet* (Maine-et-Loire);

Le groupe de la *Bretagne* qui fait surtout des toiles fortes,

Hors de la région du Nord-Ouest, le tissage de la toile est pratiqué dans les campagnes pour la consommation des habitants, sans donner lieu à un commerce notable, excepté sur quelques points, tels que les *Vosges*, le *Béarn*, *Voiron* (Isère), et *Paris* avec sa banlieue.

3° Les LAINAGES, dont les DRAPS, c'est-à-dire les étoffes faites en laine cardée et foulées après le tissage, constituent le genre le plus important, ont leurs fabriques distribuées en sept groupes :

Le groupe du *Nord*, où se trouvent ROUBAIX et *Turcoing*; *le Cateau*, *Fourmies* (Nord), *Saint-Quentin* et *Guise* (Aisne), *Amiens*, *Abbeville* (Somme);

Le groupe de la *Normandie*, dont les fabriques les plus importantes sont ELBEUF (Seine-Inf.), LOUVIERS (Eure), puis *Lisieux* (Calvados), *Vire* (Calvados) ;

Le groupe des *Ardennes*, dont les deux grands centres sont SEDAN (Ardennes) et REIMS (Marne) ;

Le groupe de la Lorraine, dont les fabriques les plus importantes sont à *Nancy* ;

Le groupe de l'Isère, dont le centre est à *Vienne* ;

Le groupe du LANGUEDOC, où l'industrie des draps est très-ancienne et dont les principales fabriques sont *Lodève* et *Bédarrieux* (Hérault), *Carcassonne*, *Mazamet* (Tarn).

Le groupe du Centre ou plutôt les fabriques disséminées dans le centre de la France, comme *Limoges*, *Châteauroux*, *Romorantin* (Loir-et-Cher), *Orléans*.

4° Les SOIERIES, comprenant les étoffes unies, les étoffes façonnées, les velours, les rubans, etc., fabrication de luxe qui est concentrée sur un petit nombre de points :

LYON qui fait les étoffes de tout genre ;

Nîmes qui fait des soieries légères ;

SAINT-ÉTIENNE qui fait les rubans ;

Tours qui fait les étoffes d'ameublement ;

PARIS qui, cultivant toutes les industries de luxe, fait des

La *coutellerie* se fait à *Paris*, à *Thiers* (Puy-de-Dôme), à Langres et *Nogent* (Haute-Marne), à *Châtellerault* (Vienne).

78. **Les industries du transport.** — Afin de transporter les voyageurs et les marchandises, il faut que l'industrie construise des navires pour la mer, des bateaux pour les rivières, des voitures et des charrettes pour les routes, des locomotives et des wagons pour les chemins de fer. Elle construit les navires de guerre, dans les *cinq ports militaires*; les navires de commerce, dans les ports marchands, au *Havre*, à *St-Nazaire*, à *Bordeaux*, à *Marseille*, etc.;

Les bateaux, sur le bord des fleuves;

Les *voitures* de luxe, dans les grandes villes, principalement à PARIS;

Les *locomotives*, qui sont aujourd'hui le plus rapide moyen de transport sur terre, dans les grandes usines à fer, principalement à *Paris*, au CREUSOT (Saône-et-Loire), à *Fives*, faubourg de Lille.

79. **Les besoins de l'intelligence.** — Les besoins de l'intelligence sont satisfaits par l'INSTRUCTION que donnent, dans toute la France, les INSTITUTEURS et INSTITUTRICES, laïques ou ecclésiastiques, communaux ou libres, pour le degré primaire; dans les villes, et surtout dans les grandes villes, les PROFESSEURS et MAITRES de tout genre, pour les degrés secondaire et supérieur.

Pour répandre l'instruction et communiquer les idées, on emploie des objets matériels que fournissent diverses industries.

La PAPETERIE, exercée à ANGOULÊME, à *Annonay* (Ardèche), à *Essonne* (Seine-et-Oise), au *Marais* (Seine-et-Marne), donne le papier.

L'IMPRIMERIE, exercée à PARIS (et environs, tels que St-Germain, Corbeil), à *Lyon*, à *Tours*, à Limoges et dans toutes les grandes villes, reproduit mécaniquement, d'une manière très-économique, l'écriture et donne les livres et les imprimés de tout genre que vendent les libraires.

La *gravure* et la lithographie sont des industries exercées à Paris pour tous les genres, et pour le genre dit imagerie à *Épinal ;* la photographie est exercée à Paris et répandue aujourd'hui dans presque toutes les villes.

Les *instruments de précision,* qui servent aux astronomes et aux physiciens, sont fabriqués en majeure partie à *Paris.*

Les *instruments de musique,* à *Paris,* à *Château-Thierry* (Marne), à *Mirecourt* (Vosges).

80. **La production industrielle.** — La production industrielle de la France est très-variée. Grâce aux progrès de la science et à l'accroissement des capitaux, elle s'est considérablement développée depuis le commencement du dix-neuvième siècle, sous le régime de la liberté du travail. C'est dans les régions du NORD-OUEST, du NORD-EST et dans le LYONNAIS qu'elle est le plus active ; cette activité y est due soit à la richesse du pays, soit à la présence de la houille, soit aux habitudes laborieuses de la population. PARIS est de beaucoup le centre le plus important, et le seul où l'on trouve presque toutes les industries réunies.

QUESTIONNAIRE. — Quels sont les principaux ordres de besoins auxquels l'homme satisfait par son industrie ? — Qu'entend-on par une carrière et une mine ? — Quel rapport les industries extractives ont-elles avec la géologie ?—Où exploite-t-on le granit ?—l'ardoise ? — le marbre ? — la pierre lithographique ? — Quelles sont les principales carrières de pierre de taille ? — Quels avantages a eus Paris pour la construction de ses maisons et édifices ? — A quoi sert la meulière ? — Qu'exploite-t-on à la Ferté-sous-Jouarre ? — à Fontainebleau ? — Où extrait-on le plâtre ? — Où fait on de la chaux ? — D'où vient le kaolin ? — Qu'est-ce que le sel gemme ? — D'où vient le sel marin ? — Nommer les groupes d'eaux minérales ? — Quelles sont les principales eaux des Pyrénées ? — du Centre ? etc. — D'où nous vient le plomb ? — le manganèse ? — Où sont les principales usines où l'on prépare le cuivre, le zinc ? etc. — Faire connaître les groupes de houillères ? — Quelle est la production du bassin de Valenciennes ? — Dire les bassins du groupe du Centre. — Où trouve-t-on le minerai de fer? — Distinguer le fer, la fonte et l'acier. — Enumérer les principales usines de la Nièvre. — Dans quel département est le Creusot ?— Qu'est-ce que Rive-de-Gier ? — Quelles sont les principales régions de la production du fer ? — Définir l'expression d'industries prépara-

toires. — Où fabrique-t-on le plus de machines à vapeur? — Dans quels départements en emploie-t-on le plus? — Quel travail représentent toutes les machines de France? — Où fait-on des machines agricoles? — des machines de tissage? — des machines-outils? — des armes? — Où sont les principales fabriques de produits chimiques? — d'huiles? — D'où nous viennent les pâtes alimentaires? — les fromages? — le sucre? etc. — Pourquoi le sucre vient-il des départements du Nord? — Pourquoi prépare-t-on des produits chimiques à Marseille? etc. — Avec quoi fait-on les tissus? — Quels sont les grands centres de la production des cotonnades? — des toiles? etc. — Que fabrique-t-on à Flers? — à Tours? — à Mazamet? etc. — Quelles sont les principales fabriques de tapis? — de dentelles? etc. — de ganterie? de parfumerie? — de faïences? etc. — Quels sont les principaux chantiers de construction de navires? — Où fabrique-t-on le papier? — Quelles sont les régions où l'industrie est le plus active? — Expliquer par la géologie, l'extraction du granit dans le Cotentin, — par l'agriculture, la fabrication des soieries à Lyon, la fabrication des fromages à Roquefort, — par l'industrie extractive, la fabrication de la porcelaine à Limoges, etc., — par l'élevage du bétail, la fabrication des lainages dans le Languedoc, — par l'agriculture, les savonneries de Provence. — Enumérer les principales richesses industrielles de la Lorraine, etc., — les principales richesses agricoles et industrielles de la Normandie, etc. — Quelles industries trouvez-vous dans les villes qu'arrose la Seine? — le Rhône? etc.

Exercices. — Tracer, à l'aide d'une carte muette, les contrées d'où l'on extrait le marbre, — la meulière, etc. — Faire la carte des grands bassins houillers. — Marquer les principales mines métallurgiques. — Marquer les villes qui fabriquent des cotonnades, — des soieries, — des lainages, — des toiles.

CINQUIÈME PARTIE.

LA GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

(Voir les cartes économiques et la carte politique.)

81. **Le commerce.** — Le COMMERCE a pour objet de livrer aux consommateurs les produits de l'agriculture et de l'industrie. Il consiste tantôt dans le transport des marchandises du lieu qui les a produites au lieu où le besoin de les posséder se fait sentir, tantôt dans la simple accumulation de ces marchandises entre les mains du négociant, qui les conserve jusqu'au moment où les consommateurs les viendront acheter.

Il s'exerce, soit sur les produits de l'agriculture et de l'industrie indigènes, en donnant lieu à des échanges de produits entre concitoyens, et, dans ce cas, il s'appelle le COMMERCE INTÉRIEUR ; soit sur les produits des contrées étrangères, apportant à la France, en échange de ses propres produits, les denrées des régions tropicales, des matières premières, des objets qu'elle ne fabrique pas ou qu'elle fabrique moins avantageusement, et, dans ce cas, il s'appelle le COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le commerce consistant dans l'échange, c'est-à-dire dans le transfert de la marchandise des mains d'un propriétaire entre les mains d'un autre propriétaire, et étant le plus souvent accompagné du transport d'un lieu dans un autre, ne saurait se passer de moyens de communication, les uns servant à l'échange même et comprenant les MONNAIES ET MESURES, les autres servant au transport et comprenant les VOIES DE COMMUNICATION tracées par les hommes sur la terre ou sur les cours d'eau, et la NAVIGATION sur la mer.

82. **Les monnaies et mesures.** — Les monnaies et mesures françaises sont fondées sur le système décimal, et ont pour principe le MÈTRE, unité de longueur qui a été déduite

d'une mesure de la terre calculée vers la fin du dix-huitième siècle (la 40 millionième partie d'un méridien, c'est-à-dire du tour de la terre).

Les principales mesures sont :

Le mètre et le kilomètre (1,000 mètres) pour mesurer les longueurs;

Le mètre carré et l'hectare (10,000 mètres carrés) pour mesurer les surfaces;

Le litre (1 décimètre cube) et l'hectolitre (100 litres) pour mesurer les capacités ;

Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau), le kilogramme (1,000 grammes) et la tonne (1,000 kilogrammes) pour mesurer les choses pesantes.

L'unité monétaire est le FRANC, contenant, en principe, un poids de 4gr,50 d'argent fin et 0gr,50 cent. de cuivre.

Les monnaies, frappées dans les *hôtels des monnaies* de PARIS, *Strasbourg* et *Bordeaux*, sont :

1° En or, les pièces de 5, 10, 20, 50 et 100 francs, ayant toutes une valeur réelle égale à leur valeur nominale ;

2° En argent, les pièces de 0,20, 0,50, 1 fr., 2 fr., ayant un peu moins de valeur réelle que de valeur nominale, et la pièce de 5 fr. ayant une valeur réelle égale à sa valeur nominale ;

3° En bronze, les pièces de 1, 2, 5 et 10 centimes ayant beaucoup moins de valeur réelle que de valeur nominale.

83. **Les routes.** — « Les fleuves sont de grands chemins qui marchent », dit avec raison Pascal, c'est-à-dire de grands chemins presque aplanis sur lesquels, à la descente, le courant pousse et conduit de lui-même les fardeaux. Comme la nature en a fait les frais, l'homme, même dans les sociétés les plus grossières, les trouve et en profite : c'est le long des fleuves que le commerce a commencé. Mais les fleuves ne conduisent pas partout. Il a d'abord fallu relier par des routes de terre un fleuve à l'autre, puis une ville à une autre dans une même plaine, et les ROUTES ont été construites. On distingue en France :

1° Les *routes nationales*, entretenues aux frais de l'État

par l'administration des ponts-et-chaussées, parce que ce sont de grandes routes sillonnant la France ou intéressant toute la France; elles ont une longueur de 37,000 kilomètres;

2° Les *routes départementales*, entretenues aux frais des départements, et ayant une longueur de 48,000 kilomètres;

3° Les *chemins vicinaux*, entretenus par les communes ou par certains groupes de communes intéressées, et mesurant plus de 500,000 kilomètres.

4° Les *chemins ruraux*.

84. **Les canaux.** — Les routes n'ont pas fait abandonner les rivières, et, à mesure que la richesse et la sollicitude pour le commerce ont fait construire des chemins, elles ont poussé également à améliorer les voies fluviales, et, pour cela, à établir des chemins de halage, à approfondir le chenal, etc. Les principaux inconvénients de ces voies fluviales consistent dans l'irrégularité du régime des eaux, dans la difficulté de remonter un courant rapide, dans l'impossibilité de faire passer les bateaux et leur chargement du bassin d'un fleuve dans un autre bassin : on y a remédié au moyen des CANAUX, rivières artificielles, dans lesquelles on maintient un niveau d'eau à peu près constant, et dont on modère le courant par une pente calculée et, le plus souvent, par des écluses [1]. C'est par le moyen des écluses qu'on a pu construire les plus utiles des canaux, ceux qu'on nomme *canaux de jonction*, qui relient deux fleuves en franchissant la ligne de partage de leurs bassins. On nomme *canaux latéraux* ceux qui suivent le cours d'un fleuve et en facilitent la navigation.

1. L'écluse est un bassin fermé par deux portes et arrêtant, comme un barrage, le cours de l'eau. Quand on ouvre la porte inférieure, on met l'écluse en communication avec la partie inférieure du canal, et, l'eau du bassin s'abaissant au niveau de cette partie, les bateaux peuvent entrer sans effort dans l'écluse. On la ferme alors, et, en ouvrant avec précaution la porte supérieure, on met l'écluse en communication avec la partie supérieure; l'eau montant au niveau de cette partie, les bateaux peuvent sans effort sortir de l'écluse après avoir en réalité monté une pente qu'ils n'auraient pu franchir contre un courant rapide.



1° Le bassin de la Seine, dont les voies navigables convergent vers la capitale, présente le réseau le plus complet, et est relié à tous les bassins limitrophes par les canaux suivants :

Le CANAL DE SAINT-QUENTIN, qui part, près Chauny (Aisne), de l'*Oise*, gagne la *Somme*, arrose Saint-Quentin (Aisne), rejoint l'*Escaut* près de Cambrai (Nord), projetant d'un côté le *canal latéral à la Somme*, qui facilite la navigation de la rivière, et aboutissant, d'autre part, au réseau des CANAUX DE LA FLANDRE, qui, faciles à tracer sans écluses dans les plaines unies du Nord, font communiquer entre elles toutes les cités populeuses de cette région industrielle ;

Le CANAL DE LA SAMBRE, qui s'étend de La Fère (Aisne) à Landrecies (Nord), réunissant l'*Oise* à la *Sambre*;

Le CANAL DES ARDENNES, réunissant, de Pont-à-Bar (Ardennes) à Neufchâtel (Ardennes), la *Meuse* et l'*Aisne*, en traversant l'Argonne au défilé du Chêne-Populeux ;

Le CANAL DE LA MARNE AU RHIN, qui, de Vitry-le-François (Marne), sur la *Marne*, aboutit, près de Strasbourg, dans le *Rhin* ;

Le CANAL DE BOURGOGNE, qui commence au confluent de l'*Yonne* et de l'Armançon, et gagne la *Saône* à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) ;

Le CANAL DU NIVERNAIS, qui commence à Auxerre, dans l'*Yonne*, et débouche à Decize (Nièvre), dans la *Loire* ;

Le CANAL DU LOING, qui commence à Moret (Seine-et-Marne), près du confluent du Loing et de la *Seine*, et qui, à Montargis (Loiret), se sépare en deux branches : d'une part, le *canal de Briare* qui débouche dans la *Loire* à Briare (Loiret), et, d'autre part, le *canal d'Orléans* qui débouche dans la *Loire* à Orléans.

La Seine canalisée elle-même dans son cours supérieur, de Troyes à Marcilly (Aube) et sur quelques autres points, se trouve ainsi, grâce à ces sept canaux, mise en communication avec tous les fleuves qui l'environnent, Somme, Escaut, Sambre et Meuse, Moselle et Rhin, Saône et Rhône, Loire.

Dans l'intérieur du bassin, on trouve encore plusieurs autres canaux dont les principaux sont :

Le *canal de l'Ourcq*, qui part de Mareuil (Oise) et se termine à Paris, dans le vaste bassin de la Villette qu'il alimente; ce bassin lui-même sert de réservoir au canal Saint-Denis et au canal Saint-Martin, devenu souterrain, lesquels permettent à la navigation entre la haute et la basse Seine d'éviter le passage plus long par Paris.

Cependant la canalisation du bras méridional de la Seine, à Paris, et l'installation du touage, c'est-à-dire du remorquage à la vapeur à l'aide d'une chaîne, ont facilité ce passage, beaucoup plus fréquenté aujourd'hui que le canal.

Le *canal de la Marne à l'Aisne*, qui dessert Reims (Marne).

2° Le groupe de la Loire est moins richement doté; il possède, indépendamment des canaux qui le relient à la Seine :

Le CANAL DU CENTRE, qui, de Digoin (Saône-et-Loire) sur la *Loire*, gagne la *Saône* à Châlon (Saône-et-Loire) ;

Le CANAL DU BERRI, qui, de Marseille (Cher) sur la *Loire*, jusqu'à Tours sur la *Loire*, parcourt une contrée également riche en houille et en fer, gagne le Cher à Saint-Amand (Cher) et se prolonge jusqu'à Montluçon (Allier);

Les CANAUX DE BRETAGNE, qui, partant de Nantes, sur la *Loire*, rejoignent, d'une part, *Lorient* (Morbihan) et *Brest* (Finistère) ; d'autre part, *Rennes* et *Saint-Malo* (Ille-et-Vilaine) ;

La Loire elle-même est canalisée de Roanne (Loire) à Briare (Loiret).

3° Le groupe du Rhône, indépendamment des deux communications déjà indiquées (canal de Bourgogne, canal du Centre), possède le CANAL DU RHÔNE AU RHIN, qui part de la *Saône* près de Saint-Jean de Losne (Côte-d'Or), et se termine dans le *Rhin*, près de Strasbourg.

Le *canal de Gisors* à Rive de Gier. Le *canal d'Arles* (Bouches-du-Rhône) *à Bouc* et le *canal* de *Saint-Louis*, qui facilitent la navigation du bas Rhône, rendue impraticable par l'ensablement des embouchures;

Le *canal de Beaucaire* (Gard), qui se prolonge de Beaucaire sur le Rhône, jusqu'au canal du Midi.

4° Le groupe de la Garonne est séparé des autres par le Massif central ; aussi ne possède-t-il qu'un seul canal de jonction. C'est le CANAL DU MIDI, un des premiers chefs-d'œuvre de l'art des ingénieurs français, construit par Riquet sous le règne de Louis XIV. Ce canal part de la *Garonne*, à Toulouse, traverse le col de Naurouse, dessert Narbonne, et aboutit, au bord de la *Méditerranée*, à *Cette* (Hérault), puis se continue, à travers les étangs qui bordent la Méditerranée, sous le nom de *canal des Étangs* jusqu'à sa jonction avec le canal de Beaucaire.

85. **Les modes de transport.** — Un cheval porte sur son dos 100 kilogrammes ; il traîne, dans une charrette, sur une bonne route ordinaire, 1,000 kilogrammes ; sur une route parfaitement unie et munie de rails de fer, qui diminuent beaucoup le frottement des roues, il traîne 10,000 kilogrammes; sur un canal sans courant, en allant au pas, il traîne 40,000 kilogrammes : de là l'avantage, au point de vue de l'économie, d'une route sur un sentier de mulet, d'une bonne route sur une mauvaise, d'un canal sur une route, dans le cas où l'on ne cherche pas la vitesse.

L'invention de la locomotive, c'est-à-dire d'une machine à vapeur mobile et capable d'entraîner de lourds fardeaux sur une route suffisamment plane, a donné une grande importance aux routes munies de rails, déjà employées dans certaines circonstances, en particulier dans des exploitations de mines : de là sont nés les chemins de fer.

86. **Les chemins de fer.** — UN CHEMIN DE FER consiste donc en une voie aplanie autant que possible à l'aide de remblais ou de viaducs dans les terrains bas, de tranchées ou de tunnels dans les terrains trop élevés, et munie de rails de fer. Sur cette voie circulent des locomotives entraînant des trains composés soit de voitures pour les voyageurs, soit de wagons pour les marchandises ; une locomotive à petite vitesse

peut, sur une voie bien plane, traîner jusqu'à 700,000 kilogrammes.

Les chemins de fer français ont une longueur de plus de 21,000 kilomètres et forment un vaste réseau dont le centre est à Paris, et dont *les diverses lignes suivent le plus souvent les vallées des fleuves et des rivières ou la direction des canaux*. Ils sont exploités, pour la plupart, par six grandes Compagnies, à savoir :

1° La Compagnie de l'OUEST, qui possède quatre grandes lignes :

La *ligne de Paris au Havre* par *Rouen*, dont les embranchements desservent *Dieppe* (Seine-Inférieure), *Elbeuf* (S.-Inf.), *Fécamp* (S.-Inf.), *Louviers* (Eure) ;

La *ligne de Cherbourg* par *Evreux, Lisieux, Caen* qui se détache de la précédente à *Mantes* (Seine-et Oise) et dont les principaux embranchements sont ceux de *Trouville* et *Honfleur* (Calvados), de *Serquigny* à Rouen, de *Laigle* (Orne), de *Saint-Lô* ;

La *ligne de Brest* (Finistère) ou ligne de Bretagne, par *Versailles, Chartres, le Mans, Laval, Rennes, Saint-Brieuc*.

La *ligne de Granville* (Manche), par *Dreux, Laigle, Argentan*. Les principaux embranchements sont ceux de la *ligne d'Angers à Mezidon* (ligne de Caen) par *le Mans* et *Alençon*, celle de *Laval à Caen* par Flers, *celle de Redon à Saint-Malo* par Rennes.

Ces quatre lignes sont désignées sous le nom de lignes de Normandie et de Bretagne ; elles ont leur principale gare à Paris, sur la rive droite de la Seine, et desservent les *environs de Paris*, Auteuil, Saint-Cloud, Versailles (par Asnières), Saint-Germain, Argenteuil (par Colombes) et Ermont, où elles rejoignent le réseau du Nord.)

2° La Compagnie du NORD, qui possède quatre grandes lignes :

La *ligne de Lille*, qui d'*Arras*, s'épanouit dans la Flandre, par divers rameaux, sur *Douai, Lille, Valenciennes, Dunkerque* (Nord), etc., et communique avec les chemins de la BELGIQUE (*Bruxelles*, etc.). Ses principaux embranchements sont ceux de Creil (Oise) à *Beauvais* et d'*Amiens à Laon*.

La *ligne d'Amiens et de Calais* (Pas-de-Calais) par *Boulogne* (Pas-de-Calais), qui se détache de la précédente près d'Amiens, et dont le principal embranchement est celui d'*Amiens à Rouen*;

La *ligne de Saint-Quentin*, qui se sépare de la première à *Creil* (Oise), gagne la BELGIQUE (Namur, Liége) et l'ALLEMAGNE DU NORD (Cologne), et qui a des embranchements sur *Laon*, *Amiens*, etc.

La *ligne de Laon* par Soissons, qui se prolonge par *Vervins* jusqu'à la frontière de Belgique.

3° La Compagnie de l'EST, qui possède trois grandes lignes:

La *ligne de Strasbourg*, par *Épernay*, *Châlons*, *Bar-le-Duc*, *Nancy* et l'ALSACE par le passage de Saverne, avec des embranchements sur *Reims* (Marne) et, de là, sur *Soissons* (Aisne), *Laon* et *Mézières*; sur *Metz* par *Verdun* d'une part, par *Frouard* de l'autre.

La *ligne de Mulhouse*, par *Troyes*, *Chaumont*, *Langres*, *Vesoul* et la trouée de Belfort, avec des embranchements qui la relient à la précédente, l'un partant de *Chaumont*, l'autre passant par *Épinal*, et d'autres embranchements qui se prolongent (par Châtillon et Gray) jusqu'au réseau de Lyon; elle conduit dans le sud de l'ALSACE, et, par Bâle, en SUISSE.

Le chemin de Vincennes (Seine), qui conduit jusqu'à Brie-comte-Robert, dépend de ce réseau.

La *ligne frontière* qui, par *Mézières* et Sedan, relie le réseau du Nord à Metz.

4° La Compagnie de PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE, qui possède le réseau le plus vaste et qui comprend trois lignes principales :

La *ligne de Lyon et Marseille*, par *Melun*, *Dijon*, *Mâcon*, LYON; puis *Valence*, *Avignon*, MARSEILLE, projetant un bras jusqu'à *Nice* et l'ITALIE par Marseille et un autre jusqu'à *Cette* (Hérault) par *Nîmes* et *Montpellier*; ayant pour principaux embranchements les *chemins de Franche-Comté*, qui desservent *Besançon*, *Lons-le-Saunier*, *Bourg* et gagnent la SUISSE (par Neuchâtel), et les *chemins du Dauphiné*, qui gagnent *Grenoble* et la ligne d'Italie ; la ligne des Alpes par Aix, Sisteron, *Gap*.

La *ligne d'Italie*, qui se détache de la précédente à Mâcon et à Lyon, et gagne, d'une part, la SUISSE par *Genève*, et, d'autre part, par *Chambéry*, avec embranchement sur *Annecy*, traverse les Alpes par le *tunnel de Fréjus* (12 kilomètres 1|4) pour se rendre en ITALIE, à *Turin*;

La *ligne du Bourbonnais*, qui se détache de la précédente à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise) et à Moret, dessert *Nevers*, *Moulins*, *Clermont Ferrand*, se prolonge directement jusqu'à *Nîmes*, par *Alais*; elle se relie, d'un côté, à la ligne de Lyon par divers embranchements, de *Nevers* ou de *Moulins* à *Châlons-sur-Saône*, de Gannat à *Saint-Étienne* et à Lyon par Roanne et par *Le Puy* à *Saint-Étienne*, de l'autre côté à la ligne du Centre.

5° La Compagnie d'ORLÉANS, qui comprend 3 grandes lignes:

La *ligne de Bordeaux* par *Orléans, Blois*, *Tours*, *Poitiers*, *Angoulême*, avec les embranchement de Tours à *Vendôme* (Loir-et-Cher) et au *Mans*, et avec les *chemins des Charentes*, qui forment un réseau particulier et qui desservent *Niort* et *la Rochelle*, *Cognac* (Charente-Inférieure) et *Angoulême ;*

La *ligne de Bretagne*, qui se sépare de la précédente à Tours, dessert *Angers*, *Nantes, Vannes*, *Quimper*, et rejoint la ligne de Brest, avec embranchements sur *Saint-Nazaire*, sur *Pontivy* (Morbihan), sur la Vendée et *les Charentes, La Roche-sur-Yon*, les *Sables-d'Olonne* (Vendée), *Niort*, *la Rochelle*;

La *ligne du Centre,* qui se détache de la première à Orléans, dessert *Châteauroux, Limoges*, *Périgueux,* et aboutit à *Agen,* où elle rencontre le réseau du Midi ; elle possède de grands embranchements transversaux, dont le prémier s'étend de Tours à Saincaize par *Bourges*; le second de Poitiers à Gannat et Moulins par *Guéret*, le troisième de Coutras à Arvant par Périgueux, Brive (sous-embranchements sur *Tulle*). Figeac, *Aurillac*; de Figeac à *Toulouse* avec sous-embranchements sur *Rodez et Albi.*

Ces cinq grandes Compagnies ont leur tête de ligne à PARIS où leur réseau est relié par le *chemin de fer de petite Ceinture*, et celui de *grande Ceinture.*

6° La Compagnie du MIDI, dont la tête est à *Bordeaux,* et qui comprend deux grandes lignes :

La *ligne de Bayonne* ou ligne de MADRID dont les embranchements desservent *Mont-de-Marsan*, *Tarbes*, *Pau*, les vallées des *Pyrénées*, et rejoignent à *Toulouse* la ligne de Bordeaux.

La *ligne de Bordeaux à Cette* (Hérault), qui dessert *Agen*, *Montauban*, *Toulouse*, *Carcassonne*, Narbonne, avec embranchements d'Agen à Tarbes par *Auch*, de Saint-Simon à *Foix*, de Narbonne en ESPAGNE par *Perpignan*, de *Béziers* à *Millan*.

87. **La circulation.** — *La somme des transports sur les routes, qui est considérable, n'a pas été amoindrie par les chemins de fer;* mais elle s'est déplacée. Les grandes routes parallèles aux lignes ferrées ont perdu, et les routes secondaires, perpendiculaires à ces lignes ou se rattachant à elles, ont gagné. Les *voies navigables*, malgré l'avantage de l'économie de traction, sont *inférieures aux chemins de fer*, qui ont pour eux la rapidité et la régularité des services; aussi le progrès de leur trafic est-il lent; néanmoins il porte sur une masse considérable de marchandises, équivalant à peu près à la moitié de celles que transportent les chemins de fer. La navigation à vapeur du bassin de la Seine est égale aux deux tiers de celle de tous les autres bassins réunis.

Les *chemins de fer* transportent actuellement, par an, plus de 140 *millions de voyageurs*, dont la majeure partie ne fait que des trajets inférieurs à 20 kilom., et de 60 *millions de tonnes de marchandises*, qui font généralement des trajets de plus de 150 kilomètres.

La *poste*, qui transporte les lettres, journaux, imprimés, etc., au nombre de près de 800 millions par an, et le *télégraphe*, qui expédie beaucoup plus de 8 millions de dépêches, sont aussi au nombre des moyens de circulation.

88. **La navigation maritime.** — La navigation maritime comprend la navigation sur la mer et aux embouchures des fleuves jusqu'au point où la marée porte les bâtiments; elle est divisée en *cabotage* ou navigation sur les côtes, et *navigation au long cours*.

Le cabotage et la pêche côtière, qui s'y rattache, emploient

plus de 85,000 bateaux ou navires qui, tous réunis, ont une contenance d'environ 3 millions de tonnes. Les ports où le cabotage est le plus actif sont *Marseille*, *le Havre* (Seine-Inférieure), *Bordeaux*, *Nantes*, *Rouen*, *Dunkerque* (Nord), *Cette* (Hérault), *Gravelines* (Nord), *Boulogne* (Pas-de-Calais). *Dieppe* (Seine-Inférieure), *Douarnenez* (Finistère), *Granville* (Manche) se livrent surtout à la pêche.

La navigation au long cours, qui s'étend à tous les pays hors de France et à laquelle se rattache la grande pêche, emploie 15,000 navires à voiles et plus de 500 navires à vapeur, jaugeant, en tout, 1 million de tonneaux. Elle a lieu, en premier ordre, entre la France et l'*Angleterre* ; en second ordre, entre la France et l'*Italie*, la *Turquie*, l'*Espagne*, la *Russie*; elle a son point de départ dans nos grands ports : MARSEILLE ET LE HAVRE (Seine-Inférieure), au premier rang ; *Bordeaux*, *Nantes* *Dunkerque* (Nord), *Cette* (Hérault), *Saint-Nazaire* (Loire-Inférieure), etc., au second.

De ces différents ports partent des services réguliers de paquebots. Les plus importants sont ceux de CALAIS, de *Boulogne* (Pas-de-Calais), de Dieppe et le Havre pour l'*Angleterre*; du *Havre* (Seine-Inf.) pour *New York* (États-Unis d'Amérique); de *Saint-Nazaire* (Loire-Inf.) pour les *Antilles* et le Mexique ; de *Bordeaux* pour l'*Amérique du Sud* ; de *Marseille* pour toutes les *côtes de la Méditerranée* (Algérie, Espagne, Italie, Égypte, Échelles du Levant, Turquie, mer Noire), et, au delà de l'isthme de Suez, pour l'*Asie méridionale et orientale* (Indes, Cochinchine, Chine, Japon, etc.).

89. **Le commerce intérieur.** — Le COMMERCE INTÉRIEUR s'exerce sur tous les produits de l'agriculture et de l'industrie françaises qui ne sont pas immédiatement consommés par les producteurs et sur tous les produits importés de l'étranger.

On distingue le *commerce en détail* qui a pour objet de satisfaire immédiatement aux besoins journaliers de la population, et qui se fait d'ordinaire entre marchand et consommateur, et le *commerce en gros* qui a pour objet de former les

grands approvisionnements et qui a lieu entre négociants. Le premier est exercé dans tous les centres de population, et avec d'autant plus d'activité que la population est plus nombreuse : PARIS, LYON et MARSEILLE tiennent à cet égard le premier rang. Le second est exercé surtout dans les grands centres de population, autrement dit de consommation, *Bordeaux*, *Lille*, *Nantes*, etc., dans les grands centres de production agricole ou industrielle, dans les ports de commerce et sur les autres grandes places qui servent de tête de ligne ou de croisière aux routes les plus fréquentées.

Il s'exerce encore dans certaines *foires* : celle de *Beaucaire* (Gard), bien déchue, et celle de *Guibray* (Calvados) sont demeurées célèbres. Le marché le plus important de France est le marché des bestiaux, à Paris, dit marché de *La Villette*.

90. **Le commerce extérieur.** — Dans l'état actuel de la civilisation, qui a développé les rapports internationaux et les besoins, un pays ne se suffit pas entièrement à lui-même; il consomme certains objets, matières premières, produits manufacturés ou denrées, qu'il doit demander aux pays étrangers. Il les leur achète; mais comme ceux-ci ne les lui fournissent pas gratuitement, il faut qu'il les paie en leur donnant en échange une valeur précisément équivalente en produits de son sol et de son industrie ou en métaux précieux. C'est ce qui a lieu pour la France. On appelle *importations* la somme des objets qu'un pays tire de l'étranger, et *exportations* la somme des objets qu'il fait sortir de ses frontières pour les livrer à l'étranger.

Quelquefois, un pays agit comme simple intermédiaire en prêtant l'office de ses négociants ou seulement l'usage de ses routes pour le transport des produits d'un pays étranger dans un autre pays étranger : c'est ce qu'on nomme le *transit*. Les marchandises de transit, entrant et sortant, figurent à la fois à l'importation et à l'exportation.

Le commerce *général* ou total de la France, importations, exportations et transit, est aujourd'hui de *plus de* 9 *milliards* de francs *dont* près de 4 *milliards et demi à l'importation* et plus

de 4 *milliards* 800 millions *à l'exportation.* En retranchant le transit et le mouvement des entrepôts, le *commerce* dit *spécial* est de 7 *milliards et demi de francs.*

L'importation des produits étrangers en France consiste surtout en matières premières, à savoir :

En FIBRES TEXTILES : SOIE, apportée d'Orient; COTON, apporté des États-Unis, de l'Inde et de l'Égypte; LAINE, apportée d'Australie, du Cap, etc.; LIN, apporté des rivages de la Baltique;

En DENRÉES COLONIALES : SUCRE des colonies françaises, des Antilles, etc.; *café, tabac,* etc., apportés des régions tropicales;

En MÉTAUX, tels que *cuivre, plomb, zinc, étain,* etc., apportés d'Angleterre, du Chili, de Belgique, des Pays-Bas, etc.;

En HOUILLE, apportée d'Angleterre, de Belgique et de Prusse;

En PEAUX, apportées des rives de la Plata, etc.;

En CÉRÉALES, apportées dans les années de disette, tantôt de la mer Noire, tantôt des États-Unis ou de quelque autre point ayant eu une bonne récolte l'année même où la France en avait une mauvaise.

Les principaux articles manufacturés qu'importe la France, sont :

Les TISSUS d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, etc.;

Les MACHINES d'Angleterre ou de Belgique.

L'EXPORTATION des produits français à l'étranger, consiste, au contraire, principalement en objets manufacturés, à savoir :

En TISSUS : TISSUS DE SOIE, TISSUS DE LAINE, TISSUS DE COTON OU DE CHANVRE, destinés à l'Angleterre, aux États-Unis, à l'Allemagne, à la Belgique, etc.;

En ARTICLES DE TOILETTE et surtout de LINGERIE, destinés à l'Amérique, à l'Angleterre, à l'Égypte, etc.;

En PRODUITS CHIMIQUES;

En SUCRE, destiné aux pays du Levant, etc.;

En PEAUX et ouvrages confectionnés avec des peaux.

Les principaux produits naturels qu'elle exporte sont :

Les VINS, qui sont recherchés dans le monde entier;

La SOIE, qu'elle envoie en Angleterre, en Suisse, etc.;

Les CÉRÉALES, qu'elle exporte en grande quantité dans les années où la récolte est abondante.

En somme, les pays avec lesquels la France entretient les relations commerciales les plus suivies, tant à l'importion qu'à l'exportation, sont, par ordre d'importance : l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, la SUISSE, l'ITALIE, l'ALLEMAGNE, les ÉTATS-UNIS, l'ESPAGNE, la TURQUIE. Le commerce avec l'Angleterre est de plus de 1 milliard 600 millions de francs ; le commerce avec les pays qui ne sont pas nommés ici est inférieur pour chacun d'eux à 200 millions.

91. **Les grandes villes.** — C'est dans les plus grandes villes que l'industrie et le commerce ont, en général, le plus d'activité. On compte en France *neuf villes* dont la population dépasse 100,000 *âmes*, à savoir :

PARIS (1,988,000.), situé sur les deux rives de la Seine, capitale de la France, siége ordinaire de toutes les grandes administrations centrales, tête de ligne de la plupart de nos chemins de fer, le plus actif foyer industriel et le plus riche marché commercial de la France ;

LYON (342,000 hab.), situé au confluent de la Saône et du Rhône, centre de l'industrie de la soie ;

MARSEILLE (318,000 hab.), la plus ancienne ville connue de la Gaule, le port et l'entrepôt de commerce le plus important de la France ;

BORDEAUX (215.000 hab.), situé sur la Garonne, à un point du fleuve où peuvent encorere monter les gros navires,la place de commerce la plus importante de la région du Sud-Ouest ;

LILLE (162,000 hab.), ancienne capitale de la Flandre, centre de l'industrie du lin, et le point le plus important du commerce et de l'industrie dans le nord de la France ;

TOULOUSE (131,000 hab.), ancienne capitale du Midi ;

SAINT-ÉTIENNE (126,000 hab)., centre de l'exploitation de la houille du bassin de la Loire de l'industrie des métaux et des rubans.

NANTES (122.000 hab.), situé sur la Loire, ville d'industrie et de commerce dont Saint-Nazaire est en quelque sorte l'avant-port ;

ROUEN (104,000 hab.), situé sur la Seine, ancienne capitale de la Normandie, un des centres les plus importants de l'industrie du coton.

Avec ces villes, il faut citer 1° les *quinze villes* qui ont de 100,000 à 50,000 *habitants, le Mans, Rennes, Orléans, Brest, Toulon, le Havre, Roubaix, Amiens, Reims, Nîmes, Montpellier, Angers, Limoges, Nice, Nancy*; 2° les ports les plus importants après ceux qui ont été déjà cités, *Boulogne* (Pas-de-Calais), *Dunkerque* (Nord).

92. **L'activité du commerce.** — Il en est du commerce comme de l'agriculture et de l'industrie; grâce à la richesse croissante de la France et à l'amélioration des voies de communication, il s'est considérablement développé depuis le commencement du dix-neuvième siècle : *il était de* 1 *milliard il y a cinquante ans, il est aujourd'hui de plus de* 9 *milliards.*

Questionnaire. — Qu'entend-on par le commerce? — Quelle est la différence entre le commerce intérieur et le commerce extérieur? — Quels sont les moyens de communication servant à l'échange des produits? — Sur quoi est fondé notre système de poids et mesures? — Où frappe-t-on les monnaies? — Quelles sont les principales espèces de monnaies? — Faire connaître la classification des routes et chemins? — A quoi sert un canal? — Qu'est-ce qu'une écluse? — Nommer les canaux qui font communiquer Paris avec la région du nord. — Nommer les canaux qui font communiquer la Seine avec les bassins voisins. — Quels cours d'eau le canal des Ardennes met-il en communication? — Qu'est-ce que le canal du Loing? — Faire connaître les canaux qui se trouvent dans l'intérieur du bassin de la Seine. — Nommer les canaux qui communiquent avec la Loire. — Nommer les canaux qui communiquent avec le Rhin. — Nommer les canaux qui communiquent avec le Rhône. — Décrire le canal du Midi. — Se rendre, par voie d'eau, de Nantes à Lyon, de Strasbourg à Saint-Quentin. — Quels sont les avantages d'un canal sur une route? — Qu'est-ce qu'un chemin de fer? — Faire connaître le réseau de l'Ouest; — le réseau du Nord; le réseau de l'Est; — le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée; le réseau d'Orléans; — le réseau du Midi. — Par où passe-t-on pour se rendre par chemin de fer de Bayonne à Lille? — de Brest à Mulhouse? — de Marseille au Havre, par Paris? — Quels sont les transports effectués par les chemins de fer? — Qu'entend-on par cabotage et par navigation au long cours? — Quels sont les principaux ports de cabotage? — Quels sont les principaux ports de navigation au long cours? — Quels sont les services réguliers par paquebots de la France avec l'étranger? — Qu'entend-on par commerce en gros et commerce en détail? — Où ces deux genres de commerce sont-ils surtout exercés? — Nommer les principales foires. — Qu'entend-on par importation et exportation? — Quel est le com-

merce de la France ? — Quel était-il il y a cinquante ans? — Quelles sont les principales matières premières qu'importe la France ? — les principaux produits manufacturés ? — d'où viennent-ils ? — Quels sont les principaux articles de notre exportation ? — Quels sont les principaux pays avec lesquels la France entretient des relations commerciales? — Nommer les villes de France dont la population est d'au moins 100,000 âmes ? — Nommer les principales douanes. — Qu'est-ce que Bordeaux ? — Quels sont les principaux fleuves, rivières et canaux dont le réseau du chemin de fer de l'Est suit le cours ? — dont le réseau du chemin de fer de Paris Lyon-Méditerranée suit le cours? — Quelle chaîne de montagnes traverse le chemin de fer de Paris à Lyon ? — Comment les chemins de l'Est traversent-ils les Vosges ? — Quelles sont les principales voies de communication, par eau et par chemin de fer, de Normandie ? — du Languedoc ? — Quels départements dessert le réseau du Nord? — Quelles provinces dessert le réseau de l'Est ? — Quels sont les principaux produits du sol que les canaux et les chemins de fer du Nord peuvent transporter à Paris ? — Quelle est la marchandise qui doit être transportée en grande quantité du Havre à Rouen ? — de Saint-Etienne à Lyon ? — de Bordeaux à Paris, etc.

Exercice. — Faire, à l'aide d'une carte muette, le tracé des canaux de la France, — le réseau des chemins de fer de l'Ouest, — de Paris-Lyon-Méditerranée. — Marquer sur la carte les principales villes de commerce, les principaux ports, etc.

SIXIÈME PARTIE.

LA GÉOGRAPHIE DESCRIPTIVE [1].

(Voir les cartes physique, politique et économiques)

93. **La partie Nord-Ouest.** — La partie Nord-Ouest de la France, qui s'étend sur les côtes de l'Océan depuis notre frontière du Nord jusqu'au delà de l'embouchure de la Loire, et qui appartient au climat séquanien, comprend 21 départements répartis en 8 provinces :

1° La BRETAGNE, l'ANJOU, le MAINE et la NORMANDIE. La Bretagne, toute granitique, avec des rivages découpés et battus par les tempêtes, a un sol médiocrement fertile et renferme de vastes *landes*, mais elle a aussi de nombreux *pâturages* où paissent de petites vaches laitières très-estimées. L'Anjou a des *pépinières* renommées, quelque peu de houille et les plus grandes *ardoisières* de France. Le Maine et la Normandie sont au nombre de nos plus riches provinces agricoles. Entre Avranches et la Seine est la *basse Normandie*, avec la campagne de Caen, riche en céréales, avec le *Cotentin* et le *Bessin*, où sont les plus grasses *prairies* ; c'est la fraîcheur de l'air, rendu presque constamment humide par le voisinage de la mer, qui entretient la riche verdure des vallées de cette province et qui lui donne son caractère particulier. Elle fournit, indépendamment des céréales, du *lait*, du *fromage*, de la *viande* ; elle nourrit de très-beaux *chevaux*. La haute Normandie, comprenant le pays de *Caux*, est située sur la rive gauche de la Seine et ressemble à un vaste jardin, avec ses fermes tout entourées d'arbres. Les quatre provinces produisent en grande quan-

1. Dans cette partie, les élèves ont moins à apprendre des noms nouveaux qu'à grouper dans un autre ordre et à envisager sous un autre aspect, province par province, les noms principaux et les choses qu'ils ont appris isolément, par une méthode analytique, dans les parties précédentes.

7.

tité le *chanvre*. La côte de Bretagne et de Normandie est toute semée de *ports* de commerce, parmi lesquels LE HAVRE est le plus important, et qui exportent, entre autres marchandises, les produits agricoles de l'Ouest en Angleterre; de ports de pêche, tels que *Dieppe* (Seine-Inférieure), *Granville* (Manche), *Saint-Malo* (Ille-et-Vilaine); de *bains de mer*, comme *Trouville* (Calvados); elle compte trois ports militaires, *Cherbourg*, *Brest* et *Lorient*. L'industrie du *tissage de la toile*, conséquence de la culture du chanvre, caractérise toute cette contrée. D'ailleurs, l'industrie est peu active en Bretagne; elle est, au contraire, très-développée dans la Normandie et le Maine, où sont les grands marchés de toiles du MANS, d'*Alençon*, de *Vimoutiers* (Orne), les *manufactures de cotonnades* de *Flers* (Orne), et surtout de ROUEN et de ses environs, les *manufactures de draps* de LOUVIERS (Eure) et d'ELBEUF (Seine-Inférieure). C'est *Philippe-Auguste* qui, au commencement du treizième siècle, conquit sur le roi d'Angleterre la *Normandie*, et *Charles VIII* qui, au quinzième siècle, prépara par son mariage la réunion de la *Bretagne* au domaine. Les côtes ont été le théâtre de nombreux faits d'armes dans nos guerres maritimes; au *cap de la Hague* fut livrée, en 1692, une grande bataille navale dans laquelle Tourville succomba sous le nombre des ennemis; à l'*île d'Ouessant*, d'Estaing inaugura la guerre d'Amérique par un succès remporté sur les Anglais. Dans la guerre de 1870-71, la seconde armée de la Loire, après plusieurs succès, a éprouvé un désastre au *Mans*.

2° L'ILE-DE-FRANCE, dont le climat, quoique faisant encore partie du climat séquanien, est un peu moins froid et un peu moins humide, parce que la province est moins près de la mer ou moins au Nord que les autres provinces de la partie Nord-Ouest; mais, comme la Flandre, l'Artois et la Picardie, elle présente l'aspect de *plaines* légèrement ondulées et richement cultivées; on y trouve des *forêts dans les parties sablonneuses* ou *montueuses*, de beaux cours d'eau comme la *Seine*, l'*Oise* et la *Marne*, un terrain généralement fertile couvert de *céréales*, de *prairies artifi-*

cielles, de *plantes industrielles*, betteraves, dans l'Aisne principalement, colza, etc., des *légumes* partout ; c'est en quelque sorte le jardin potager de Paris, le plus grand centre de consommation de toute la France. Les *chevaux* y sont nombreux ; le *bétail*, bœufs et moutons, y est engraissé pour la boucherie. C'est un terrain tertiaire (excepté dans l'Aisne) où l'on ne trouve pas de houille, mais qui donne en revanche des matériaux de construction en très-grande abondance : nulle province ne compte plus de *carrières*. L'industrie manufacturière est très-active dans deux départements : l'Aisne et la Seine. L'*Aisne* possède des fabriques de *sucre*, des distilleries, la manufacture de *Saint-Gobain*, et l'importante ville de SAINT-QUENTIN, un des centres principaux du tissage de coton, du blanchiment et des apprêts. La Seine possède PARIS, la capitale de la France et la plus grande ville du continent européen.

L'Ile-de-France formait le domaine primitif de Hugues Capet, qui était duc de France avant de porter la couronne royale. Placée au cœur du royaume, elle a été moins souvent que les provinces frontières le théâtre de la guerre. Cependant elle a eu beaucoup à souffrir durant la Guerre de Cent ans. Elle a été envahie en 1814, en 1815, en 1870 et Paris en 1870-71 a soutenu contre les Prussiens un siége de quatre mois et demi.

PARIS n'est pas seulement le *centre politique de la France*, le siége des grandes administrations (voir la 8e partie) ; c'est encore, malgré les ruines qu'y ont accumulées les horribles crimes du mois de mai 1871, la ville la plus intéressante par ses *musées* (musée du Louvre, musée du Luxembourg, musée de Cluny, etc.), par ses *monuments* de toutes les époques (thermes de Julien, église cathédrale de Notre-Dame, le Louvre, la Madeleine, l'Opéra, etc.), par ses *bibliothèques*, ses *établissements scientifiques*, ses *spectacles* ; c'est *le foyer le plus actif de l'industrie* et le centre d'où part et où aboutit le plus grand mouvement commercial de la France ; Paris est divisé en 20 *arrondissements* disposés les uns à la suite des autres, en forme de colimaçon, depuis le premier arrondissement, celui du Louvre, jusqu'au vingtième, celui de Ménilmon-

tant; c'est surtout dans les arrondissements du Centre et du Nord-Est qu'est groupée sa petite industrie, qui n'a pas d'égale en Europe; sa grande industrie est placée surtout aux extrémités et dans les communes avoisinantes, Saint-Denis, etc.

3° La PICARDIE, l'ARTOIS et la FLANDRE, pays de plaines fertiles, très-peuplé, dont l'agriculture, savamment dirigée, donne en abondance non-seulement les *céréales*, mais les plantes industrielles, *betterave, colza, œillette, lin,* et nourrit beaucoup de *chevaux* et de *bestiaux*. Dans cette contrée, l'industrie est aussi active que l'agriculture est prospère; la betterave a donné, dans notre siècle, naissance aux *fabriques de sucre* et aux *distilleries;* le colza et l'œillette aux *fabriques d'huile;* le lin a créé, il y a très-longtemps, le *tissage de la toile;* les moutons, la fabrication des *lainages*. Le grand *bassin houiller de Valenciennes* a complété en quelque sorte la fortune de cette contrée en lui donnant abondamment le combustible que le peu de forêts rendait rare; il a permis à toutes les *industries à feu*, forges, usines métallurgiques, verreries, d'y prendre un grand développement et de fournir aux autres manufactures, telles que les filatures, leur outillage. Partout où l'industrie agricole et manufacturière est grande, le commerce nécessairement est grand aussi; ces provinces ont en outre l'avantage d'être *en face de l'Angleterre,* avec laquelle elles communiquent par des services réguliers de paquebots, et *sur la frontière de la Belgique*, pays très-industriel, avec lequel elles communiquent par plusieurs lignes du réseau de la Compagnie du Nord et par des *canaux*. Tout concourt donc à rendre cette contrée très-riche. LILLE, avec sa population de 154,000 hab., en est la plus importante cité, et, dans ses murs ou dans ses faubourgs, renferme des manufactures de lin, de coton, et des ateliers de construction en tout genre; AMIENS, avec ses manufactures de toiles de chanvre et de velours de coton, *Roubaix* (Nord) et *Turcoing* (Nord), centre de la fabrication des lainages, tiennent le second rang; au troisième, de nombreuses villes d'industrie ou de commerce, comme *Armentières* (Nord) avec ses toiles, *Anzin* (Nord) avec ses houilles, *Dunkerque* (Nord), *Calais* (Pas de-Calais),

Boulogne (Pas-de-Calais), avec leur port. Comme pays frontière, il a été souvent signalé par des faits d'armes; c'est *sous Louis XIII et sous Louis XIV* que *l'Artois et la Flandre ont été réunis à la couronne;* Lille, que le grand roi assiégea et prit, a depuis ce temps, en 1792, soutenu contre les Autrichiens un siége mémorable et résisté à un terrible bombardement; c'est près de là, au pont de *Bouvines* (Nord), que Philippe-Auguste avait, longtemps auparavant, en 1214, remporté la première victoire qui illustra la dynastie capétienne; en Picardie, *Azincourt* (Pas-de-Calais) et *Crécy* (Somme) sont deux communes plus tristement célèbres par deux de nos plus grandes défaites essuyées durant la Guerre de Cent ans; sur les bords de la mer, *Calais* (Pas-de-Calais) est resté plus de deux cents ans aux mains des Anglais, et c'est à *Boulogne* (Pas-de-Calais) que Napoléon avait réuni l'armée avec laquelle il espérait envahir l'Angleterre. *Bapaume* et *Saint-Quentin* (dans le département de l'Aisne, mais dans l'ancienne Picardie) sont célèbres par la résistance, à la fin impuissante, que l'armée du Nord, dans la campagne de 1870-71, a opposée aux Prussiens. Cette contrée, si menacée par l'ennemi, est couverte de *places fortes* dont les fortifications ont été, pour la plupart, construites par Vauban au dix-septième siècle.

94. **La partie Nord-Est.** — La partie Nord-Est de la France, qui s'étend des Ardennes sur notre frontière septentrionale jusqu'au Jura et au Rhône, et qui appartient en majeure partie au climat vosgien, comprend 14 départements répartis en 4 provinces:

1° La CHAMPAGNE, qui est presque tout entière comprise dans le *bassin de la Seine*. Une partie, la *Champagne pouilleuse*, est une immense plaine jadis nue, semée de maigres pâturages et de sapinières, mais où la culture a fait de récents et grands progrès; les *moutons* en font la principale richesse. Les autres parties sont fertiles; la *Brie* est une des parties de la France les mieux cultivées; elle abonde en *céréales*, et les *fromages* en sont célèbres; les environs de Reims et d'Épernay donnent le *vin* de Champagne. La houille

ne s'y trouve pas ; mais le minerai de *fer* y abonde, et il a donné naissance à de nombreuses *usines métallurgiques* ; les moutons ont créé le *tissage de la laine*, qui a fait la fortune de *Sedan* et de REIMS ; Reims, ville d'industrie desservie par de nombreux chemins de fer, possédant une belle cathédrale dans laquelle étaient sacrés autrefois les rois de France. La Champagne, qui a été réunie au domaine sous le règne de Philippe le Bel, et qui, au moyen âge, formait la frontière orientale de la France et était célèbre par ses foires, a été plusieurs fois envahie par l'ennemi ; c'est à *Rocroi* (Ardennes) que Condé remporta sa première victoire ; à *Valmy* (Marne) que Dumouriez repoussa les Prussiens en 1792, et c'est dans les plaines de la Champagne que Napoléon, durant la campagne de 1814, défendit le territoire envahi par les puissances alliées [batailles de *Montmirail* (Seine-et-Marne), de *Montereau* (Seine-et-Marne)]. Elle a été de nouveau envahie par les Prussiens en 1870, et le nom de *Sedan* est aujourd'hui celui du plus grand de nos désastres militaires.

2° La LORRAINE, contrée coupée de collines (*Argonne* et *Ardennes*), à l'Est, par le long massif des *Vosges* ; les vallées en sont fertiles ; quelques coteaux ont des *vignobles* ; les collines et les montagnes ont de verts *pâturages* et de grandes *forêts* : nulle partie de la France n'est plus boisée. On y trouve la *houille*, le *fer*, le *sel gemme*, et, par conséquent, les *industries métallurgiques* et *chimiques*. On y trouve aussi beaucoup de sources thermales et minérales, *Plombières*, etc. Les *verreries* et cristalleries sont nombreuses, à cause des forêts. Les industries textiles, surtout les *cotonnades*, ont pris un grand développement dans les vallées des Vosges ; les paysannes des Vosges font de la *broderie*. La Lorraine a été réunie à la France à la mort de Stanislas Leczinski, en 1766. Déjà, depuis les traités de Westphalie (1648) l'Alsace, cédée sous le ministère de Richelieu, avait été reconnue province française ; la funeste guerre de 1870-71 nous a ravi cette dernière province, nous laissant seulement Belfort, célèbre par le siége qu'il a soutenu contre les Prussiens en 1870. Cette guerre nous a enlevé aussi tout le nord-est de la Lorraine (l'ancien départe-

ment de la Moselle moins l'arrondissement de Briey, deux arrondissements du département de la Meurthe et un canton du département des Vosges). Ces deux provinces ont été maintes fois le théâtre de nos guerres avec l'Allemagne; c'est autour des Vosges que Turenne fit sa fameuse campagne de 1675; c'est contre Metz qu'échoua, en 1552, la fortune de Charles-Quint, et c'est à Metz qu'a capitulé, en octobre 1870, un maréchal de France. NANCY, l'ancienne capitale de la Lorraine, conserve dans ses monuments, en partie incendiés en 1871, le souvenir du règne de Stanislas Leczinski.

3° La FRANCHE-COMTÉ, comprenant la plaine ou région de la Saône, fertile en céréales, et la montagne ou région du Jura, riche surtout en *bois* et en *pâturages* ; aussi les *bestiaux* et le *fromage* sont-ils au nombre des principales richesses agricoles de cette contrée pittoresque. On y trouve aussi quelques *vignobles*, un peu de *fer*, et, partant, quelques *usines métallurgiques*. L'industrie, à l'exception de l'*horlogerie*, n'y est pas très-active, mais le commerce avec la *Suisse* est assez important; *Besançon*, ville forte presque enveloppée par le Doubs, est la ville la plus considérable et l'ancienne capitale de cette province que conquit Louis XIV. Au nord-est de la province, à Héricourt, *Villersexel* ont été livrés contre les Prussiens, en 1871, plusieurs batailles qui n'ont pu débloquer Belfort et qui ont été suivies d'une retraite désastreuse.

4° La BOURGOGNE, que la Côte-d'Or sépare en deux parties, *Basse-Bourgogne* ou bassin supérieur de la Seine, pays fertile, riche en *vignobles* sur le penchant des côteaux bien exposés, en *bois* sur les hauteurs, et *Haute-Bourgogne*, vallée de la Saône plus fertile encore et plus riche, grâce à ses vins renommés, *Beaune*, etc., et à ses grands *bœufs* charollais. La Bourgogne fournit des vins à la France et à l'Europe entière. Les *Dombes*, au sud, sont marécageuses. On trouve surtout dans la Basse-Bourgogne de nombreuses et belles *carrières* de pierre de taille; on y fabrique beaucoup de ciment. Le *fer* se rencontre dans presque toute la province; la *houille* est en très-grande abondance dans le département de Saône-et-Loire; c'est pourquoi on y voit beaucoup

d'*usines métallurgiques*, telles que *le Creusot*, et de *verreries*. Cette province, réunie à la couronne par Louis XI, *à la mort de Charles le Téméraire*, a pour ancienne capitale *Dijon*. Près de cette ville et dans les environs (*Nuits*, etc.) ont été livrés plusieurs combats contre les Prussiens dans la guerre de 1870-71.

95. **La partie Sud-Est.** — La partie Sud-Est de la France, qui s'étend de l'extrémité méridionale du Jura jusqu'aux Pyrénées orientales, sur la frontière des Alpes et de la Méditerranée, avec la Corse, et qui appartient aux climats rhodanien et méditerranéen, comprend 23 départements répartis en 10 provinces :

1° Le LYONNAIS, petite province montagneuse et marécageuse dans le *Forez*, plantée de *châtaigniers* sur les hauteurs et nourrissant des *chèvres* qui donnent un fromage renommé ; importante surtout par le *grand bassin houiller de la Loire* qui a donné naissance aux *forges, usines, verreries*, etc., de SAINT-ÉTIENNE, de *Rive-de-Gier*, etc., et par la grande ville qui était son ancienne capitale, et qui est, après Paris, la première cité de France, LYON, au confluent de la Saône et du Rhône. Lyon a une industrie variée ; mais aucune branche de travail n'y est aussi développée que la *fabrication des soieries*. *Saint-Étienne* partage avec elle sous ce rapport et tisse les rubans de soie. *Tarare* travaille le *coton*. Cette province, dont la réunion au domaine date du règne de *Philippe le Bel*, est un des centres les plus actifs du travail manufacturier en France.

2° La SAVOIE et le DAUPHINÉ, contrée toute montagneuse sillonnée par les contreforts des grandes Alpes qui en forment la limite orientale. La plus haute montagne de l'Europe, le *mont Blanc*, en fait partie. L'hiver est rigoureux dans la montagne et, sur les hauts sommets, les neiges sont perpétuelles ; le sol est médiocrement fertile, excepté sur les bords du Rhône et dans le *Grésivaudan* ; les *bestiaux*, surtout les *chèvres*, sont nombreux dans les *pâturages* alpestres, et l'on fait beaucoup de *fromage*. L'*industrie métallurgique* avec la *houille* et le *fer* de l'Isère, et le *tissage de la toile* avec les chanvres du Grésivaudan, ont une certaine importance ; *Grenoble*, an-

cienne capitale du Dauphiné, est renommée pour ses *gants*, faits avec des peaux de chevreau. C'est la contrée de la France la plus pittoresque et la plus visitée par les touristes : *Chamounix*, au pied du mont Blanc, reçoit tous les ans, dans la saison d'été, un très-grand nombre de voyageurs. Cette contrée fait, surtout par l'intermédiaire de Lyon, un trafic très-suivi avec l'*Italie*. Le MONT CENIS est le grand chemin de communication des deux pays. La réunion du Dauphiné à la couronne a été préparée par une *donation de* 1346, et la Savoie, après plusieurs réunions passagères, a été cédée à la France par un *traité de* 1860.

3° Le COMTAT-VENAISSIN, la PROVENCE et le COMTÉ DE NICE, contrée qui est, comme la précédente, adossée aux Alpes, et douée, par conséquent, dans sa partie orientale, du caractère alpestre, *pâturages* et *forêts*, entre autres, forêts de chênes-liéges; mais, dans sa partie méridionale et occidentale, elle jouit du chaud climat de la Méditerranée. Le Comtat offre le spectacle d'une belle et savante culture; la Provence et la campagne de Nice portent à côté des céréales, l'*oranger*, l'*olivier*, le *figuier*, la *vigne*, les *fleurs* odoriférantes. L'industrie s'est conformée aux produits du sol : l'olive a donné naissance aux *huileries*, l'huile aux *savonneries*, les fleurs aux fabriques de *parfums*. La Méditerranée baigne les côtes de ses belles eaux bleues, et, dans les golfes nombreux du rivage, les hommes ont établi des ports : *Nice*, ville de plaisance autant que d'industrie; TOULON, le seul port militaire de la France sur la Méditerranée ; MARSEILLE, celui de tous les ports de France qui fait le plus de commerce, et, en même temps, une de nos plus grandes villes d'industrie. Dans l'intérieur des terres, on trouve *Aix*, ville parlementaire, ancienne capitale de la province ; *Avignon*, qui fut, au quatorzième siècle, la résidence des papes, et qui n'est devenue possession française qu'en 1791. La Provence avait été réunie au domaine par un héritage de *Louis XI*; le comté de Nice est devenu français par le *traité de* 1860.

4° La CORSE, réunie à la France en 1768, contrée montagneuse, très-*boisée*, peu cultivée et nullement industrielle; *Ajaccio* est le lieu de naissance de Napoléon Ier.



5° Le LANGUEDOC, vaste province qui présente des caractères très-divers. Le caractère montagneux domine dans le *Vivarais*, le *Gévaudan*, l'*Albigeois*; on est sur la lisière du Massif central et l'on rencontre le *châtaignier*, les pâturages et les grands troupeaux de *moutons*; sur les pentes inférieures et dans la plaine, le *mûrier :* aussi élève-t-on beaucoup de *vers à soie*. Les côtes du Rhône et les coteaux du *Bas-Languedoc* sont en grande partie couverts de *vignobles*, plus riches, en général, par l'abondance que par la qualité des produits. On élève des abeilles qui donnent le *miel* dit *de Narbonne*. Les bords de la mer sont semés de *lagunes* et de *salins*. La houille est exploitée sur plusieurs points, dans le bassin d'*Alais*, etc.: de là les nombreuses *usines* d'Alais et des environs; le sel est tiré des salins des bords de la mer. Les principales industries sont la filature et le *tissage de la soie*, à *Alais*, Aubenas, etc., conséquence de la culture du mûrier; le *tissage de la laine*, à *Carcassonne*, etc., conséquence des troupeaux des Cévennes, la bonneterie. Le *canal du Midi* traverse cette province et met en communication TOULOUSE, son ancienne capitale, avec *Cette* (Hérault), notre principal port commerçant sur la Méditerranée après Marseille. Le Languedoc a été rattaché au domaine royal au *treizième siècle* à la suite de la guerre des Albigeois.

6° Le ROUSSILLON et le COMTÉ DE FOIX, *contrée pyrénéenne*, chaude, surtout à l'est, au bord de la Méditerranée, où poussent l'*olivier*, l'*amandier*, la *vigne*; dans la partie montagneuse, les *pâturages* dominent. On y trouve aussi des *forêts* et d'excellent minerai de *fer*. Le Roussillon est français depuis *Louis XIV* et le comté de Foix a été rattaché à la couronne à l'avènement de *Henri IV*.

96. **La partie Sud-Ouest.** — La partie Sud-Ouest de la France qui s'étend des Pyrénées jusque vers l'embouchure de la Loire, sur la côte du golfe de Gascogne, et qui appartient au climat girondin, comprend 15 départements répartis en 5 provinces :

1° La GUYENNE ET GASCOGNE et le BÉARN. C'est à peu près tout le bassin de la *Garonne* et le bassin de l'*Adour*. Cette

contrée a aussi des aspects divers ; c'est encore, dans le Midi, la région pyrénéenne, profondes et étroites *vallées*, *pâturages* qui nourrissent des *chevaux* estimés, mines de fer, carrières de *marbre* et *eaux thermales*, entre autres *Bagnères de Luchon* (Haute-Garonne) et *Baréges* (Hautes-Pyrénées). Au centre, c'est la belle et large vallée de la Garonne, où abonde le *maïs*, où la vigne, cultivée avec succès, donne, dans le *Bordelais*, des *vins* non moins fameux dans le monde que les vins de Champagne et de Bourgogne, et, dans l'*Armagnac*, des *eaux-de-vie* assez recherchées. Les *Landes* ont un aspect tout spécial, immenses étendues sans culture, vastes forêts de *pins*, marécages. Dans le Nord, on rencontre le flanc sud-ouest du Massif central : terrains granitiques ou calcaires, *pâturages* et *bœufs*, *moutons*, *châtaigneraies*, avec de plantureuses plaines, comme celle du *Bas-Périgord*. C'est dans cette partie qu'on fait les *fromages de Roquefort* (Aveyron). On y trouve quelques houillères, *Aubin* (Aveyron) etc., et des hauts-fourneaux : les *fers du Périgord* sont connus dans le commerce. L'industrie d'ailleurs n'y est pas très-active, sinon à BORDEAUX, ancienne capitale de la Guyenne, qui jouit du privilége commun à presque toutes les grandes villes de réunir la plupart des petites et moyennes industries. Bordeaux est surtout un grand port de commerce, en relations suivies avec l'Angleterre, l'Amérique du Sud, l'Afrique, etc.

Il est remarquable que la France a ses grands ports dans l'estuaire de ses grands fleuves : Bordeaux sur la Garonne, comme le Havre et Rouen sur la Seine, Nantes sur la Loire ; Marseille est près du Rhône à l'abri des ensablements du fleuve.

La frontière des Pyrénées donne accès en *Espagne* par *Bayonne* ; c'est là et à Perpignan que sont les principales défenses contre une invasion par le Sud. Cette contrée, fréquemment séparée par la politique et rattachée par la conquête, a été définitivement réunie au reste de la France, la Guyenne en 1453 par *Charles VII*, le Béarn et la majeure partie de la Gascogne à l'avènement de *Henri IV*.

2° L'ANGOUMOIS, L'AUNIS ET SAINTONGE et le POITOU, contrée qui représente aussi trois aspects distincts qui sont pour

ainsi dire les trois gradins par lesquels on descend du Massif central à la mer : à l'Orient, *pâturages, bestiaux* et *mulets* : c'est surtout le caractère du *Haut-Poitou* ; au Centre, riches plaines, culture du *maïs*, dans l'Angoumois et la Saintonge ; c'est-à-dire dans la vallée de la *Charente*, nombreux et riches *vignobles* qui donnent, par la distillation du vin, les *eaux-de-vie* dites de *Cognac;* sur le bord de la mer, terrains bas, marécageux, que l'on a convertis en partie en *marais salants*. L'industrie est très-médiocrement développée ; cependant *Angoulême*, l'ancienne capitale de l'Angoumois, est renommée par ses papeteries ; *Poitiers*, l'ancienne capitale du Poitou, est célèbre par deux grandes batailles, l'une que Charles Martel gagna en 732 sur les Sarrasins, l'autre que perdit, en 1356, le roi Jean contre les Anglais ; près de là, à Voulon, Clovis avait défait Alaric et conquis une première fois le Midi ; le siége de *la Rochelle* par Richelieu, en 1628, est également au nombre des souvenirs importants de notre histoire. *Rochefort* (Charente-Inférieure) est depuis le dix-septième siècle un de nos ports militaires sur l'Océan. Ces provinces ont été réunies au domaine dans le cours du *douzième siècle* par les conquêtes de nos rois sur les Anglais.

97. **La partie centrale.** — La partie centrale de la France qui appartient au climat du Massif central et au climat séquanien, et qui occupe la plus grande portion du Massif central et de la vallée de la Loire, comprend 13 départements répartis en 8 provinces :

1° La TOURAINE, surnommée le jardin de la France, riche plaine, où se trouvent plusieurs châteaux du seizième siècle, anciennes résidences des rois, *Blois*, *Chambord* (Indre-et-Loire) et *Tours*, ville de plaisance et d'industrie, renommée par ses fabriques de *soieries*. Cette province est une conquête de *Philippe-Auguste* sur le roi d'Angleterre Jean sans Terre.

2° L'ORLÉANAIS et le BERRI, vastes plaines fertiles en *céréales* (*Beauce*, etc.), où se rencontrent cependant des sols ingrats, comme celui de la *Brenne*, toute marécageuse, et celui de la *Sologne*, rebelle à la culture, et des forêts,

entre autres la *forêt d'Orléans*, la plus grande de France, sur la lisière du *Gatinais*; les *vignes*, assez nombreuses, donnent beaucoup de vin. Le Berry possède beaucoup de minerai et produit un *fer* estimé. *Orléans*, la principale défense de la Loire au moyen âge, a soutenu, au quinzième siècle, contre les Anglais, un siége célèbre et a été délivré par Jeanne d'Arc; elle a été prise par les Prussiens en 1870, malgré la victoire que, peu de temps auparavant et non loin de là, à Coulmiers, avait remportée l'armée de la Loire. *Bourges*, réuni au domaine par Philippe Ier, est la première acquisition faite par nos rois de la troisième race.

3° Le BOURBONNAIS et le NIVERNAIS, le premier formant une belle et riche plaine, le second montagneux et boisé dans le *Morvan*; tous deux riches en *houille* et en *fer*, comptant, par conséquent, un grand nombre d'*usines métallurgiques*, de *verreries*, de *fabriques de faïences*; le canal du Berry et le canal du Centre servent au transport des matières premières et des produits de ces établissements; le Bourbonnais a été définitivement réuni au domaine de la couronne sous *François Ier*.

4° La MARCHE, le LIMOUSIN et l'AUVERGNE; c'est à proprement parler la région du *Massif central*, élevée de 400 à 800 mètres (sans compter les montagnes) au-dessus du niveau de la mer, et d'où partent, en rayonnant autour d'un vaste cercle qui s'étend du Sud-Ouest, par l'Ouest, jusqu'au Nord, à peu près tous les cours d'eau de la rive droite de la Garonne, du bassin de la Charente et de la rive gauche de la Loire; c'est un climat relativement froid, un terrain granitique dans le Limousin, volcanique en Auvergne, calcaire au sud-est, sur lequel dominent les *pâturages* et les *châtaigneraies* et qui nourrit en grande quantité des *bœufs* rustiques et des *moutons*; on y cultive plus de *sarrasin* et de *seigle* que de froment. On y trouve cependant dans les parties basses quelques fertiles campagnes, telles que la riche *Limagne*, ou vallée supérieure de l'Allier. On y trouve quelques *mines*, beaucoup d'*eaux minérales*, plusieurs *houillères*; néanmoins l'industrie y est peu développée, et le commerce, faute de communications et de marchandises, y est moins actif que dans la plupart des autres

régions de la France. Cependant *Limoges* est renommée pour sa porcelaine, dont elle doit la fabrication au kaolin de *Saint-Yrieix* (Haute-Vienne).

Questionnaire. — Quelles sont les provinces comprises dans la partie Nord-Ouest? — Décrivez la Bretagne. — Où sont les plus importantes ardoisières de France? — Quelles sont les principales industries de la Normandie? — Quelle est la cause qui a développé le tissage de la toile dans la région de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine et de la Normandie? — Quel est le souvenir historique attaché au cap de la Hague? — Quelle est l'industrie de la ville de Flers? — d'Elbœuf, etc.? — Citer les ports militaires de la région Nord-Ouest. — Depuis quand la Normandie et la Bretagne sont-elles réunies au domaine royal? — Décrivez Paris. — Quelle est l'industrie de Saint-Quentin? — Quels sont les principaux cours d'eau de l'Ile-de-France? — Qu'est-ce qui caractérise l'industrie extractive de l'Ile-de-France? — Qu'est-ce qui caractérise son agriculture? — Où est le bassin houiller de Valenciennes? — Quelles sont les principales industries de la Picardie, de l'Artois et de la Flandre? — Qui a conquis l'Artois et la Flandre? — Quel fait historique a eu lieu à Bouvines? — A Lille? etc. — Que fabrique-t-on à Roubaix? — Qu'est-ce que la Champagne pouilleuse? — Pourquoi travaille-t-on la laine à Reims et à Sedan? — Quels souvenirs s'attachent à Valmy, à Montmirail, à Montereau? — Quelle est l'industrie de Reims? — Décrivez la Lorraine et les Vosges. — Avec quels pays commercent ces provinces? — Que savez-vous de Besançon? — Quelle est la différence entre la Haute et la Basse-Bourgogne? — Quels sont les principales industries du département de Saône-et-Loire et pourquoi s'y trouvent-elles? — Décrivez le Lyonnais. — Où est le mont Blanc? — Pourquoi fait-on des gants à Grenoble? — Quelles sont les principales cultures de la Provence? — Pourquoi y a-t-il des savonneries dans cette contrée? — Depuis quand la Provence est elle réunie au domaine? — Que savez-vous de la Corse? — Décrivez le Languedoc, — le Roussillon, etc. — Quelles richesses naturelles trouve-t-on dans les Pyrénées? — Quelle est la principale richesse agricole du Bordelais? — Décrivez les Landes. — Où sont placés les principaux ports de commerce de France? — Quels sont les pays renommés par leur eau-de-vie? — Quand la Guyenne a-t-elle été rattachée au domaine? — Décrivez l'Angoumois, l'Aunis et Saintonge et le Poitou. — Quelle est la principale industrie de Tours? — Qu'est-ce que la forêt d'Orléans? — Quel souvenir s'attache à Orléans? — Pourquoi le Bourbonnais a-t-il des verreries? — A quoi servent le canal de Berry et le canal du Centre? — Décrivez les provinces du Massif central et leurs produits.

Exercices. — Tracez, à l'aide d'une carte muette, la partie Nord-Ouest, — la partie Nord-Est, etc.

SEPTIÈME PARTIE.

LA GÉOGRAPHIE COLONIALE.

(Voir la carte des colonies.)

98. **La colonisation française.** — Le commerce maritime cherche dans les régions lointaines des points où il puisse vendre avec sécurité les produits nationaux et acheter, le plus avantageusement possible, les produits utiles que le sol national ne fournit pas. C'est pour atteindre ce double but que la plupart des nations commerçantes ont fondé les COLONIES, c'est-à-dire ont pris possession dans les régions lointaines, principalement dans les régions tropicales, de certains territoires dont elles ont fait leur propriété, qu'elles gouvernent, et où sont venus s'établir, au milieu des indigènes, et quelquefois à leur place, des colons nationaux. La France a, comme l'Angleterre, l'Espagne, les Pays-Bas et quelques autres pays d'Europe, des colonies.

La France avait eu, dès le commencement du quatorzième siècle, de hardis marins rouennais et dieppois qui allaient commercer sur la côte d'Afrique, et, au seizième siècle, elle avait envoyé des navigateurs, Jacques Cartier, etc., dans le nouveau monde. Cependant sa première colonie date seulement de la fondation de Québec, au Canada, par Champlain, sous le règne de Henri IV, et sa puissance coloniale, de la moitié du dix-septième siècle, lorsque, sous Louis XIV, Colbert dirigea la marine.

La France, vers la fin du dix-septième siècle, possédait, en Amérique, outre le *Canada*, la plus peuplée de ses colonies, et la *Louisiane* encore inhabitée, une grande partie des *Antilles*, entre autres, la moitié de Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique, la *Guyane*; en Afrique, le *Sénégal*, l'*île Bourbon* et l'*île de France*; en Asie, *Pondichéry*, *Chandernagor*, etc. — Le traité d'Utrecht (1713) porta à la puissance coloniale de la France une première atteinte, et le traité de Paris (1763) acheva presque sa ruine. Les

guerres de la Révolution et de l'Empire lui furent encore plus funestes. Le traité de 1814 rendit à la France le *Sénégal, l'île Bourbon*, les *cinq villes des Indes, Saint-Pierre* et *Miquelon*, la *Martinique*, la *Guadeloupe* avec leurs dépendances et la *Guyane*. — De récentes acquisitions ont ajouté les *comptoirs d'Afrique, Mayotte* et les îles voisines, les *établissements d'Océanie*, sous le règne de Louis-Philippe, la *Cochinchine* et la *Nouvelle-Calédonie*, sous Napoléon III, et l'ALGÉRIE, dont la conquête, commencée par la *prise d'Alger*, sous Charles X, en 1830, a été continuée sous Louis-Philipe ; par la *prise de Constantine* (1837) la victoire de l'Isly (1844), etc., complétée, sous Napoléon III, par la *soumission de la Kabylie* (1857), etc.,

99. **L'Algérie.** — Sous le nom d'ALGÉRIE, on désigne la portion de la côte septentrionale de l'Afrique qui s'étend entre l'*empire de Maroc*, à l'ouest, la *régence de Tunis* à l'est. Elle occupe sur le rivage de la Méditerranée une étendue de côtes d'environ 1,100 kilomètres dont les principaux accidents, de l'est à l'ouest, sont le golfe de Bone, le cap de Fer, le golfe de Stora-Philippeville, le promontoire dit *Bou-garoun*, le golfe de Bougie, le *cap Carbon* , le cap Ivi. Elle a une superficie d'environ 500000 kil. carrés.

L'ATLAS en occupe une grande partie. C'est un massif composé de hauts plateaux et de montagnes, orienté parallèlement à la côte, traversant toute l'Algérie de l'ouest à l'est. Il se divise en trois parties. Au centre, est la *région des plateaux*, dite aussi région des steppes, haute d'environ 1000 mètres, semée de *chotts*, c'est-à-dire de bassins lacustres dans lesquels il n'y a presque jamais d'eau, et habitée par des tribus nomades. Au nord, est l'*Atlas Tellien*, ainsi nommé parce qu'il s'étend sur le TELL, c'est-à-dire sur la partie de l'Algérie propre à la culture ; comprend, entre autres massifs, les montagnes de l'*Ouarnsenis*, et le *Djerdjera* ou montagnes de la Grande Kabylie. Au sud, est le *massif Saharien*, ainsi nommé parce qu'il est sur la limite des steppes et du Sahara ; il renferme, entre autres massifs, le *Djebel Amour* et l'*Aurès*. Dans le Tell sont comprises les plaines fertiles du bord de la mer,

comme la Metidja. Au sud de l'Atlas Saharien s'étend l'immensité du SAHARA ou désert, dans lequel se trouve quelques oasis.

Il y a, en Algérie, peu de cours d'eau importants. Il suffit



Fig. 38. Branche de corail. H. : 0^m,15.

de nommer le Macta, formée de la réunion du Sig et de l'Habra, le *Chélif*, qui parcourt toute la région des plateaux avant de descendre dans le Tell, l'Isser, le Sebaou, le Sahel, le Rummel qui passe à Constantine, la Seybouse.

L'Algérie, qui est administrée par un GOUVERNEUR général, est divisée en trois départements :

ORAN, avec les villes de d'*Oran*, *Tlemcen*, de *Mascara*, de *Mostaganem* ;

ALGER, avec les villes d'ALGER, beau port sur la Méditerranée, de *Blida*, de *Miliana* ;

CONSTANTINE, avec les villes de *Constantine*, de *Philippeville*, de *Bone*.

Elles comprennent chacune un *territoire civil*, restreint, habité surtout par des Européens, et un *territoire militaire* beaucoup plus étendu, habité principalement par les tribus indigènes d'*Arabes* ou de *Kabyles*.

100. **L'agriculture et l'industrie.** — Dans le Tell, on cultive des *céréales*, des *fèves*, du *tabac*. On trouve de ma-

gnifiques *forêts*, des *chênes-lièges*, des *oliviers*, des *pins d'Alep*, qui fournissent du goudron; des bois d'ébénisterie, etc. Parmi les arbres fruitiers cultivés, il faut citer, en première ligne, l'*oranger*, le *citronnier*, le *bananier*, grande plante herbacée qui donne une riche grappe ou régime de bananes très-nutritives, la *vigne*, qui, récemment importée. produit déjà des vins estimés, etc. Le reste des terres du Tell est occupé par des *pâturages* et des *terres vagues*.

Dans le désert, le *dattier* des oasis donne aux habitants leur principale nourriture. C'est en quelque sorte la providence du désert; sa sève fournit une boisson agréable; ses larges feuilles couvrent les cabanes, dont sa tige forme la charpente; son ombrage protége le sol et permet à l'orge et au blé de croître. La grande richesse des hauts plateaux, régions de pâture, consiste dans le *bétail*, bœufs, moutons, chèvres, les *chevaux*; les *dromadaires* se trouvent dans le Sahara.

La mer fournit le *corail* (voir la figure 38), que l'on pêche un peu sur toute la côte, beaucoup du côté de Bone.

L'Algérie fait un double commerce, le commerce de terre par caravanes, avec la Tunisie, le Maroc et les tribus du désert; le commerce de mer avec la France, qui figure pour les quatre cinquièmes dans le total, avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, etc. — Le commerce maritime de l'Algérie, consiste, à l'importation, en *tissus*, *vêtements*, *vins*, *sucre*, etc., et, à l'exportation, en *céréales*, *bestiaux*, *laine*, *peaux*, *alfa*, *minerais de fer*, *tabac*, *dattes*, *corail*.

La population est d'environ 3 millions d'individus, dont plus de 300,000 sont européens.

101. Le Sénégal. — Sur la côte occidentale de l'Afrique, non loin de la limite méridionale du Sahara, est le *Sénégal*, grand fleuve d'environ 2,800 kilomètres de longueur, qui coule de l'est à l'ouest, et traverse une contrée marécageuse sur divers points, très-chaude, habitée par des nègres. C'est sur les bords de ce fleuve et sur la côte de l'Océan située au sud de son embouchure qu'est la colonie française du SÉNÉGAL. Le chef-lieu est *Saint-Louis*, ville bâtie dans une île, près de

l'embouchure du fleuve ; les autres villes sont *Bakel*, sur le haut Sénégal, *Gorée*, dans une île, près du Cap-Vert, etc.

Le Sénégal qui reçoit de France des cotonnades bleues, des denrées alimentaires, des objets de toilette, des verroteries, exporte en France des *graines oléagineuses, arachides* et autres, de la *gomme*, des *peaux*, de l'*ivoire*, etc.

102. **Les comptoirs d'Afrique.** — Les comptoirs d'Afrique sont, sur la côte de la Guinée septentrionale, *Assinie*, aujourd'hui abandonné, et sur la côte de la Guinée méridionale, le *Gabon*, stations de commerce peu importantes qui fournissent, en échange d'objets de pacotille (tissus de coton, fusils, poudre, eau-de-vie, tabac, verroterie, poterie, quelques confections communes, etc.), de l'huile de palme, de l'ivoire, du bois d'ébène, du caoutchouc.

103. **L'île Mayotte et ses dépendances.** — Entre la côte d'Afrique et l'île de Madagascar, au nord du canal de Mozambique, se trouvent : d'une part, le groupe des îles Comores, dont la plus méridionale, l'*île Mayotte*, appartient à la France ; d'autre part, près de la côte de Madagascar, un groupe qui appartient également à la France et dont l'île principale est *Nosi-bé* ; enfin, à l'est de Madagascar, l'*île de Sainte-Marie*.

Le commerce, peu actif de ces îles, consiste, à l'exportation, en sucre, quelque peu en café, huile de coco, et bois d'ébène.

104. **La Réunion.** — La Réunion ou *île Bourbon* est une des îles Mascareignes, situées à plus de 600 kilomètres à l'orient de Madagascar. Elle a une population de 184,000 âmes, et représente à peu près la moitié d'un département français. C'est un massif volcanique, de forme ovale, dont le *Piton des neiges* (3109 m.) et le Piton de la Fournaise sont les principaux sommets. Les plaines étroites qui avoisinent la mer sont fertiles et produisent la *canne à sucre* (voir fig. n° 39), grande gramnée dont la hauteur dépasse ordinairement 3 mètres et

dont la tige contient en abondance une moelle sucrée que l'on extrait en broyant les cannes sous des cylindres de pierre ou de fonte; la *vanille*, fruit du vanillier, gousse noire, très-aromatique; le *giroflier*, arbrisseau toujours vert dont on cueille, avant l'épanouissement de la fleur, le bouton ou clou de girofle, que l'on fait sécher.



Fig. 39. Canne à sucre. H. : 3^{m},50.

Saint-Denis, chef-lieu de la colonie, *Saint-Pierre*, *Saint-Paul* sont les villes principales. Le commerce consiste, à l'importation, en *denrées alimentaires*, en *tissus*, etc., et, à l'exportation, en *sucre*, article qui forme à lui seul les 9/10 de l'exportation; en *café*, *vanille*, *rhum*, *muscades* et *girofles*.

105. **L'Inde française.** — La grande presqu'île de l'Inde est tout entière en la possession ou sous la dépendance de l'Angleterre. Des établissements que la France avait commencé à y fonder, il ne nous reste plus, depuis un siècle, que cinq villes : sur la côte sud-ouest, dite de Malabar, *Mahé*; sur la côte du sud-est, dite côte de Coromandel, *Karikal*, PONDICHÉRY, chef-lieu des *établissements français de l'Inde*, située

sur le bord de la mer ; au nord, sur la côte d'Orixa, *Yanaon* ; et, sur la rive droite de l'Hougly, ou branche occidentale du Gange, *Chandernagor*, dans l'intérieur des terres, à 35 kilomètres environ au nord de la grande ville anglaise de Calcutta.

Le commerce consiste, à l'importation, en *vins* et *liqueurs* de France, en *vêtements* et *pièces de lingerie* ; à l'exportation, en *cotonnades* bleues destinées au Sénégal, en *indigo* de qualité inférieure, en *huile de coco* et autres huiles, etc.

106. **La Cochinchine française.** — A l'est de l'Inde, au delà du détroit de Malacca, un grand fleuve, le *Cambodge*, venu des montagnes du Yun-nan et coulant à travers l'Indo-Chine, se jette dans la mer de Chine en embrassant de ses nombreux canaux un vaste espace de forme rectangulaire : on désigne cet espace sous le nom de BASSE-COCHINCHINE. Indépendamment du riz et des bois, la Basse-Cochinchine produit du coton, du tabac, du maïs, des arachides, etc. C'est aujourd'hui une possession française ; *Saïgon* en est le chef-lieu. Bien-Hoa, Mytho, Vinh-Long, Chaudoc, Ha-tien sont les autres préfectures de provinces.

107. **La Nouvelle-Calédonie.** — A 1,000 kilomètres à l'est de l'Australie, est une grande île de 280 kilomètres de longueur sur 55 de largeur moyenne : c'est la *Nouvelle-Calédonie*, lieu de déportation, île peu peuplée d'Européens ; *Nouméa* est le chef-lieu.

108. **Les établissements français de l'Océanie.** — Sous le nom d'*établissements français de l'Océanie*, on comprend deux ordres de possessions très-distinctes en principe : 1° les possessions françaises, c'est-à-dire les *îles Marquises*, îles peu peuplées, peu commerçantes, dont la principale est *Nouka-Hiva* ; 2° les États du Protectorat, c'est-à-dire les *îles de la Société* dont la principale est *Tahiti*, ayant pour capitale Papeete, et les groupes dépendant des îles de la Société (archipel des *Touamotou*, ou îles Basses, et îles Gambier.)

109. **La Guyane.** — Sur la côte nord-est de l'Amérique

du Sud, non loin de l'embouchure de l'Amazone, s'étend une vaste contrée arrosée par un grand nombre de cours d'eau, contrée fertile, mais marécageuse sur les côtes et insalubre :



Fig. 40. Caféier. H. : 3m.

c'est la GUYANE FRANÇAISE, bornée par le *Maroni* et l'*Oyapok*, traversée par le *Sinnamari* ; *Cayenne*, située dans l'île et à l'embouchure de la rivière du même nom, en est le chef-lieu. On y déporte, sur certains points, des forçats arabes.

110. **La Martinique.** — Au nord de la Guyane, commence une longue bande d'îles orientées du sud au nord et désignées sous le nom de *petites Antilles* où îles du Vent. La MARTINIQUE est une de ces îles et occupe à peu près le milieu du groupe; elle est montagneuse (mont Pelée 1350 m.; Piton du Carbet); de ses hautes vallées, couronnées de forêts impénétrables, descendent un très-grand nombre de ruisseaux qui arrosent de petites plaines fertiles au sud, pierreuses et arides au nord-ouest. La côte, à l'est, bordée de récifs madréporiques, est peu hospitalière; à l'ouest elle est rocheuse, abritée du vent et creusée de baies qui fournissent de bons abris: la rade de *Saint-Pierre* au nord; au centre, la baie de *Fort-de-France*, chef-lieu de la colonie et la meilleure rade de toutes les Antilles.



Fig. 41. Branche de cacaoyer. H. : 3m

La population est de 160,000 individus.

Après les vivres (manioc, banane, igname, patate, etc.) que l'île produit en quantité insuffisante, la principale culture est celle de la *canne à sucre* qui occupe près des 2/3 du sol arabe; le *café* et le *cacao*, quoique venant en second lieu, ne sont pas sans importance.

Le sucre provient de la canne à sucre que l'on récolte à maturité et que l'on broie dans des moulins pour en extraire le sirop.

Le café (voir la fig. 40) provient d'un petit arbrisseau dont le fruit ressemble à la cerise; chaque noyau de ce fruit, séparé en deux, donne deux grains de café (voir *b*. fig. 40).

Le cacao provient d'un autre arbrisseau dont le fruit ren-

ferme de nombreuses graines (voir fig. 41); ces graines séchées sont le cacao.

L'exportation consiste principalement dans les produits de la canne, *sucre brut* et *rhum*, *cacao* de qualité secondaire et *café* en petite quantité; l'importation, en *denrées alimentaires*, *tabac* et *vêtements*.

111. **La Guadeloupe et ses dépendances.** — A 100 kilomètres au nord de la Martinique, est la GUADELOUPE, composée de deux îles séparées par un petit détroit, dit la rivière Salée. La Soufrière (1484 m.) est le principal sommet *Basse-Terre* est le chef-lieu; la Pointe-à-Pitre la ville principale. Plusieurs îles, dans le voisinage, dépendent de la Guadeloupe : la *Désirade*, rocheuse; *Marie Galante*; sol fertile; les *Saintes*, composées de cinq îlots d'un sol montueux; à environ 200 kilomètres au Nord l'île *de Saint-Barthélemy*, retrocédée à la France par la Suède et l'île *Saint Martin*, dont la partie méridionale est hollandaise et la partie septentrionale est française.

La Guadeloupe, avec ses dépendances, a une population de 150,000 habitants. Elle s'occupe des mêmes cultures et fait le même commerce que la Martinique.

112. **Saint-Pierre et Miquelon.** — Au sud de l'île de Terre-Neuve, devenue possession anglaise depuis 1713, sont deux petites îles appartenant à la France : *Saint-Pierre*, rocher stérile, et *Miquelon*, également rocheuse et peu cultivable. La seule industrie de cette colonie est la pêche de la morue, qui attire chaque année de France, durant le printemps et l'été, un grand nombre de bâtiments de pêche.

113. **Le résumé des forces coloniales.** — L'Algérie est une possession à la fois agricole et militaire. Située dans la région chaude des climats tempérés, elle en a les productions diverses : le *blé*, le *tabac*, la *viande* et la *laine* avec un peu de *coton*, les *dattes*; aussi contribue-t-elle par ses exportations à nourrir la population de la France.

A part l'ALGÉRIE qui a un rôle particulier et une administration distincte, et *Saint-Pierre* et *Miquelon*, simple station

de pêche, toutes les colonies françaises sont situées dans la région tropicale, à savoir :

En Afrique, le SÉNÉGAL, les *établissements de la côte de Guinée*, *Mayotte* et dépendances, *Sainte-Marie*, la RÉUNION ;

En Asie, les *établissements de l'Inde* et la COCHINCHINE ;

En Océanie, la *Nouvelle-Calédonie*, les *établissements de l'Océanie* ;

En Amérique, la *Guyane*, la MARTINIQUE, la GUADELOUPE et dépendances.

Aussi les productions destinées au commerce d'exportation sont-elles celles des climats chauds : la *canne à sucre* qui occupe plus de la moitié du sol cultivé ; le *café*, les *arbres à épices* (cannelle, girofle, vanille, muscade), le *cacao*, le *tabac*, le *coton*, le *rocou*.

A ces cultures, il faut ajouter le produit des forêts, *bois* de teinture, d'ébénisterie ou de construction, *gomme*, et les *plantes oléagineuses* (sésame, arachide, coco).

Après l'Algérie, le premier rang appartient à la Réunion, le second à la Martinique, le troisième à la Guadeloupe, dans le *mouvement total de notre commerce colonial* qui s'élève à environ 500 *millions*, dont plus de la moitié pour l'Algérie.

QUESTIONNAIRE. — A quoi sert la colonisation ? — Quand la France a-t-elle eu ses premières colonies? — Nommer les colonies qu'elle possédait après les traités de 1814, — celles qu'elle a acquises depuis ce temps. — Décrire l'Algérie. — Quelles sont les départements de l'Algérie ? — les villes principales du département de Constantine, etc. ? — Quelles sont les productions de l'Algérie? — Quel est le mode de gouvernement de l'Algérie ? — Quelle est la population de l'Algérie? — Où est le Sénégal ? — Quel est le commerce du Sénégal? — Où est Gorée? — Quels sont les établissements de la côte de Guinée? — Où est Nosi-Bé ? — Faire connaître la situation et les productions de la Réunion? — Quelles sont nos possessions aux Indes? — Quel est le chef-lieu de la Cochinchine ? — Quelles sont les dépendances de Tahiti? — Dans quelle partie du monde est la Nouvelle-Calédonie? — la Guyane? — Faire connaître la situation, les productions et le commerce de la Martinique ? — D'où tire-t-on le sucre dans les colonies? — Qu'est-ce que le café ? — le cacao ? — Quelles sont les dépendances de la Guadeloupe ? — Quelle est l'importance de Saint-Pierre et Miquelon ? — Quels sont les principaux produits que la France tire de ses colonies?

HUITIÈME PARTIE.

GEOGRAPHIE ADMINISTRATIVE.

(Voir les cartes administratives.)

114. Le GOUVERNEMENT, dans le sens le plus large du mot, comprend l'ensemble des pouvoirs publics qui dirigent la marche des affaires du pays. Les pouvoirs publics sont tous subordonnés au GOUVERNEMENT CENTRAL.

Dans ce gouvernement central il faut distinguer :

1° Le POUVOIR LÉGISLATIF qui fait les lois, veille aux intérêts généraux de la politique et trace la règle de conduite du pouvoir exécutif en fournissant, par la discussion et le vote du budget, les fonds nécessaires à chaque branche de l'administration; le pouvoir législatif se compose du SÉNAT dont les membres sont en partie élus par les citoyens pour neuf ans, en partie élus à vie par le sénat, et de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS dont les membres sont nommés directement par le suffrage univerversel pour quatre ans.

2° Le POUVOIR EXÉCUTIF qui administre dans les limites des droits qui lui sont conférés par le pouvoir législatif et qui fait exécuter les lois. Le pouvoir exécutif est confié au PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE que nomme pour sept ans le pouvoir législatif. Le président de la République est assisté de MINISTRES ayant chacun la direction d'une des grandes branches de l'administration, ministère de l'intérieur, ministère des affaires étrangères, ministère de l'agriculture et du commerce, ministère des travaux publics, ministère de la guerre, ministère de la marine, ministère des finances, ministère de la justice, ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. Il nomme et révoque ses ministres, en les choisissant parmi les hommes politiques jouissant de la confiance du pouvoir législatif dont le concours est nécessaire pour gouverner. Il est assisté aussi du CONSEIL D'ÉTAT, qui est consulté sur un grand nombre de mesures administratives et qui exerce les attributions de juge suprême en matière administrative.

115. **La commune.** — La COMMUNE est, au-dessus de la famille qui est l'ordre purement naturel et civil, la première association d'ordre politique. C'est une portion du territoire français comprenant soit une ville, soit un ou plusieurs villages avec leurs habitations isolées et leurs champs (voir le carton 4 de la carte politique). On désigne ordinairement sous le nom de communes urbaines celles qui comptent plus de 2,000 habitants agglomérés, et sous le nom de communes rurales celles qui en comptent moins de 2,000. Il y a aujourd'hui environ en France 36,000 communes. Avant les événements de 1870-71, la France comptait, dans ses 89 départements, plus de 37,550 communes.

La commune est administrée 1° par le MAIRE et par les adjoints, qui, d'après la loi du 2 août 1876, sont nommés par le conseil municipal, excepté dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, où ils sont nommés par décret du Président de la République, et qui sont pris dans le sein même du conseil, 2° par le CONSEIL MUNICIPAL, qu'élisent les habitants.

116. **Le canton, l'arrondissement et le département.** — Plusieurs communes réunies (quelquefois une seule grande commune ou une partie d'une très-grande commune) forment un CANTON au chef-lieu duquel réside ordinairement le juge de paix.

Plusieurs cantons réunis forment un ARRONDISSEMENT qu'administre, sous la direction du préfet, un SOUS-PRÉFET, nommé par le Chef du pouvoir exécutif.

Plusieurs arrondissements réunis forment un DÉPARTEMENT, qu'administre un PRÉFET nommé par le Chef du pouvoir exécutif. Entre la commune, représentant l'unité élémentaire, et l'État représentant l'unité générale ou nationale, le département est le seul groupe important au point de vue administratif. A côté du préfet, qui exerce, au nom du chef de l'État, le pouvoir exécutif, sont placés le CONSEIL GÉNÉRAL, nommé par les citoyens pour délibérer sur les intérêts généraux du département, finances, écoles, routes, etc.; dans l'intervalle des

sessions, le conseil général délègue ses pouvoirs et la surveillance administrative à une *commission permanente.*

117. Les travaux et les services publics. — La communauté (communes, départements ou État) possède des propriétés et est chargée de certains services d'utilité générale, tels que la construction et l'entretien des routes et de la plupart des canaux, la construction ou la surveillance des chemins de fer, la surveillance de l'exploitation des mines, etc. Ce soin incombe à diverses administrations :

Celle des PONTS ET CHAUSSÉES, qui compte un ingénieur en chef par département, presque partout un ingénieur ordinaire par arrondissement, et, au-dessous, des agents-voyers pour le service des chemins vicinaux, assistés de piqueurs, de cantonniers, etc. Paris a une administration particulière ;

Celle des MINES, qui compte un ingénieur en chef dans chacun de ses dix-huit arrondissements ;

Celle des POSTES, qui compte un directeur par département, un receveur d'arrondissement par arrondissement, et, au-dessous, des receveurs buralistes et facteurs ;

Celle des TÉLÉGRAPHES, qui compte un inspecteur par département ;

Celle des EAUX ET FORÊTS, qui compte un conservateur dans chacune de ses 32 conservations, un inspecteur par département et, au-dessous, des gardes généraux, etc. Dans l'est, où les forêts sont les plus nombreuses. les conservations n'embrassent qu'un seul département. *L'École forestière* est à *Nancy.*

L'agriculture compte six inspecteurs généraux ; elle a ses fêtes dans les COMICES AGRICOLES, organisés par canton ou par arrondissement, et dans les CONCOURS RÉGIONAUX.

L'industrie et le commerce expriment leurs vœux au gouvernement par l'organe des CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES et des CHAMBRES DE COMMERCE, installées dans les villes où l'industrie et le commerce sont suffisamment développés.

118. **L'armée de terre.** — Il faut être toujours prêt à défendre le sol national, avec ses richesses et ses habitants, contre les ennemis qui peuvent l'envahir : de là, la nécessité d'une armée de terre et d'une armée de mer, qui protége l'indépendance nationale et qui serve en même temps à maintenir l'ordre à l'intérieur.

L'ARMÉE de terre est formée en partie par des engagements volontaires, en très-grande partie par le recrutement ou tirage au sort des jeunes gens âgés de vingt ans.

Elle se compose de l'état-major général, comprenant les maréchaux, généraux, etc. ; de la gendarmerie (25,500 hommes), corps d'élite qui est chargé de la police intérieure et qui est organisé en 26 légions, ayant un escadron par département, une lieutenance par arrondissement, une ou plusieurs brigades par canton ; de l'infanterie ; de la cavalerie ; de l'artillerie ; du génie ; des services administratifs ; en tout de 450,000 *hommes environ sur le pied de paix.*

Le territoire de la France et de l'Algérie est partagé en 19 régions territoires (dont 18 en France et 1 en Algérie), commandées chacune par le général de division, commandant le corps d'armée qui y stationne et assisté dans son commandement par la section territoriale de ses divers états-majors ; chaque région est subdivisée en divisions et subdivisions commandées par des généraux de division et des généraux de brigade.

Les chefs-lieux des dix-huit régions territoriales sont : LILLE, AMIENS, ROUEN, LE MANS ORLÉANS, CHALONS-SUR-MARNE, BESANÇON, BOURGES, TOURS, RENNES, NANTES, LIMOGES, CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, MARSEILLE, MONTPELLIER, TOULOUSE, BORDEAUX.

Il y a en outre *deux commandements militaires*, ceux de PARIS et de LYON ; les gouverneurs de ces deux villes ont le commandement militaire des troupes qui s'y trouvent en garnison, sans être investis d'aucune attribution en matière de recrutement.

Il y a en France plusieurs écoles qui préparent, à des degrés divers, des jeunes gens pour la carrière militaire : le Prytanée

de la Flèche, l'*École spéciale militaire de Saint-Cyr* (Seine-et-Oise), l'*École polytechnique* à Paris, qui fournit aussi des ingénieurs civils, etc.

119. **La marine.** — La force armée comprend : 1° la FLOTTE, qui se compose de plus de 480 bâtiments, dont environ 140 bâtiments de combat ; 2° le personnel, qui comprend le corps des officiers, les troupes de mer et les équipages, en tout plus de 40,000 hommes.

Les côtes de France sont partagées en CINQ ARRONDISSEMENTS MARITIMES, commandés par un préfet maritime et subdivisés en sous-arrondissements. Les chefs-lieux des arrondissements sont nos cinq ports militaires : CHERBOURG, BREST, LORIENT, ROCHEFORT, TOULON.

120. **Les budgets.** — Pour subvenir aux différents services publics, il faut de l'argent ; pour se procurer cet argent, il faut le demander aux membres de la communauté capables de le fournir, c'est-à-dire aux contribuables. En France, la Déclaration des droits de l'homme de 1789 a établi ce principe fondamental, que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens également, en proportion de leurs facultés. »

Dans le budget total que vote chaque année le pouvoir législatif sont comprises les recettes directes des départements et des communes que seul il a le droit d'autoriser ; la somme de ce budget général est aujourd'hui de plus de 3 MILLIARDS Dans ce total, l'État a la plus forte part (plus de 2 milliards 1/2) ; ses deux plus fortes dépenses sont : 1° le service de sa dette, lourdement accrue par la guerre de 1870-71, et représentant plus d'un milliard ; 2° la guerre et la marine, représentant plus de 700 millions.

Les communautés politiques ont besoin, autant et plus que les simples particuliers, de connaître leurs ressources, c'est-à-dire de se rendre un compte exact des dépenses qu'entraînent les services publics, afin de demander une contribution égale à cette dépense ou de réduire la dépense au niveau de la contribution ; cette étude préparatoire de la recette et de la dépense constitue le BUDGET.

Le budget de la commune, préparé par le maire, est discuté, voté par le conseil municipal qui représente les contribuables, et approuvé par le préfet.

Le budget départemental, préparé par le préfet, est discuté, voté par le conseil général qui représente les contribuables et approuvé par le Chef du pouvoir exécutif.

Le budget de l'État, préparé par les ministres, présenté par le Chef du pouvoir exécutif, est discuté et voté par la chambre des députés et le Sénat qui représente les contribuables,

120. **Les contributions.** — Cette somme de 3 milliards est prélevée au moyen de contributions qui ont pour objet d'atteindre, sous diverses formes, la fortune des particuliers, et dont les principales sont :

Les CONTRIBUTIONS DIRECTES, qui portent sur les biens-fonds, terres et maisons (contribution foncière), sur le revenu mobilier (contribution personnelle-mobilière) et contributions des portes et fenêtres, sur le revenu industriel (contributions des patentes), etc., et s'élèvent, avec les centimes additionnels, à plus de 600 millions.

Les DROITS D'ENREGISTREMENT, DE GREFFE, D'HYPOTHÈQUE, DE TIMBRE qui sont prélevés sur les mutations de propriété, c'est-à-dire au passage de la propriété d'un propriétaire entre les mains d'un autre propriétaire et qui rapportent plus de 600 millions.

Les DOUANES, qui sont prélevées sur les marchandises étrangères à leur entrée en France, et qui produisent près de 300 millions ;

Les CONTRIBUTIONS INDIRECTES, qui comprennent des droits nombreux, prélevés pour la plupart sur la vente ou sur la fabrication de certains produits, tels que les droits sur les BOISSONS. la fabrication et la vente, par l'État, des TABACS et des poudres, la taxe sur le sucre, et qui rapportent brut, c'est-à-dire sans en retrancher les frais qu'elles occasionnent, plus d'un milliard.

Au chef-lieu de chaque département, il y a un directeurs des contributions directes, un directeur des contributions indi-

rectes; dans chaque département de la frontière, un directeur des douanes, ayant les uns et les autres divers fonctionnaires, inspecteurs, contrôleurs, entreposeurs, etc., sous leurs ordres. Tous les fonds des contributions directes ou indirectes sont transmis par les receveurs particuliers et par les percepteurs aux receveurs d'arrondissement, puis au TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL, lequel réside au chef-lieu de chaque département et est chargé de centraliser les recettes et de faire les paiements.

A Paris, un tribunal suprême, la COUR DES COMPTES, examine et apure les comptes de tous les agents comptables.

122. **La justice.** — Il ne suffit pas de défendre le territoire contre l'ennemi étranger ou contre les désordres intérieur; il faut assurer aux personnes leur liberté et leur propriété contre les violences et les fraudes des malfaiteurs, et terminer les différends qui peuvent naître du seul fait des rapports de la vie sociale entre les citoyens : c'est ce que fait la justice.

Ses principaux organes sont :

1° La JUSTICE DE PAIX, sorte de justice de famille, qui, au civil, concilie les différends, juge les petits procès, en dernier ressort ceux dans lesquels la valeur de l'objet en litige n'excède pas 100 fr., en premier ressort les autres affaires et les contraventions de police; il y a une justice de paix dans chaque CANTON.

2° Le TRIBUNAL CIVIL, ou tribunal de première instance, qui juge les procès civils, c'est-à-dire les différends des citoyens entre eux, en dernier ressort ceux dans lesquels la valeur de l'objet n'excède pas 1,500 fr., en première instance tous ceux dans lesquels la valeur est supérieure; qui juge au criminel, comme tribunal correctionnel, les délits, c'est-à-dire les violences contre les personnes et les propriétés n'entraînant pas une peine supérieure à cinq ans de prison ; qui juge, comme tribunal de commerce, les procès entre commerçants (dans les grandes villes de commerce, il existe un tribunal de commerce spécial) ; il y a un tribunal civil dans chaque ARRONDISSEMENT.

3° La COUR D'ASSISES, qui ne siége pas en permanence, mais

qui, composée d'un jury de citoyens et de trois juges, un conseiller de la cour d'appel comme président et deux juges du tribunal comme assesseurs, tient plusieurs sessions par an pour juger les crimes, c'est-à-dire les violences contre les personnes et les propriétés entraînant une peine supérieure à cinq ans de prison; il y a une cour d'assises par DÉPARTEMENT.

4° La COUR D'APPEL, qui juge en dernier ressort les procès, déjà jugés en première instance par le tribunal civil et dont une des parties interjette appel; il y a en France VINGT-SIX COURS D'APPEL, à savoir :

1° *Au nord-ouest* :

Douai.	Rouen.	Rennes.
Amiens.	Caen.	Angers.
Paris.		

2° *Au nord-est* :

Dijon.	Nancy.	Besançon.

3° *Au sud-est* :

Lyon.	Chambéry.	Grenoble.
Aix.	Nîmes.	Montpellier.
Bastia.		

4° *Au sud-ouest* :

Toulouse.	Agen.	Pau.
Bordeaux.	Poitiers.	

5° *Au centre* :

Limoges.	Riom.	Bourges.
Orléans.		

5° La COUR DE CASSATION, tribunal suprême, revisant et cassant les jugements dans lesquels toutes les formes de la loi n'ont pas été scrupuleusement observées; la cour de cassation réside à *Paris*.

123. **L'instruction.** — L'instruction développe l'intelligence et fortifie la moralité; elle est un obstacle contre le mal

et un puissant instrument pour le bien. Elle est donnée par des instituteurs et des professeurs, publics ou privés, et se distingue en trois ordres :

1° L'INSTRUCTION PRIMAIRE, donnée dans les ÉCOLES COMMUNALES et dans les *écoles privées*, et à laquelle on rattache les *cours d'adultes* et les *salles d'asile*. La plupart des départements ont une *École normale primaire* pour former des instituteurs et une école normale ou un cours normal pour former des institutrices ;

2° L'INSTRUCTION SECONDAIRE, comprenant l'enseignement industriel ou spécial et l'enseignement classique, et donnée dans les *collèges communaux*, dans les *lycées* et dans les *établissements privés*.

3° L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE, donnée dans les *Facultés* (facultés des lettres, facultés des sciences, facultés de théologie, facultés de droit, facultés de médecine), dans les grandes Écoles spéciales (École normale supérieure, École polytechnique, École centrale à Paris, École normale spéciale à Cluny, etc.), et dans des universités et cours libres. Il faut ajouter qu'elle est propagée par les bibliothèques, les musées et par quelques grandes institutions publiques (Muséum d'histoire naturelle, Observatoire, etc.).

Le territoire de la France est divisé, sous le rapport de l'administration de l'instruction publique, en 16 ACADÉMIES, administrées chacune par un *recteur* :

1° *Au nord-ouest* :

Douai.	Caen.	Paris.
Rennes.		

2° *Au nord-est* :

Nancy.	Besançon.	Dijon.

3° *Au sud-est* :

Lyon.	Chambéry.	Grenoble.
Aix.	Montpellier.	

4° *Au sud-ouest* :

Toulouse.	Bordeaux.	Poitiers.

5° *Au centre* :

Clermont.

Au sommet de la science est l'INSTITUT DE FRANCE, comprenant cinq académies (académie française, académie des inscriptions et belles-lettres, académie des sciences, académie des beaux-arts, académie des sciences morales et politiques).

123. — **Le culte.** — La religion, qui rattache l'homme à Dieu, donne à la moralité humaine sa règle et sa sanction divines.

Il y a, en France, trois cultes reconnus par l'État et entretenus à ses frais : le CULTE ISRAÉLITE, qui compte moins de 100,000 fidèles, le CULTE PROTESTANT, qui en compte environ 700,000 et le CULTE CATHOLIQUE, qui en compte plus de 36 millions.

L'Église catholique est partagée en PAROISSES, lesquelles sont l'unité de circonscription religieuse, et ont à leur tête un curé.

Un grand nombre de paroisses réunies forment le DIOCÈSE ou évêché, à la tête duquel est un évêque; il y a, en France, 84 DIOCÈSES, à peu près un par département.

Plusieurs diocèses réunis forment une PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE ou archevêché; il y a, en France, 17 ARCHEVÊCHÉS, chaque archevêché ayant d'ailleurs lui-même son diocèse particulier qui compte dans le nombre des 84 diocèses de France. Il y a 67 *évêchés*.

Les 17 archevêchés sont :

Au nord-ouest :

Cambrai.	*Reims.*	*Rouen.*
Paris.	*Tours.*	*Rennes.*

Au nord-est :

Besançon.	*Lyon.*	

Au sud-est :

Chambéry.	*Aix.*	*Avignon.*

Au sud-ouest :

Toulouse.	*Bordeaux.*	*Auch.*

Au centre :

Alby.	*Bourges.*	*Sens.*

125. **Le résumé administratif.** — L'administration de la France comprend donc des fonctionnaires qui administrent, des corps qui délibèrent et des magistrats qui jugent ; c'est la division qu'établissait Montesquieu, lorsqu'il reconnaissait trois pouvoirs dans un État : *puissance exécutrice, puissance législative* et *puissance de juger*.

AU CENTRE 1° Le SÉNAT et la CHAMBRE DES DÉPUTÉS ; 2° le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE avec les ministres ; 3° le CONSEIL D'ÉTAT, la COUR DE CASSATION et la *Cour des comptes*.

Un certain nombre d'administrations ont des circonscriptions intermédiaires entre l'État et le département : les mines, les eaux et forêts, la guerre avec ses 18 régions territoriales, la marine avec ses 5 arrondissemonts, la justice avec ses 26 cours d'appel, l'instruction avec ses 16 académies, le clergé avec ses 17 archevêchés.

Mais le DÉPARTEMENT est en réalité la seconde unité administrative en France. On y trouve : 1° le *conseil général*, qui délègue à une *section permanente* prise dans son sein la surveillance administrative ; 2° le *préfet*, à côté de lui le trésorier-payeur général et les autres chefs du service des finances et des travaux publics, le général de brigade dans l'ordre militaire, l'inspecteur d'académie dans l'ordre pédagogique, et, le plus souvent, l'évêque dans l'ordre religieux ; 3° la *cour d'assises*.

L'*arrondissement* est une unité moins complète. On y trouve cependant : 1° le *conseil d'arrondissement* ; 2° le *sous-préfet*, et à côté de lui le lieutenant de gendarmerie, le receveur particulier ; 3° le *tribunal de première instance* et souvent le tribunal de commerce.

La COMMUNE est l'unité primordiale ; elle possède : 1° le *conseil municipal* ; 2° le *maire*. La puissance judiciaire n'y est pas représentée ; mais elle se trouve au chef-lieu de canton, non loin de là, où siége le *juge de paix*.

126. **La population.** — La population de la France, qui a été réduite par les pertes de la guerre de 1870-1871, est aujourd'hui de 37 millions D'INDIVIDUS. Cette population qui

était d'environ 26 millions à l'époque de la révolution de 1789, se développe lentement, tandis que dans d'autres pays d'Europe l'accroissement plus rapide augmente davantage les forces de l'État.

La moitié environ vit du travail de l'agriculture.

Grâce au progrès du bien-être, conséquence du progrès de la richesse, la mortalité, surtout parmi les enfants, a notablement diminué et la durée moyenne de la vie s'est accrue. Mais la richesse n'est qu'une des conditions de prospérité des nations; il faut y joindre l'instruction, la moralité dans les rapports de la vie publique et de la vie privée, l'amour de la patrie.

Questionnaire. — Qu'est-ce qu'une commune? qu'un canton, etc? — Qui est-ce qui administre une commune? — un département, etc? — Qu'est-ce que l'administration des ponts et chaussées? — des mines, etc? — Qu'est-ce qu'un budget? — Comment paie-t-on les dépenses utiles à tous les citoyens? — Quel est le chiffre du budget total? — Quelles sont les principales contributions? — Quels agents sont chargés de la perception? — Où résident-ils? — Comment se recrute l'armée? — Quels en sont les principaux corps? — Qui est-ce qui commande une division? — Combien y a-t-il de divisions militaires? — Quels sont les chefs-lieux d'arrondissement maritime? — Quelles sont les fonctions d'un juge de paix? — d'un tribunal civil? — d'une cour d'appel? Où siégent les juges de paix, etc.? — Combien y a-t-il de cours d'appel? — combien d'académies? — Quels sont les degrés de l'instruction publique? — Qu'est-ce qu'une école normale primaire? — Qu'est-ce que l'Institut? — Combien y a-t-il de cultes reconnus en France? — Qu'est-ce qu'une paroisse? — Nommer les dix-sept archevêchés. — Quels sont les grands pouvoirs de l'Etat? — Enumérer les ministères? — Quelle est la population de la France? — Quelle est la partie la plus boisée de la France et où est l'école forestière? — Dire les principales administrations qui peuvent se trouver réunies dans un chef-lieu de département (autre que Paris).

Exercices. — Placer à l'aide de la carte muette, les chefs-lieux des arrondissements maritimes, — les archevêchés, etc. — Marquer les villes de Normandie qui sont chef-lieu d'une grande administration (préfecture, division militaire, préfecture maritime, cour d'appel, académie, archevêché), — les villes du Languedoc qui..., etc.

FIN.

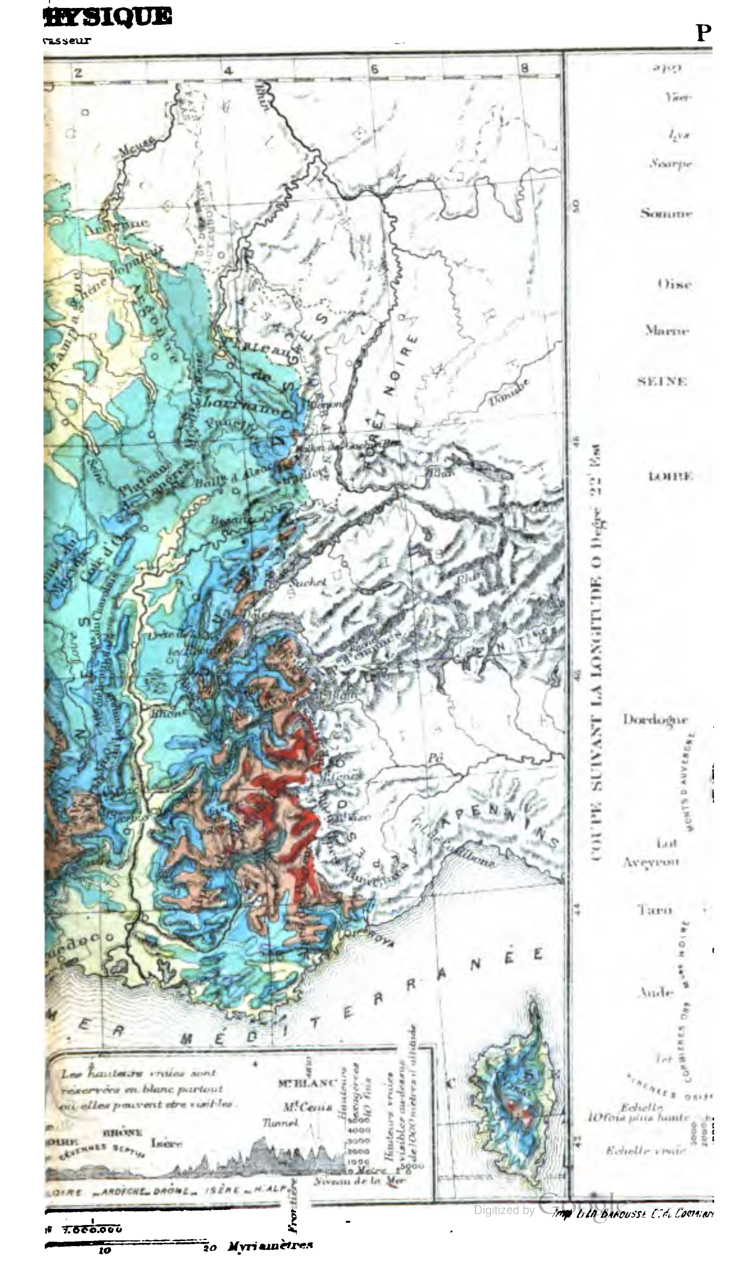
TABLE DES MATIÈRES

598. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.



Dressée par J. Hansen.

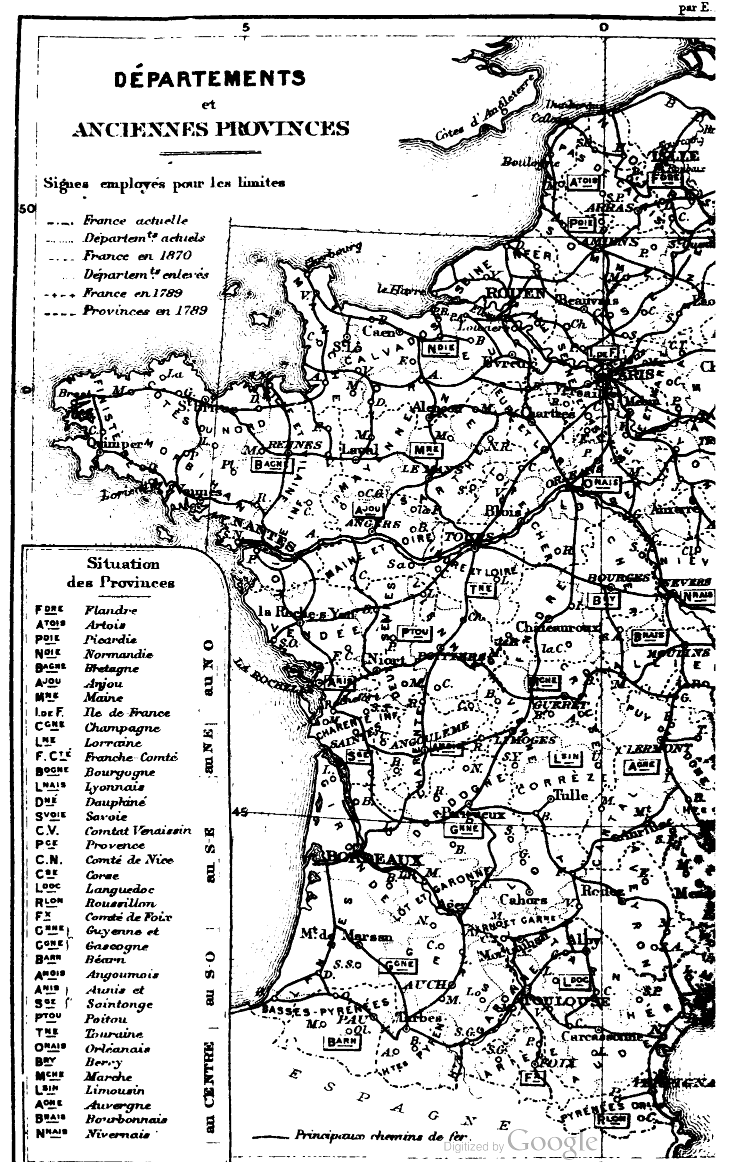
ÉCHELLE
10 5 0



HYSIQUE
vasseur
P
2
4
6
8
Meuse
Rhin
Ardenne
Champagne
Plateau de Lorraine
Vosges
Seine
Plateau de Langres
Besançon
Suchet
Rhône
Loire
FORÊT NOIRE
Danube
Pô
Mt Cenis
APENNINS
Col de Cadibone
ROYA
MER MÉDITERRANÉE
50
48
46
44
42
COUPE SUIVANT LA LONGITUDE O Degré 22' Est
Yser
Lys
Scarpe
Somme
Oise
Marne
SEINE
LOIRE
Dordogne
MONTS D'AUVERGNE
Lot
Aveyron
Tarn
Aude
Têt
Echelle 10 fois plus haute
Echelle vraie
Les hauteurs vraies sont réservées en blanc partout où elles peuvent être visibles.
Mt BLANC
Mt Cenis
Tunnel
RHÔNE
Isère
Hauteurs exagérées 10 fois
5000
4000
3000
2000
1000
Hauteurs vraies visibles au-dessus de 1000 mètres d'altitude
Niveau de la Mer
ISÈRE
H. ALP.
Frontière
10
20 Myriamètres

FRANCE

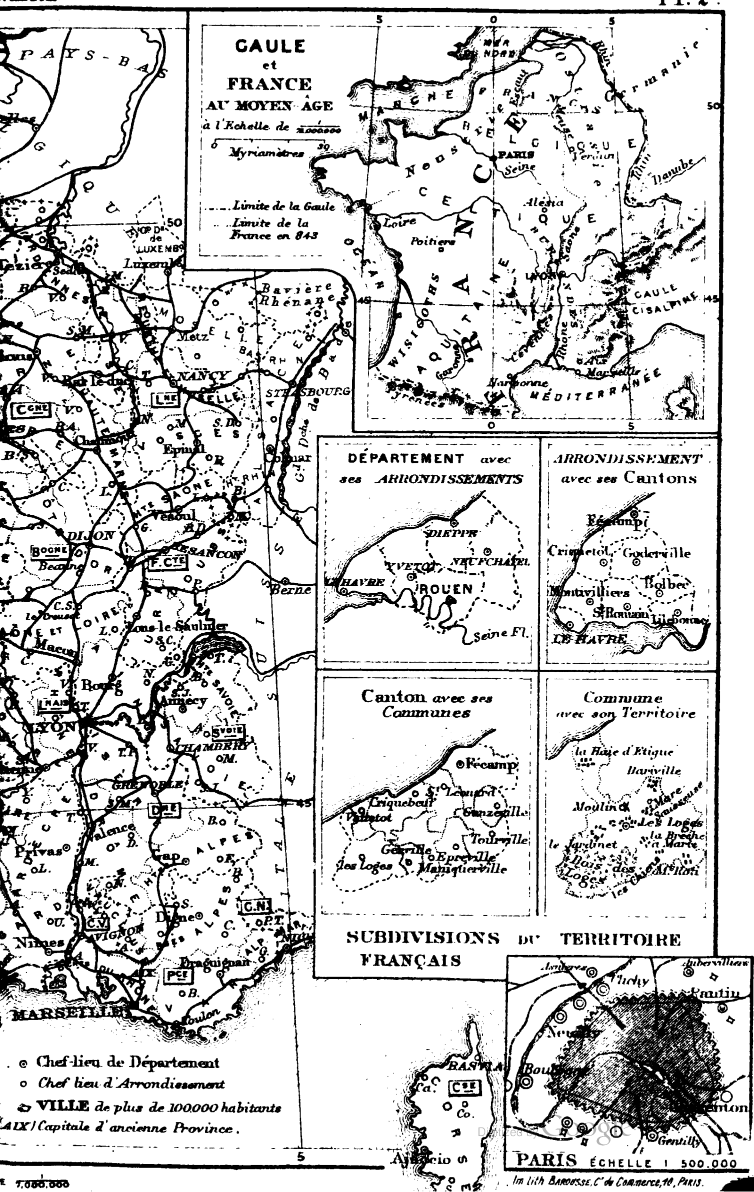
par E.



Dressée par J. Hansen.

ÉCHELLE

OLITIQUE
vasseur



FRANC[E]

(1)

CLIMATS,
RÉGIONS AGRICOLES
et
Petits Pays

S.E. Région Agricole
son étendue
Limite des Climats
Principale culture

(3)

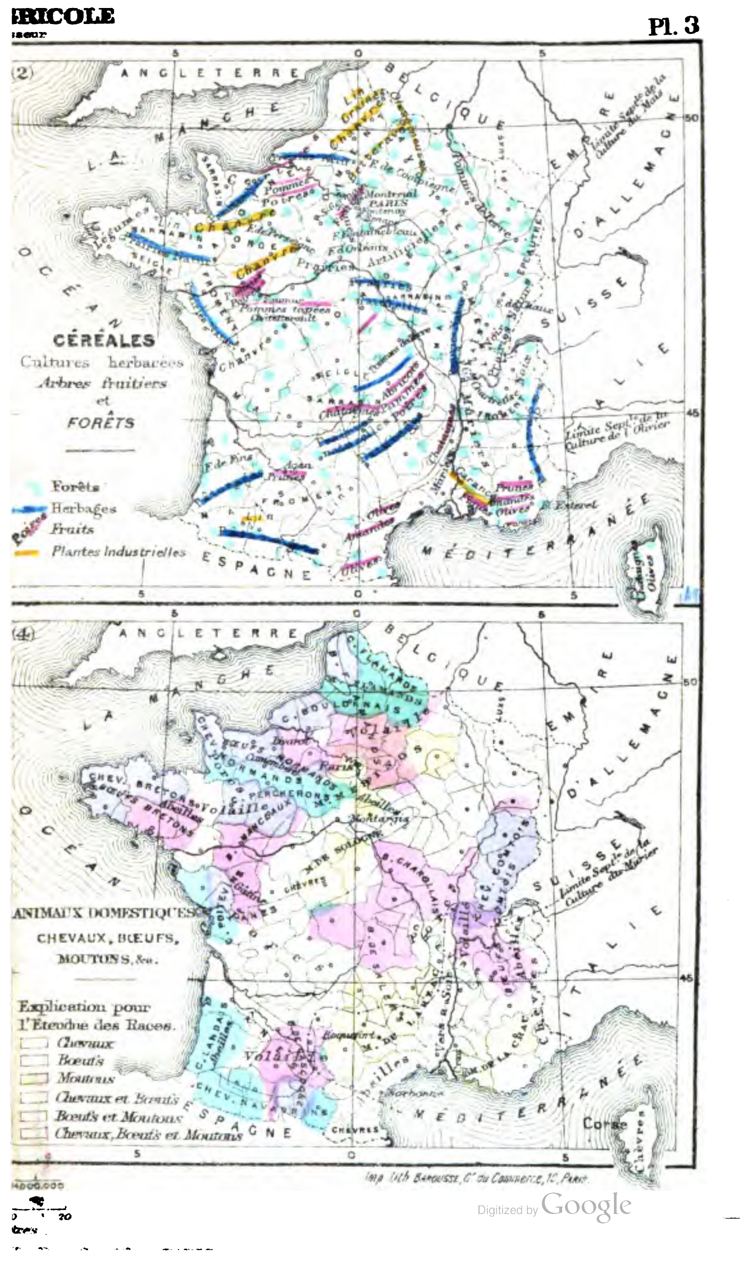
LA VIGNE,
LE CIDRE et la BIÈRE

Culture de la Vigne
Culture des arbres à Cidre
Fabrication de la Bière

Dressées par J. Hansen.

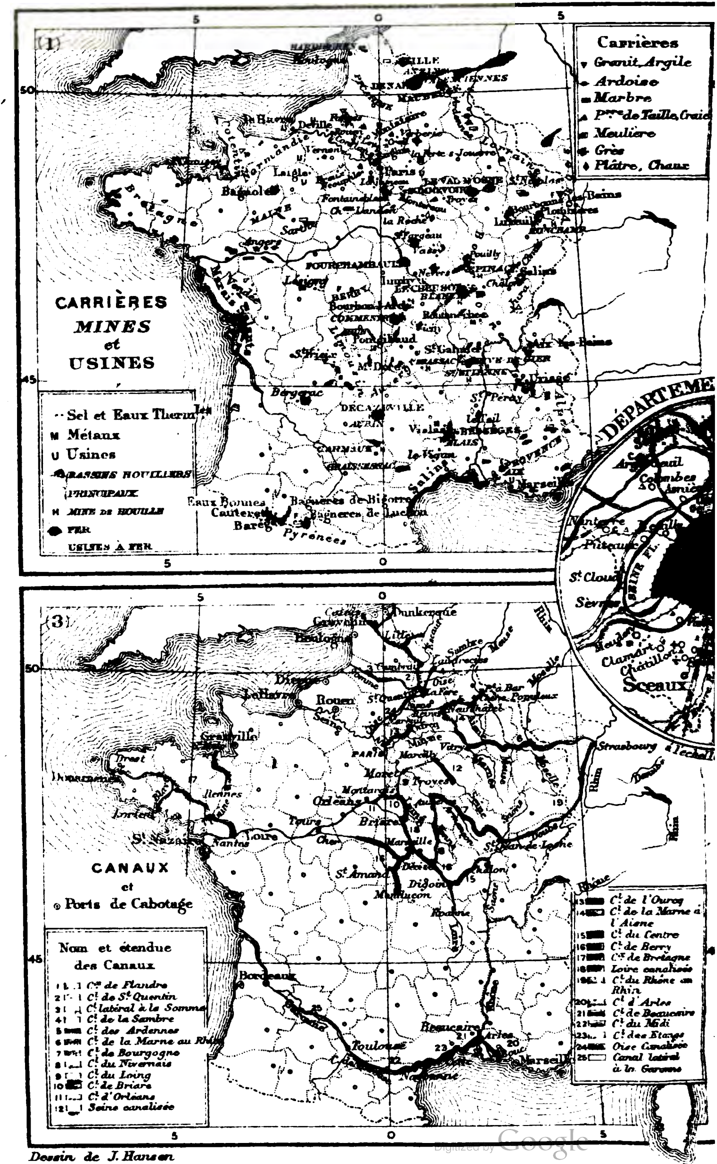
ECHELLE DE

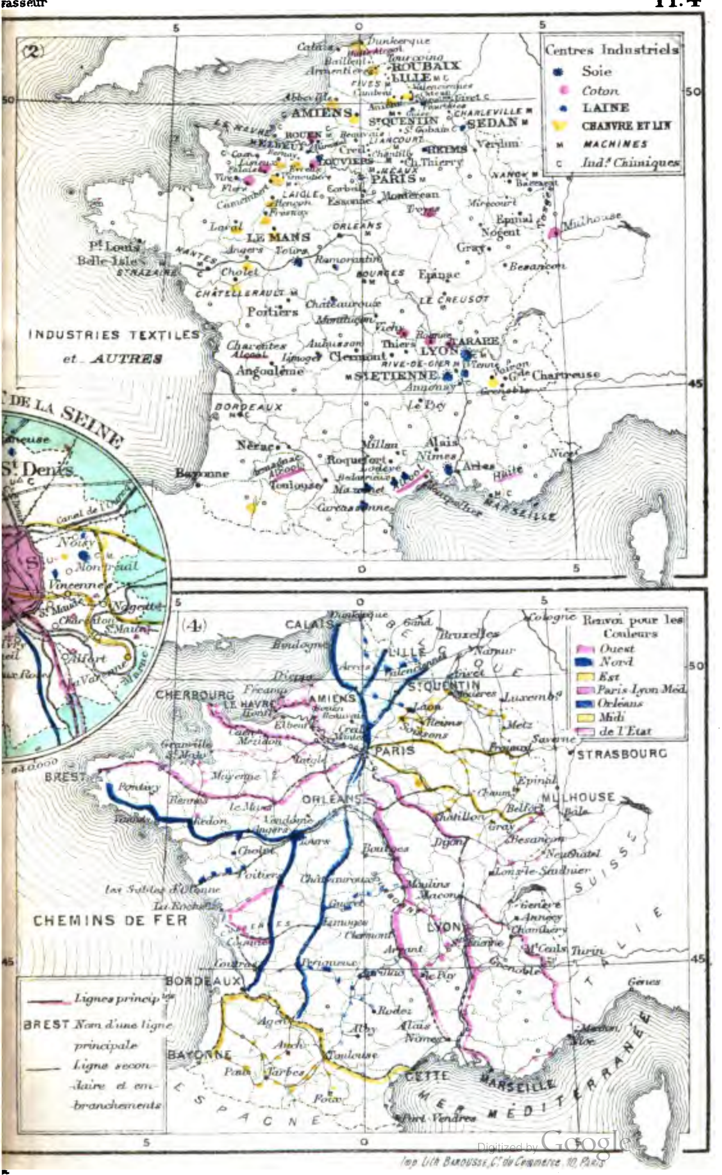
Librairie. Ch. DELAGRAVE

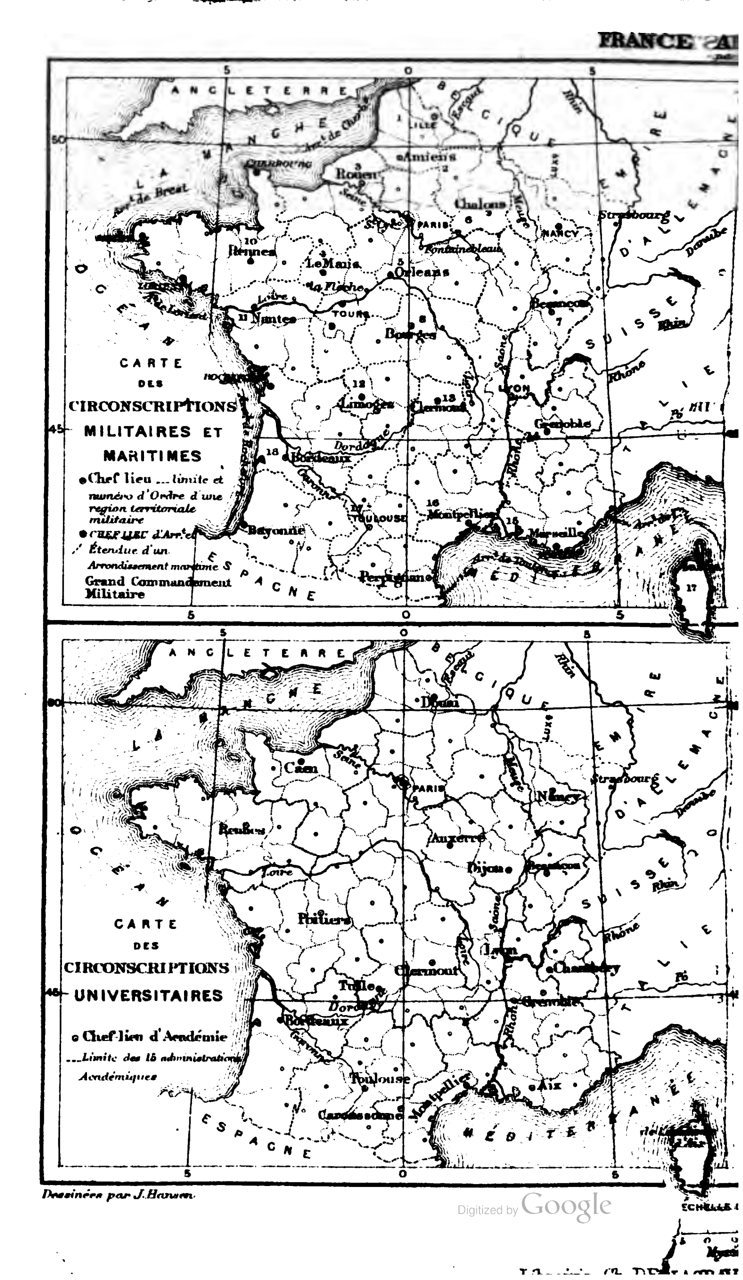

(2)
ANGLETERRE
LA MANCHE
BELGIQUE
EMPIRE D'ALLEMAGNE
SUISSE
ITALIE
OCÉAN
ESPAGNE
MÉDITERRANÉE
CÉRÉALES
Cultures herbacées
Arbres fruitiers
et
FORÊTS
Forêts
Herbages
Fruits
Poires
Plantes Industrielles
Limite Sepl.le de la Culture du Maïs
Limite Sepl.le de la Culture de l'Olivier
Chanvre
Pommes de Terre
PARIS
F. de Compiègne
F. de Fontainebleau
F. d'Orléans
Prairies Artificielles
Pommes tapées
Châtellerault
Châtaignes
Agen
Prunes
Olives
Amandes
F. de Pins
F. Esterel
(4)
ANIMAUX DOMESTIQUES
CHEVAUX, BŒUFS,
MOUTONS, &c.
Explication pour
l'Etendue des Races.
Chevaux
Bœufs
Moutons
Chevaux et Bœufs
Bœufs et Moutons
Chevaux, Bœufs et Moutons
C. FLAMANDS
C. BOULONNAIS
Volaille
CHEV. NORMANDS
C. PERCHERONS
B. MANCEAUX
CHEV. BRETONS
BŒUFS BRETONS
Abeilles
Camembert
M. DE SOLOGNE
B. CHAROLLAIS
CHEV. COMTOIS
C. POITEVIN
C. LANDAIS
CHEV. NAVARRINS
Roquefort
M. DE LA CRAU
Narbonne
CHÈVRES
Corse
Chèvres
Limite Sepl.le de la Culture du Mûrier
Imp. lith. BAROUSSE, C.r du Commerce, 1C, PARIS.



FRANCE INDUSTRI
par F




(2)
Centres Industriels
Soie
Coton
LAINE
CHANVRE ET LIN
MACHINES
Indᵗ Chimiques
INDUSTRIES TEXTILES
et AUTRES
Dunkerque
Calais
ROUBAIX
LILLE
Armentières
Abbeville
AMIENS
SᵗQUENTIN
SEDAN
LE HAVRE
ROUEN
ELBEUF
LOUVIERS
REIMS
PARIS
Verdun
Ch.Thierry
NANCY
Baccarat
Mirecourt
Epinal
Mulhouse
Troyes
Nogent
Gray
Besançon
Montereau
Essonne
Corbeil
LAIGLE
Alençon
Laval
LE MANS
ORLEANS
NANTES
Angers
Tours
Romorantin
BOURGES
Pᵗ Louis
Belle-Isle
SᵗNAZAIRE
Cholet
CHATELLERAULT
Poitiers
Chateauroux
Montluçon
LE CREUSOT
Vichy
Roanne
TARARE
Thiers
LYON
Aubusson
Limoges
Clermont
RIVE-DE-GIER
Charentes
Angoulême
SᵗETIENNE
Annonay
Grenoble
Gᵈᵉ Chartreuse
Voiron
BORDEAUX
Le Puy
Nérac
Millau
Alais
Nîmes
Roquefort
Lodève
Arles
Bayonne
Toulouse
Mazamet
Carcassonne
Montpellier
MARSEILLE
Nice
DE LA SEINE
Sᵗ Denis
Noisy
Montreuil
Vincennes
Nogent
Charenton
Sᵗ Maur
Alfort
Marne
(4)
CALAIS
Boulogne
Gand
Bruxelles
Cologne
Namur
LILLE
Arras
Valenciennes
Dieppe
SᵗQUENTIN
CHERBOURG
LE HAVRE
AMIENS
Laon
Luxembᵍ
Reims
Metz
Soissons
Creil
PARIS
STRASBOURG
Granville
BREST
Pontivy
Mayenne
Rennes
Le Mans
Redon
ORLEANS
Vendôme
Angers
Epinal
Chaumont
MULHOUSE
Belfort
Bâle
Châtillon
Gray
Dijon
Besançon
Cholet
Bourges
Neufchâtel
Poitiers
Châteauroux
Les Sables d'Olonne
Moulins
Macon
La Rochelle
Guéret
Genève
Annecy
Chambéry
CHEMINS DE FER
Limoges
LYON
Clermont
Mᵗ Cenis
Turin
Périgueux
Le Puy
Grenoble
BORDEAUX
Gênes
Rodez
Agen
Alby
Alais
Nîmes
Nice
BAYONNE
Auch
Toulouse
Pau
Tarbes
CETTE
MARSEILLE
Foix
Port Vendres
ESPAGNE
MER MÉDITERRANÉE
SUISSE
ITALIE
Renvoi pour les Couleurs
Ouest
Nord
Est
Paris Lyon Méd.
Orléans
Midi
de l'Etat
Lignes principales
BREST Nom d'une ligne principale
Ligne secondaire et embranchements
Imp. Lith. Barousse, Cʳ du Commerce, 10, Paris


FRANCE
CARTE DES CIRCONSCRIPTIONS MILITAIRES ET MARITIMES
Chef lieu ... limite et numéro d'Ordre d'une region territoriale militaire
CHEF LIEU d'Arr.t et
Étendue d'un Arrondissement maritime
Grand Commandement Militaire
ANGLETERRE
MANCHE
LA
OCÉAN
ESPAGNE
SUISSE
ITALIE
Rennes
Le Mans
Orleans
Nantes
TOURS
Bourges
Limoges
Clermont
Bordeaux
TOULOUSE
Montpellier
Marseille
Bayonne
Perpignan
Grenoble
LYON
Besançon
NANCY
PARIS
Fontainebleau
Amiens
Rouen
Chalons
LILLE
Strasbourg
Cherbourg
Loire
Saone
Rhône
Dordogne
Garonne
Danube
Rhin
CARTE DES CIRCONSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES
Chef-lieu d'Académie
Limite des 15 administrations Académiques
Caen
Douai
Rennes
PARIS
Nancy
Auxerre
Dijon
Besançon
Poitiers
Lyon
Clermont
Chambery
Tulle
Grenoble
Bordeaux
Toulouse
Montpellier
Aix
Carcassonne
Strasbourg
Dessinées par J. Hansen.

CARTE DES CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES

Résidence de la Cour d'Appel et sa Circonscription

ANGLETERRE · LA MANCHE · OCÉAN · BELGIQUE · EMPIRE D'ALLEMAGNE · SUISSE · ITALIE · ESPAGNE · MÉDITERRANÉE

Douai · Amiens · Rouen · Caen · Paris · Nancy · Metz · Colmar · Rennes · Angers · Orléans · Dijon · Besançon · Bourges · Poitiers · Riom · Lyon · Limoges · Chambéry · Grenoble · Bordeaux · Agen · Nîmes · Toulouse · Montpellier · Aix · Pau · Bastia

Loire · Seine · Meuse · Rhin · Escaut · Danube · Saône · Rhône · Pô · Dordogne · Garonne · Luxe…

CARTE DES CIRCONSCRIPTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Archevêché

Limite des 17 Provinces Ecclésiastiques

Evêché

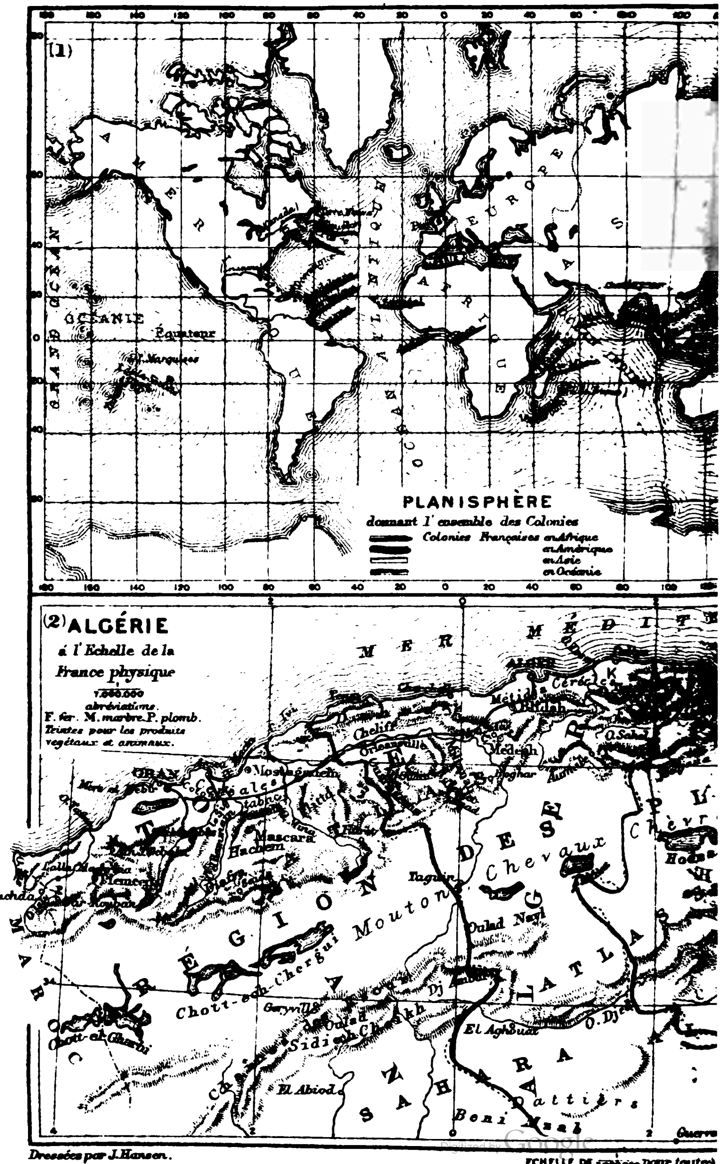
ANGLETERRE · LA MANCHE · OCÉAN · BELGIQUE · EMPIRE D'ALLEMAGNE · SUISSE · ITALIE · ESPAGNE · MÉDITERRANÉE

Cambrai · Rouen · Reims · Paris · Strasbourg · Rennes · Sens · Tours · Besançon · Bourges · Suffragant de Besançon · Lyon · Chambéry · Bordeaux · Albi · Avignon · Auch · Toulouse · Aix · Suffragant d'Alby · Suffragant d'Aix

1/4000000

0 30

COLONIES



(1)
PLANISPHÈRE
donnant l'ensemble des Colonies
Colonies Françaises en Afrique
en Amérique
en Asie
en Océanie
OCÉANIE
Équateur
EUROPE
AFRIQUE
(2) ALGÉRIE
à l'Echelle de la
France physique
1.000.000
abréviations.
F. fer. M. marbre. P. plomb.
Teintes pour les produits
végétaux et animaux.
MER MÉDIT
Mostaganem
Mascara
Orléansville
Médéah
Boghar
Tlemcen
Ouchda
Chevaux
Mouton
Chott-ech-Chergui
Chott-el-Gharbi
Géryville
Oulad Nayl
El Aghouat
El Abiod
SAHARA
Beni Mzab
Dattiers
ATLAS
Dressées par J. Hansen.
ECHELLE DE 1.000.000 pour toutes



Colonies de cette feuille

10 20 Myriamètres.

Imp. Lith. Barousse & Cie du Commerce, 10. Par.